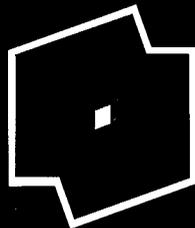


Ofrecido por www.electromanuales.com



SAFRANE

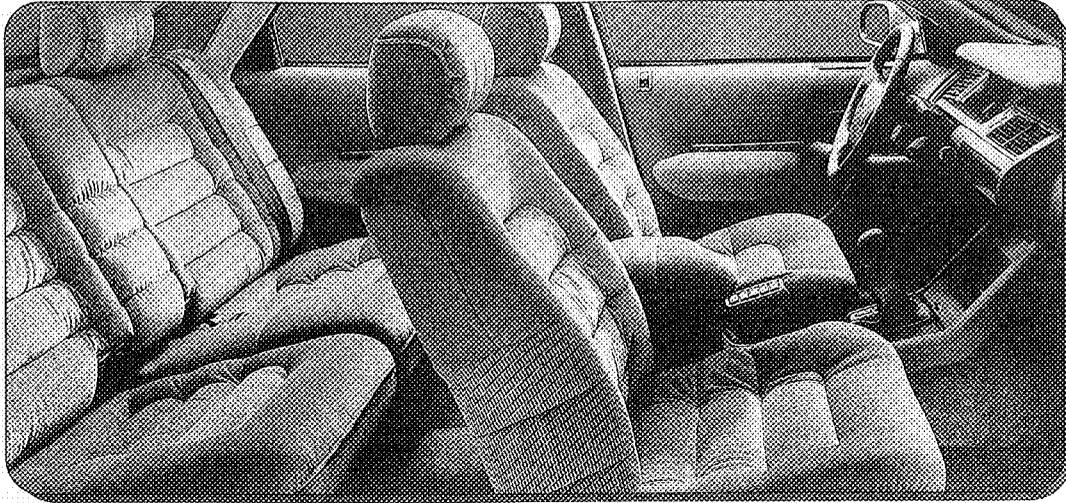
Renault préconise



elf

Moteur essence	Turbo/Multisoupapes		Elf Compétition S 15 W 50
	Autres Moteurs		Elf Compétition S 15 W 50 Elf Prestigrade
		Au-dessous de -10°C	
Moteur Diesel			Elf Turbo Diesel 15 W 40 Elf Prestigrade Diesel 20 W 40
		Au-dessous de -10°C	Elf Turbo Diesel 15 W 40
Boîte de vitesses mécanique		Climats froids	Tranself B 75 W - Tranself TRX 75 W
		Climats tempérés	Tranself TRX 80 W
Pont			Tranself TRX 80 W 140
Boîte automatique			Elf Renaultmatic D2
Direction assistée			Elf Renaultmatic D2

Ofrecido por www.electromanuales.com
Bienvenue à bord de votre nouvelle RENAULT



Vous voici en possession de votre nouvelle voiture. Nous souhaitons qu'elle vous apporte toutes les satisfactions que vous êtes en droit d'en attendre et qui ont été à l'origine de votre choix.

Cette notice d'utilisation et d'entretien réunit à votre intention les informations qui vous permettront :

- de bien connaître votre Renault et, par là même, de bénéficier pleinement, et dans les meilleures conditions d'utilisation, de tous les perfectionnements techniques dont elle est dotée.
 - d'obtenir la permanence d'un fonctionnement optimum par la simple mais rigoureuse observation des conseils d'entretien.
 - de faire face, sans perte de temps excessive, aux incidents bénins qui ne requièrent pas l'intervention d'un spécialiste.
- Les quelques instants que vous consacrez à la lecture de cette notice seront très largement compensés par les enseignements que vous en retirerez, les nouveautés techniques que vous y découvrirez. Et si certains points vous restent encore obscurs, les techniciens de notre Réseau se feront un plaisir de vous fournir tout renseignement complémentaire que vous souhaiteriez obtenir.

Bonne route au volant de votre Renault.

Cette notice ne peut être prise comme spécification type des modèles de cette gamme.

Reproduction ou traduction, même partielle, interdite sans autorisation écrite de la Régie Nationale des Usines Renault, 92100 Billancourt 1991.

Rodage

Version moteur essence

Jusqu'à **1.000 km**, ne dépassez pas :
130 km/h sur le rapport le plus élevé ou
3.000 à 3.500 tr/min.

Après **1.000 km**, vous pouvez utiliser
votre voiture sans limitation, mais ce n'est
pas avant 3.000 km qu'elle donnera toutes
ses performances.

Version moteur diesel

Jusqu'à **1.500 km**, ne dépassez pas
2.500 tr/min. Après ce kilométrage vous
pourrez rouler plus vite mais ce n'est
qu'après 6.000 km environ que votre véhi-
cule donnera toutes ses performances.

Pendant la période de rodage, n'accélérez
pas fortement tant que le moteur est froid,
ne faites pas non plus tourner trop vite le
moteur sur les rapports inférieurs.

Qualité du carburant

Version essence

Utilisez le carburant correspondant à la
qualité définie par les normes en vigueur
particulières à chaque pays.

**Reportez-vous aux «Caractéristiques
moteurs».**

Attention

Pour les versions à pot catalytique, utili-
sez uniquement du **carburant sans
plomb**.

L'utilisation d'essence au plomb endom-
magerait les dispositifs de dépollution et
pourrait aboutir à une perte de la garantie.

IMPORTANT

Pour certains moteurs, il existe un
seuil de régime moteur au-delà duquel
il y a une **coupure d'injection** (frein
moteur) jusqu'à reprise d'un régime
moteur normal. La valeur du seuil
dépend de la motorisation :
entre 6 000 et 6 300 tr/min

Version diesel

N'utilisez que du gazole. Lors du remplis-
sage du réservoir, veillez à ce qu'il ne
puisse y avoir de pénétration accidentelle
d'eau. Le bouchon de remplissage et le
tour du bouchon doivent être exempts de
poussières. Le gazole doit être de bonne
qualité.

• En cas d'épuisement complet du carbu-
rant, reportez-vous au chapitre
« **Réamorçage des circuits de gazole** ».

IMPORTANT

Les moteurs turbo demandent cer-
taines précautions d'utilisation pour
permettre une bonne lubrification du
turbo :

- A la mise en route du moteur, main-
tenez le régime au ralenti quelques
secondes avant de monter en régi-
me.
- Pour arrêter le moteur, attendez
qu'il soit stabilisé au régime de
ralenti avant de couper le contact.

Pressions de gonflement des pneumatiques (en bar ou kg/cm² à froid)

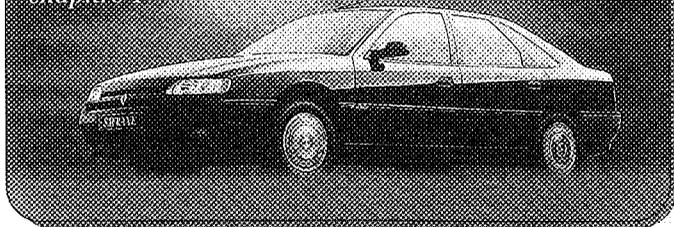
Toutes versions					
Avant	2,5				
Arrière	2,3				
Roue de secours	2,5 ou 4,2 (1)				
Dimension des pneumatiques (2)	185/70R14T	195/60R15H	195/65R15H	195/65R15V	205/60R15V
Dimension des jantes (2)	5,5J14	6J15		6,5J15	

(1) pour les versions avec roue de secours à usage limité (pression 4,2) reportez-vous au chapitre « Roue de secours ».

(2) suivant pays ou option

S O M M A I R E

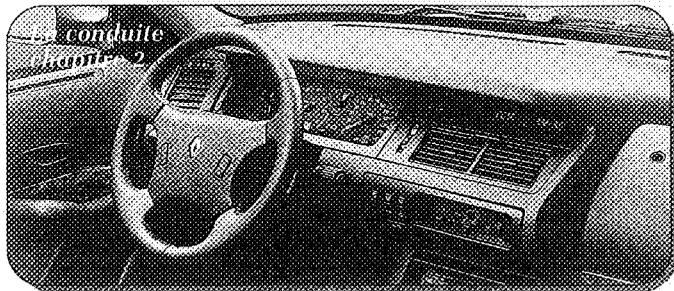
Toutes connaissances de votre voiture
chapitre 1



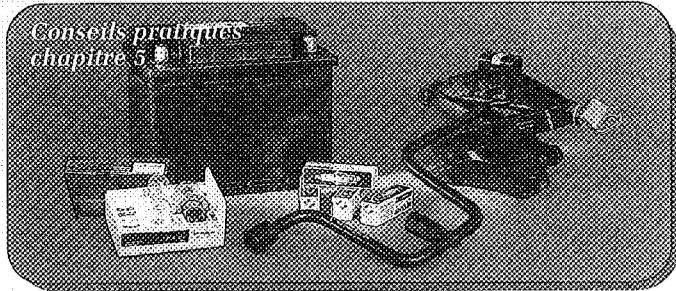
Entretien
chapitre 4



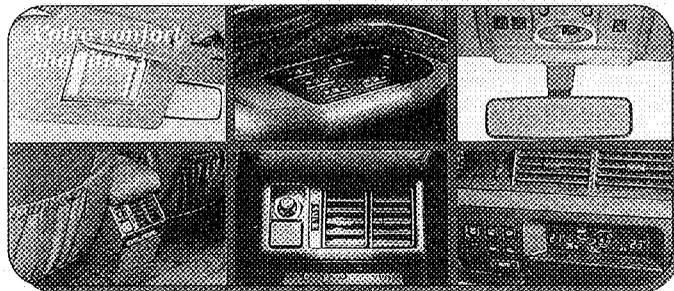
La conduite
chapitre 2



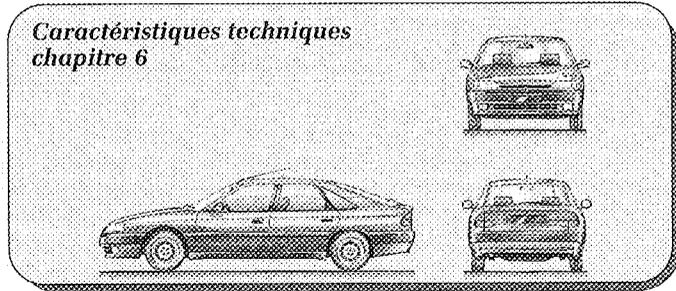
Conseils pratiques
chapitre 5

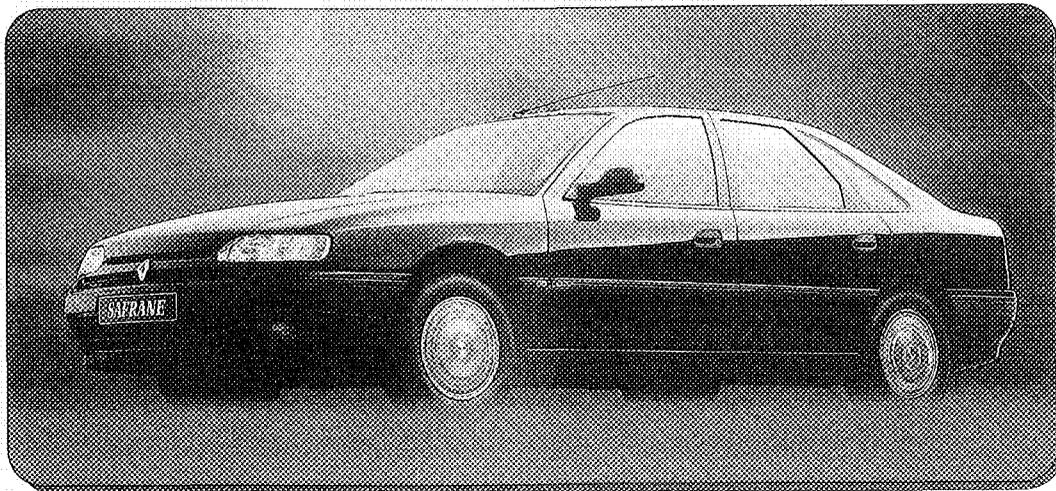


Votre confort
chapitre 3

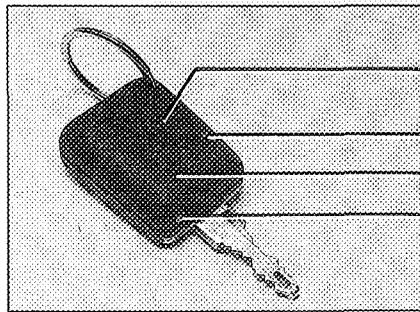
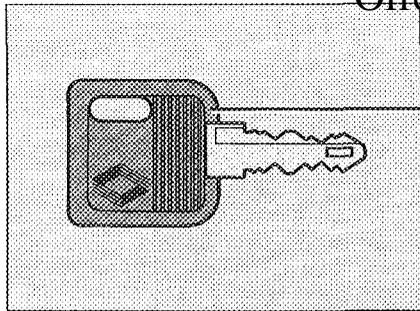


Caractéristiques techniques
chapitre 6



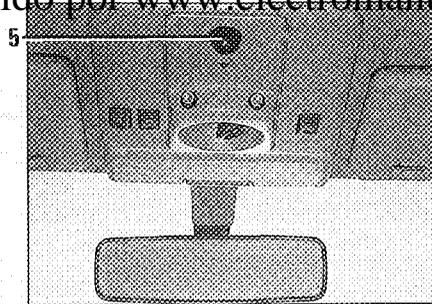


Clés - Télécommande.....	1.2
Portes.....	1.2 - 1.3
Alarme anti-intrusion.....	1.4 - 1.5
Antivol électronique.....	1.6 à 1.8
Sièges - Appui-tête.....	1.9 à 1.13
Mémorisation des réglages du poste de conduite.....	1.12 - 1.13
Ceintures de sécurité.....	1.14 - 1.15
Poste de conduite.....	1.16 à 1.19
Appareils de contrôle.....	1.20 à 1.34
Module de conduite.....	1.32 à 1.34
La voiture vous parle (synthèse de la parole).....	1.35
Volant de direction.....	1.36
Rétroviseurs.....	1.37
Essuie-vitres.....	1.38
Avertisseurs - Feux.....	1.39 à 1.41
Réglage des projecteurs.....	1.41
Remplissage carburant.....	1.42



Clés

- 1 Clé de contacteur-démarrreur, des portes, du coffre à bagages, du bouchon de remplissage carburant, de l'alarme et de la sirène d'alarme auto-alimentée *.
- 3 Télécommande de verrouillage *, clé de contacteur-démarrreur, des portes, du coffre à bagages, du bouchon de remplissage carburant *, de l'alarme et de la sirène d'alarme auto-alimentée *.



Télécommande de verrouillage électrique des portes *

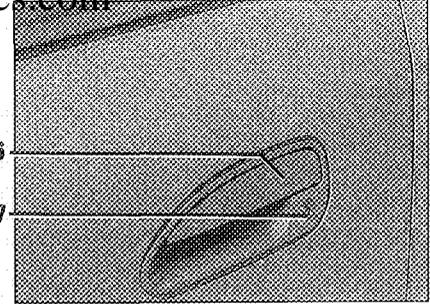
Ce dispositif infrarouge remplit les mêmes fonctions que les clés de portes. Le verrouillage ou le déverrouillage est assuré indifféremment par la télécommande 3 ou par action de la clé dans une porte avant.

Chaque ensemble télécommande-récepteur possède un numéro de combinaison propre. Ce numéro de combinaison est indiqué dans le compartiment à piles de la télécommande.

Verrouillage, déverrouillage des portes

A proximité de l'une des portes de votre véhicule, dirigez la diode 4 vers la cellule 5, pressez la touche, le témoin 2 s'allume et ordonne le verrouillage ou le déverrouillage.

La télécommande 3 est alimentée par des piles qu'il convient de remplacer lorsque le témoin de piles ne s'allume plus (voir « télécommande de verrouillage - piles »).



Ouverture de portes de l'extérieur

Avant : Déverrouillez avec la clé l'une des serrures 7 des portes avant. Placez la main sous la poignée 6 et tirez vers vous.

Arrière : Lorsqu'une porte avant est ouverte, soulevez de l'intérieur le bouton de déverrouillage et manœuvrez la poignée de la porte.

Alarme sonore *

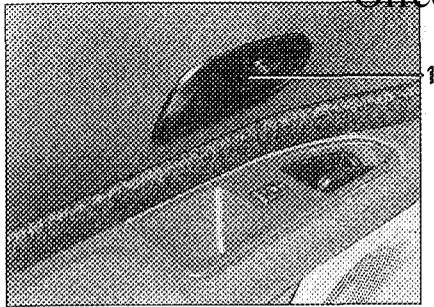
A l'ouverture d'une porte, une alarme sonore se déclenche pour vous signaler que les feux sont restés allumés alors que le contact moteur est coupé (décharge de la batterie...).

IMPORTANT

N'oubliez pas d'enregistrer le numéro de vos clés et de votre télécommande *.

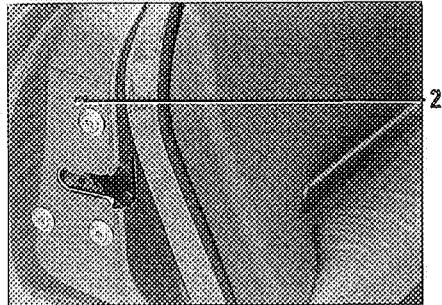
En cas de perte ou si vous désirez un autre jeu de clés ou télécommande, adressez-vous à votre Représentant Renault. Indiquez-lui les numéros et présentez-lui les papiers du véhicule. Notre service de dépannage peut assurer en 48 heures la fourniture de clés de remplacement.

* Suivant version ou option

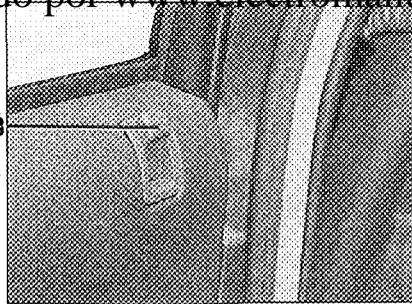


Ouverture de portes de l'intérieur

Manœuvrez la poignée 1.



Sécurité « enfants » pour rendre impossible l'ouverture des portes arrière de l'intérieur, déplacez le levier 2 de chaque porte et vérifiez de l'intérieur que les portes sont bien condamnées.

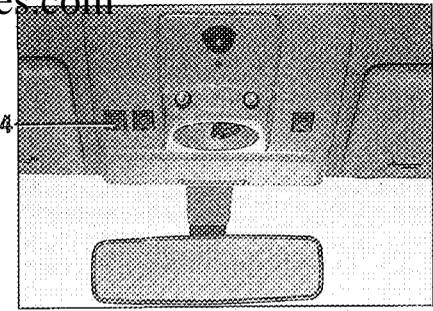


Verrouillage des portes

Commande manuelle *

Portes avant : De l'extérieur utilisez la clé ou de l'intérieur enfoncez le bouton 3 porte fermée.

Portes arrière : Enfoncez le bouton 3 de chaque porte.



Commande électrique *

Elle permet la commande simultanée des serrures des quatre portes de l'extérieur comme de l'intérieur du véhicule, de la trappe à carburant et du coffre à bagages.



Commande de l'extérieur

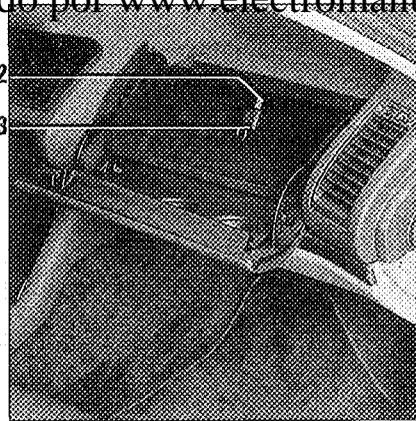
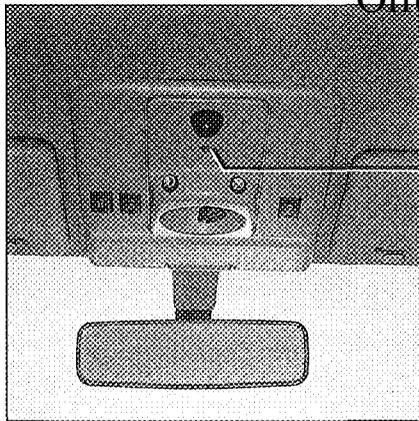
Verrouillez ou déverrouillez avec la clé la serrure d'une porte avant ou avec la télécommande.

Commande de l'intérieur

Verrouillez ou déverrouillez en appuyant sur le contacteur 4.

Nota : Sur les portes avant, le verrouillage ne peut pas être effectué porte ouverte.

* Suivant version



Attention

Une absence de clignotement des feux de détresse à la mise en veille de l'alarme indique que le coffre, le capot ou une des portières est resté ouvert et que la détection périmétrique est inactive (la détection volumétrique reste active).

À sa fermeture, les clignotements des feux de détresse indiqueront que la détection périmétrique devient active.

Toute ouverture du coffre, du capot ou d'une portière déclenche **immédiatement**, l'alarme **. L'allumage fixe du témoin lumineux traduit la période de stabilisation du champ des ultra-sons.

Après stabilisation du champ des ultra-sons, le témoin lumineux devient clignotant ; toute intrusion dans le véhicule (bris de glace...) déclenche l'alarme **.

Alarme anti-intrusion *

Votre véhicule est équipé d'une alarme anti-intrusion qui assure sa protection par les fonctions suivantes :

- protection volumétrique de l'habitacle par un champ d'ultra-sons ;
- protection périmétrique de l'habitacle ;
- protection périmétrique du coffre et du capot.

A - Mise en veille de l'alarme

Avant toute mise en veille de l'alarme

Vérifiez que :

- les vitres et le toit ouvrant * soient fermés ;
- passager, animal ou objet, susceptibles par leur mouvement de déclencher l'alarme, ne se trouvent pas à l'intérieur du véhicule.

Mise en veille de l'alarme

Elle s'effectue lors de la condamnation des portes par télécommande infrarouge 3. Elle est visualisée par deux clignotements des feux de détresse et l'allumage du voyant 1 au plafonnier.

En cas de non réaction à la mise en veille de l'alarme à la condamnation des portes

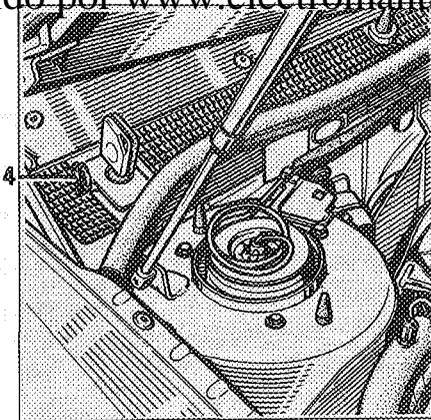
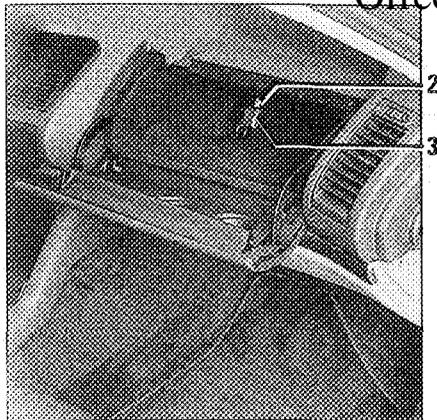
Déverrouillez, à l'aide de la clé 3, l'interrupteur de secours 2 dissimulé à l'intérieur de la boîte à gants.

IMPORTANT

Compte-tenu de sa consommation de courant, l'alarme ne devra pas rester en veille continue plus de cinq semaines.

* Suivant option ou pays

** Conformément à la législation en vigueur, une fois l'alarme déclenchée, les feux de croisement (suivant pays), les feux de détresse ainsi que l'avertisseur sonore du véhicule ou la sirène (suivant option) fonctionnent de façon alternée durant 30 secondes. Après 30 secondes de silence, l'alarme se réarme automatiquement pour « veiller » à nouveau. Après trois déclenchements successifs, l'alarme est inactive, mais le témoin lumineux reste clignotant, simulant une veille.



B - Mise hors veille de l'alarme

L'alarme, même déclenchée, s'arrête lors de la décondamnation des portes par la télécommande infrarouge.

Cette mise hors veille est visualisée par un clignotement des feux de détresse.

Attention

L'ouverture des portes avec la clé n'arrête pas l'alarme : celle-ci doit être arrêtée par la télécommande infrarouge.

L'interrupteur de secours 2, dissimulé dans la boîte à gants, permet d'autoriser, ou d'interdire, le dernier état de l'alarme imposé par la télécommande.

C - Sirène auto-alimentée *

La sirène auto-alimentée, est équipée d'une serrure à clé protégée par un capuchon étanche 4 qui permet de la mettre hors circuit (à l'aide de la clé 3) avant toute intervention sur le circuit électrique du véhicule et en cas de rupture des fusibles de protection Alarme.

Après chaque manipulation de la serrure, veillez à bien refermer le capuchon étanche 4 de la sirène afin d'éviter sa destruction (entrées d'eau).

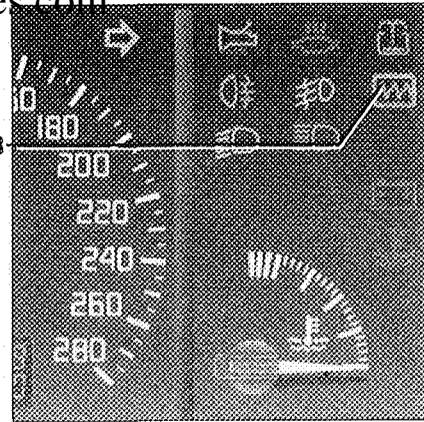
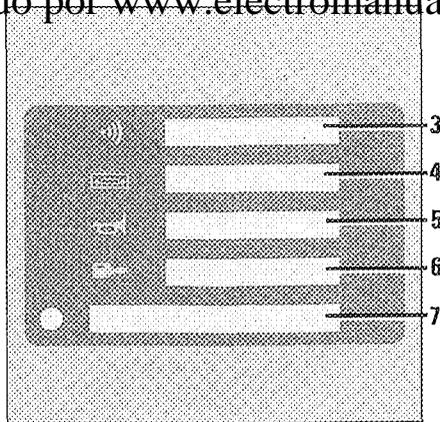
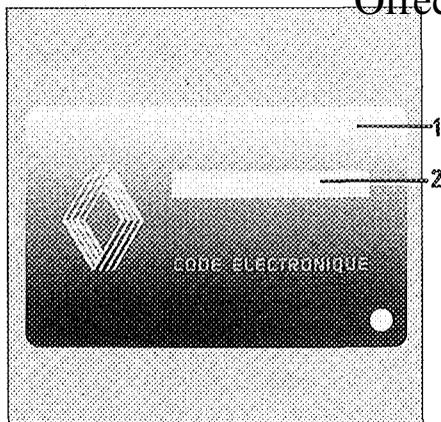
CONSEIL

Veillez à ce que la sirène auto-alimentée soit bien remise en service après l'intervention.

Nota : La position « accessoires » du contacteur de démarrage, permet de vérifier le bon fonctionnement de la détection volumétrique : la diode clignotera à tout mouvement dans l'habitacle.

L'initialisation de l'auto-alimentation de la sirène nécessite 2 h 30 de roulage pour que la batterie interne puisse assurer un cycle complet de déclenchement autonome.

* Suivant option ou pays



Antivol électronique (équipant certaines versions essence)

Elle interdit le démarrage du véhicule à toute personne ne disposant pas de la télécommande de verrouillage des portes du véhicule.

Toutefois, en cas de défaillance de la télécommande, il reste possible d'utiliser le véhicule en condamnant provisoirement l'antivol électronique par l'introduction d'un code de 4 chiffres dont vous êtes seul détenteur.

Ce code, imprimé sur la carte **1** qui vous est remise à la livraison du véhicule, est masqué par une pellicule protectrice **2**. Pour le rendre visible, il suffit de gratter la protection.

Il est fortement conseillé de conserver cette carte dans vos papiers personnels.

Nota : sur le verso de la carte, vous trouvez les indications suivantes :

3 numéro de la télécommande à infrarouge (ce code est imprimé par le fabricant ; on le retrouve sur les étiquettes collées sur les clés émettrices).

A compléter (à l'aide d'un stylo à bille) :

- 4** code de l'autoradio
- 5** numéro de la clé de l'alarme.
- 6** numéro de la clé du véhicule.
- 7** emplacement pour notes personnelles.

Principe de fonctionnement

Lors de l'ouverture des portes avec la télécommande, le signal infrarouge codé est identifié par le véhicule.

À la mise sous contact, le témoin **8** clignote pendant 2 secondes au tableau de bord puis reste fixe ; le véhicule a reconnu le code et le démarrage est donc possible.

Le témoin **8** s'éteint au démarrage moteur.

Après fermeture des portes avec la télécommande, même si l'on introduit la clé dans le contacteur, le démarrage du véhicule ne sera pas autorisé : le témoin **8** clignotera indéfiniment.



Procédure d'introduction du code

- Déverrouillez les portes du véhicule à l'aide de la clé. **L'alarme se déclenche.** Pour la mettre hors veille, reportez-vous au paragraphe « Alarme anti-intrusion » (Mise hors veille de l'alarme - Sirène auto-alimentée).
 - Mettez le contact : le témoin **B** clignote au tableau de bord.
- A - Appuyez à fond sur la pédale d'accélérateur et maintenez-la enfoncée : le témoin **B** s'éteint.
- B - Appuyez sur la commande **9** un nombre de fois égal au premier chiffre du code **en contrôlant que le voyant B s'allume bien à chaque fois.**

Situation exceptionnelle

En cas de défaillance de votre télécommande infrarouge, utilisez le second boîtier de télécommande de verrouillage qui vous a été remis à la livraison du véhicule.

Si vous ne pouvez disposer de celui-ci, il est possible de rendre l'antivol électronique provisoirement inopérant en introduisant manuellement le code de 4 chiffres.

IMPORTANT

Le témoin **B** doit s'allumer pour que le signal soit bien pris en compte.

- C - Relâchez la pédale d'accélérateur : le témoin **B** clignote.

Reproduire l'ensemble des opérations A, B et C pour introduire successivement les 3 autres chiffres du code.

- A l'issue de l'introduction du code, le témoin **B** doit être allumé de façon continue.

S'il clignote, le code est erroné. Coupez le contact, puis renouvelez la procédure d'introduction du code.

Attention

- Vous avez droit à 3 essais pour introduire votre code, après quoi vous devrez consulter votre Représentant Renault.
- Une fois le code validé (témoin **B** fixe) votre véhicule n'est plus protégé par l'antivol électronique : il s'utilise comme un véhicule classique.

Remise en fonction de l'antivol électronique

Votre véhicule ne sera de nouveau protégé que lorsque vous aurez effectué les opérations suivantes :

- ouvrez les portes avec la télécommande
- mettez le contact : le témoin **B** est allumé fixe.
- vous pouvez démarrer.

IMPORTANT

Contrôlez toujours le retour de la fonction antidémarrage :

- coupez le contact
- de l'intérieur, fermez les portes avec la télécommande
- remettez le contact

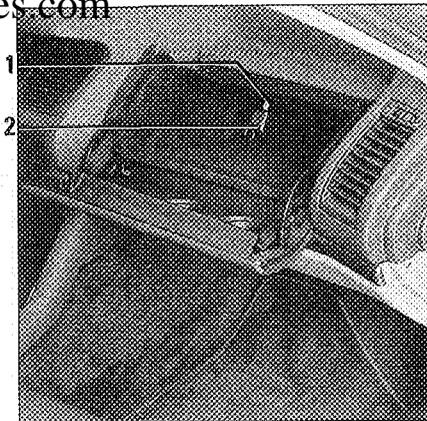
Le témoin **B** doit clignoter pour signaler l'interdiction de démarrer.

Contrôlez également que la fonction alarme est activée en ouvrant les portes avec la clé.

Antivol électronique

Défaillances

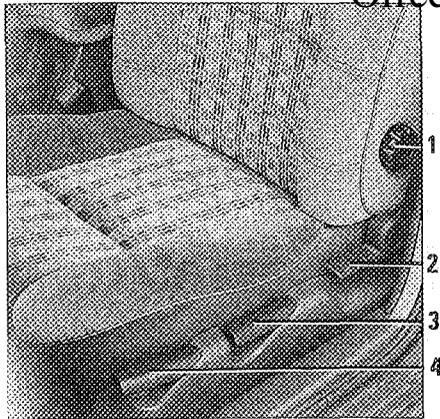
Situation	État du témoin	Cause	Que faire ?
			
Après avoir déverrouillé les portes du véhicule avec la télécommande.	Clignotant.	Défaillance de l'antivol électronique.	Entrez le code manuellement.
Moteur tournant • en phase de décélération ou au ralenti.	Clignotant.	Défaillance de l'antivol électronique panne combinée de l'antivol électronique + défaillance du calculateur d'injection.	Reportez-vous au chapitre « Tableau de bord » témoin de défaillance électronique
• hors phase de décélération ou au ralenti.	Allumé fixe.	Défaillance du calculateur d'injection ou panne combinée de l'antivol électronique + défaillance du calculateur d'injection.	Consultez votre représentant Renault.

**Antivol électronique**
(équipant certaines versions diesel)

Elle interdit le démarrage du véhicule à toute personne ne disposant pas de la télécommande de verrouillage des portes du véhicule.

Toutefois, en cas de défaillance de la télécommande, il reste possible d'utiliser le véhicule en condamnant provisoirement l'antivol électronique. Pour cela, ouvrez la boîte à gants et tournez la clé de contacteur-démarrreur **2** dans la serrure **1** jusqu'à la position **OFF**.

Consultez rapidement votre représentant Renault.



Réglage des sièges avant avec commandes manuelles

Nota : Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages voiture à l'arrêt.

• **Pour avancer ou reculer :**

Manœuvrez le levier 4 pour déverrouiller. A la position choisie, relâchez le levier et assurez-vous du bon verrouillage.

• **Pour incliner le dossier :**

Manœuvrez le levier 2.

Particularité siège passager

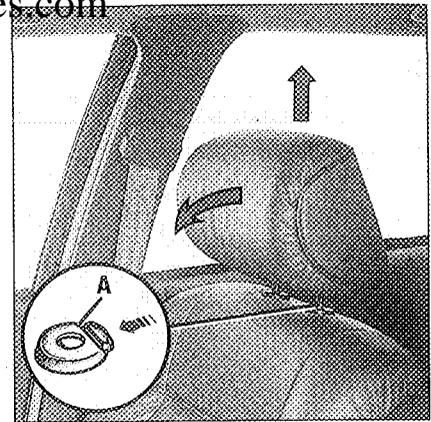
Pour certaines versions, le réglage de l'inclinaison du dossier entraîne aussi une modification de l'inclinaison de l'assise.

• **Pour soulever ou abaisser l'assise du siège conducteur :**

Manœuvrez le levier 3.

• **Pour régler le confort du siège conducteur au niveau des lombaires :**

Manœuvrez la molette 1.



Réglage de l'appui-tête

• **Pour régler la hauteur :**

Faites-le simplement coulisser.

• **Pour l'avancer ou le reculer :**

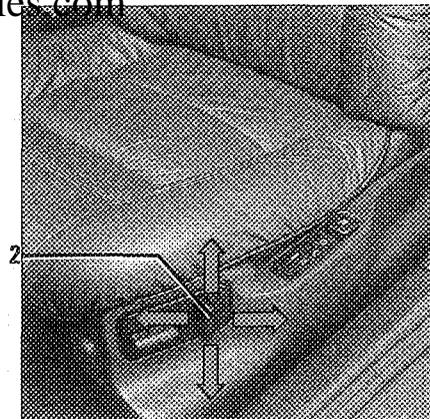
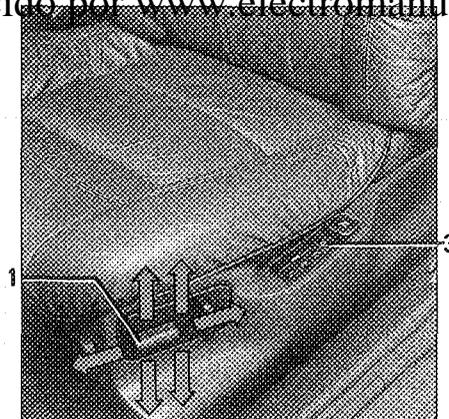
Faites-le pivoter vers l'avant ou l'arrière.

• **Pour l'enlever :**

Appuyez sur la languette A du guide d'appui-tête.

• **Pour le remettre en place :**

Introduisez les tiges dans les fourreaux, crantages vers l'avant, et abaissez l'appui-tête jusqu'à la hauteur désirée.



Réglage des sièges avant avec commandes électriques

Cette prestation est liée au niveau d'équipement de votre véhicule (reportez-vous au chapitre « mémorisation des réglages du poste de conduite »).

Les contacteurs **1** et **2** reproduisent la forme du siège : le contacteur **1** pour les réglages concernant l'assise et le contacteur **2** pour les réglages concernant le dossier et l'appui-tête*.

Le système fonctionne :

- à la mise sous contact du véhicule ;
- à l'ouverture des portes par la télécommande infrarouge (durée limitée à 15 secondes) ;
- à l'ouverture de la porte conducteur (durée limitée à 4 minutes).

IMPORTANT

Pour le siège conducteur, le bouton **3** doit être en service (position enfoncée).

Réglages de l'assise : contacteur **1**

- **Pour avancer :**
Actionnez-le vers l'avant.
- **Pour reculer :**
Actionnez-le vers l'arrière.
- **Pour rehausser l'avant :**
Actionnez l'avant du contacteur vers le haut.
- **Pour abaisser l'avant :**
Actionnez l'avant du contacteur vers le bas.
- **Pour réhausser l'arrière :**
Actionnez l'arrière du contacteur vers le haut.
- **Pour abaisser l'arrière :**
Actionnez l'arrière du contacteur vers le bas.

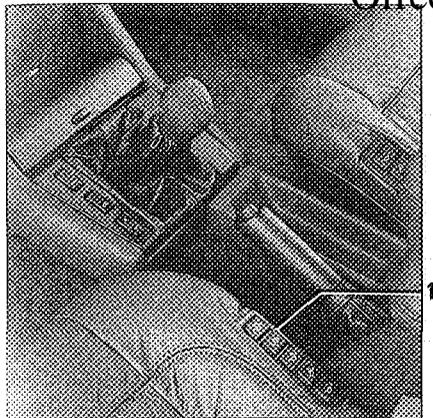
Réglages du dossier et de l'appui-tête* : contacteur **2**

- **Pour incliner le dossier :**
Actionnez-le vers l'avant ou l'arrière.
- **Pour réhausser l'appui-tête* :**
Actionnez-le vers le haut.
- **Pour abaisser l'appui-tête* :**
Actionnez-le vers le bas.

IMPORTANT

Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages voiture à l'arrêt.

* Suivant pays.



Réglages des sièges « Ergomatic »

Celui-ci concerne les deux sièges avant. Il est constitué de **poches gonflables** insérées dans l'assise et le dossier des deux sièges, permettant un réglage postural très précis.

Réglage des poches gonflables

Contact mis, vous pouvez modifier indépendamment le gonflage des poches pour un meilleur confort.

Pour cela, il suffit de presser le ou les contacteurs-basculateurs **1** correspondants pour permettre le remplissage ou le vidage des poches.

- **Pour remplir** : pressez sur +.
- **Pour vider** : pressez sur -.

* Suivant version ou option.



Réglage des poches latérales du dossier.



Réglage de la poche d'assise en sous-cuisses.



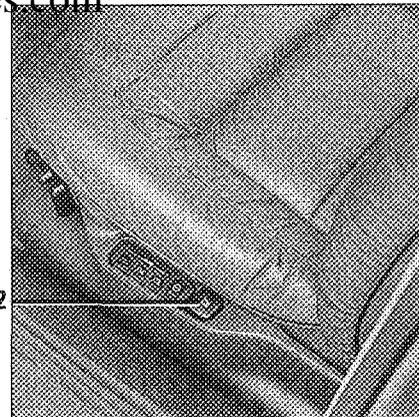
Réglage de la poche supérieure du dossier.



Réglage de la poche centrale du dossier.



Réglage de la poche inférieure du dossier.



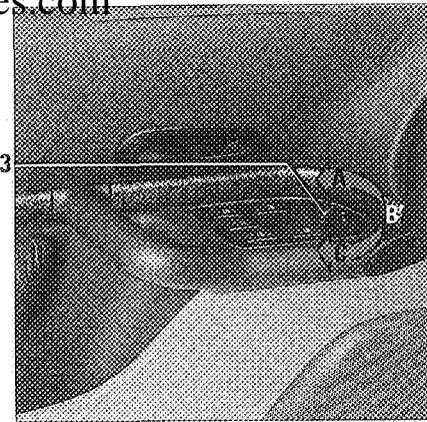
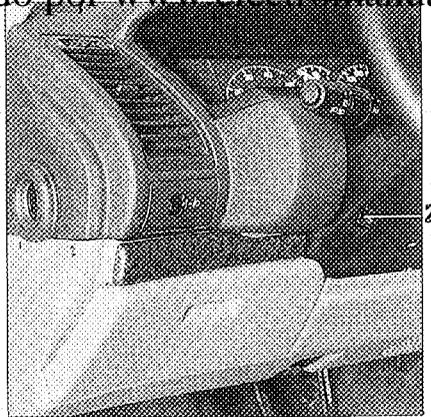
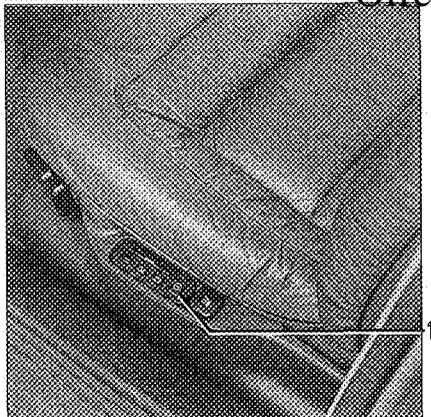
Sièges chauffants*



Contact mis, actionnez le contacteur **2**. Un témoin s'allume au tableau de bord.

Attention

Le témoin allumé ne signifie pas que le système est actif. En effet, celui-ci est thermostaté et ne fonctionne que lorsque la température habitacle est inférieure à 12°C (avec une tolérance de plus ou moins 4°C).



Mémorisation des réglages du poste de conduite

Plusieurs personnes conduisent habituellement votre véhicule ? Vous avez la possibilité de mémoriser trois positions distinctes du poste de conduite.

Ces positions regroupent un ensemble de réglages concernant :

- A - les réglages du siège conducteur,
- B - le réglage du volant,
- C - les réglages des deux rétroviseurs extérieurs et, dans un deuxième temps, le réglage du rétroviseur côté passager en marche arrière.

Le système fonctionne lorsque le bouton 1 est en service :

- à la mise sous contact du véhicule ;
- à l'ouverture des portes par la télécommande infrarouge (durée limitée à 15 secondes) ;
- à l'ouverture de la porte conducteur (durée limitée à 4 minutes).

■ Procédure de mémorisation

Appuyez sur le bouton **1** pour le mettre en service : position enfoncée.

A - Les réglages du siège conducteur

Reportez-vous au paragraphe « Réglage des sièges avant avec commandes électriques ».

Nota : par mesure de sécurité, il n'est pas possible de mémoriser la position « couchette » (seules les positions dites « de conduite » sont mémorisables).

B - Le réglage du volant en profondeur

Actionnez le contacteur **2** vers l'avant ou vers l'arrière.

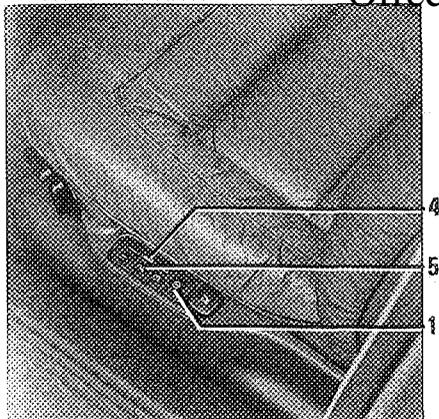
C - Réglage des rétroviseurs extérieurs

Actionnez le bouton **3** (contact mis et moteur non tournant).

Position **A** : pour régler le rétroviseur gauche.

Position **C** : pour régler le rétroviseur droit,

B étant la position centrale inactive.



☒ Mémorisation des réglages

Une fois tous ces réglages effectués, appuyez sur le bouton **4** puis, immédiatement, pressez le bouton **5** désiré :

- 1 première position de conduite
- 2 deuxième position de conduite
- 3 troisième position de conduite

Appuyez de nouveau sur le bouton **1** pour mettre le système hors tension.

☒ Rappel d'une position mémorisée

- a) Pressez l'interrupteur **1** pour mettre sous tension.
- b) Pressez le bouton **5** correspondant à votre sélection de mémorisation. Maintenez la pression sur le bouton jusqu'à ce que le siège revienne automatiquement à votre position de conduite.

Nota : si vous effectuez un rappel d'une position mémorisée dans les 15 secondes après l'ouverture du véhicule à l'aide de la télécommande infrarouge, attendez la fin du réglage avant de démarrer le moteur et ne touchez aucun autre bouton du système, sinon la mise en positionnement sera interrompue.

- c) Pressez de nouveau l'interrupteur **1** pour interrompre, si nécessaire, le réglage automatique ou mettre hors tension.

☒ Réglage du rétroviseur passager en marche arrière

Lors du passage en marche arrière, le rétroviseur passager prend un positionnement particulier si le bouton **1** est enfoncé.

Il vous est possible de mémoriser aussi une position « marche arrière personnalisée ».

Pour cela :

- procédez au rappel de votre position de conduite ;
- enclenchez la marche arrière (contact mis, moteur non tournant) et réglez le rétroviseur passager ;
- appuyez sur le bouton **4** ;
- appuyez sur le bouton **5** correspondant à votre position de conduite ;
- pressez l'interrupteur **1** pour mettre hors tension si nécessaire.

Le réglage du rétroviseur est mémorisé.

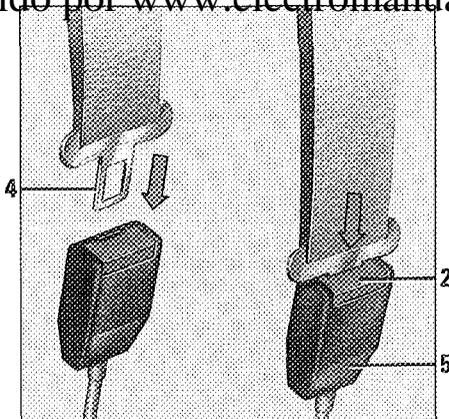


Ceintures de sécurité

Pour assurer votre sécurité, nous vous conseillons de porter votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements. De plus, vous devez vous conformer à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Avant de démarrer, ajustez correctement votre ceinture comme expliqué ci-après.

La sangle de boudrier 1 doit être rapprochée le plus possible de la base du cou, sans toutefois porter sur ce dernier. Pour optimiser ce réglage reportez-vous au paragraphe « Réglage en hauteur de la ceinture boudrier places avant ». La sangle de bassin 3 doit être portée à plat sur les cuisses et contre le bassin. La ceinture doit porter le plus directement possible sur le corps. Ex. : évitez les vêtements trop épais, les objets intercalés, etc.



Ajustement des ceintures de sécurité pour obtenir la meilleure protection

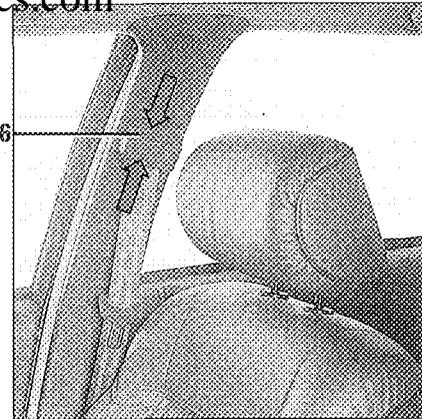
S'il s'agit des places avant, réglez d'abord la position du siège, puis l'inclinaison du dossier qui doit être la moins forte possible.

Tenez-vous bien appuyé contre le dossier. La sangle de boudrier 1 doit être rapprochée le plus possible de la base du cou, sans toutefois porter sur ce dernier.

Pour optimiser ce réglage reportez-vous au paragraphe « Réglage en hauteur de la ceinture boudrier places avant ».

La sangle de bassin 3 doit être portée à plat sur les cuisses et contre le bassin.

La ceinture doit porter le plus directement possible sur le corps. Ex. : évitez les vêtements trop épais, les objets intercalés, etc.



Ceintures à enrouleur automatique

Pour verrouiller

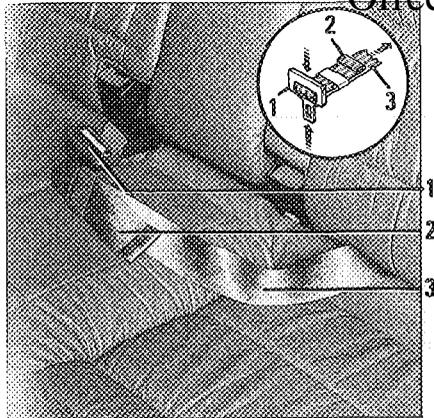
Déroulez lentement la sangle et assurez l'encliquetage du pêne 4 dans le boîtier 5 (vérifiez le verrouillage en tirant sur le pêne 4). S'il se produit un blocage, effectuez un large retour en arrière et déroulez à nouveau.

Pour déverrouiller

Pressez le bouton 2 du boîtier 5, la ceinture est rappelée par l'enrouleur. Accompagnez le pêne pour faciliter cette opération.

Réglage en hauteur de la ceinture boudrier places avant

Pressez le bouton 6 pour sélectionner votre position de réglage de telle sorte que la sangle boudrier 1 passe comme indiqué précédemment.



Ceinture ventrale centrale à réglage manuel *

Le verrouillage, le déverrouillage et l'ajustement s'effectuent de la même manière que pour les ceintures à enrouleur.

Réglage de la ceinture de bassin

- Pour tendre, tirez sur le brin libre 2 de la ceinture.
- Pour détendre, basculez la boucle de réglage 1 perpendiculairement à la ceinture, pressez la boucle tout en tirant sur la sangle de bassin 3.

IMPORTANT

• Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système de retenue montés d'origine : ceintures et sièges ainsi que leurs fixations.

Pour des cas particuliers, ex. : installation d'une ceinture en place centrale arrière, siège enfant, etc., consultez votre Représentant Renault.

• N'utilisez pas de dispositifs permettant d'introduire du jeu dans les sangles (ex. : pince à linge, clip, etc.).

• Ne faites jamais passer la sangle baudrier sous votre bras côté porte.

• N'utilisez pas la même ceinture pour plus d'une personne et n'attachez jamais un bébé ou un enfant sur vos genoux avec votre ceinture.

• La ceinture ne doit pas être vrillée.

• A la suite d'un accident grave, faites remplacer les ceintures qui étaient en service à ce moment. De même, faites remplacer votre ceinture si celle-ci présente une dégradation.

• Lors de la remise en place de la banquette arrière, veillez à bien repositionner la ceinture de sécurité de façon à pouvoir l'utiliser correctement.

• Si nécessaire, réajustez la position et la tension de la ceinture.

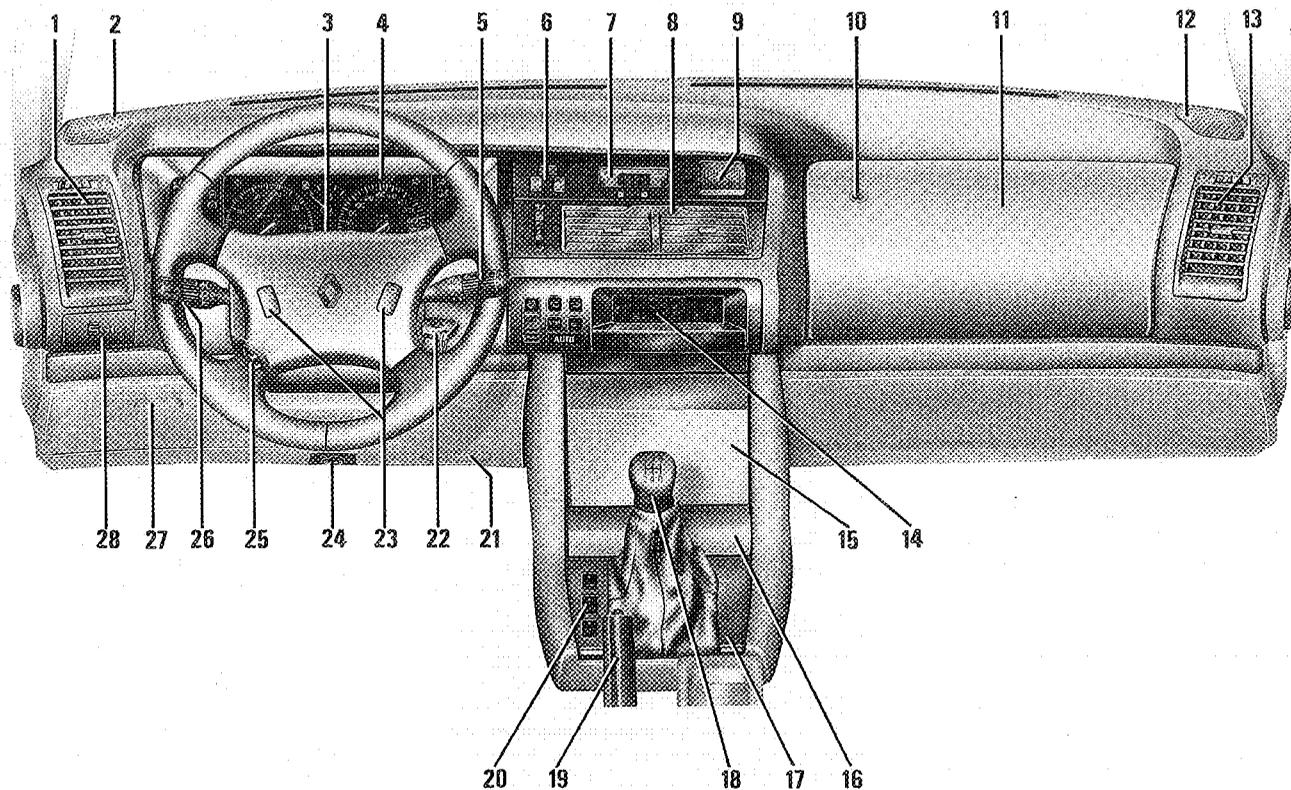
Lorsque les passagers sont des enfants

L'utilisation de dispositifs de retenue pour les bébés et les enfants est réglementée. Respectez les lois de la région où vous vous trouvez. (Pour mémoire, en France, les enfants de moins de 10 ans doivent être installés aux places arrière.) Quoiqu'il en soit, nous vous conseillons de toujours placer les enfants à l'arrière, correctement attachés.

Pour les enfants dont la taille ne permet pas le port correct de la ceinture de sécurité adulte, plusieurs moyens de retenue existent : porte-bébé, nacelle, siège de type coquille ou bouclier, coussin de réhausse agréé, etc. ; leur choix dépend de la taille et du poids de l'enfant. Prenez conseil auprès de votre Représentant Renault.

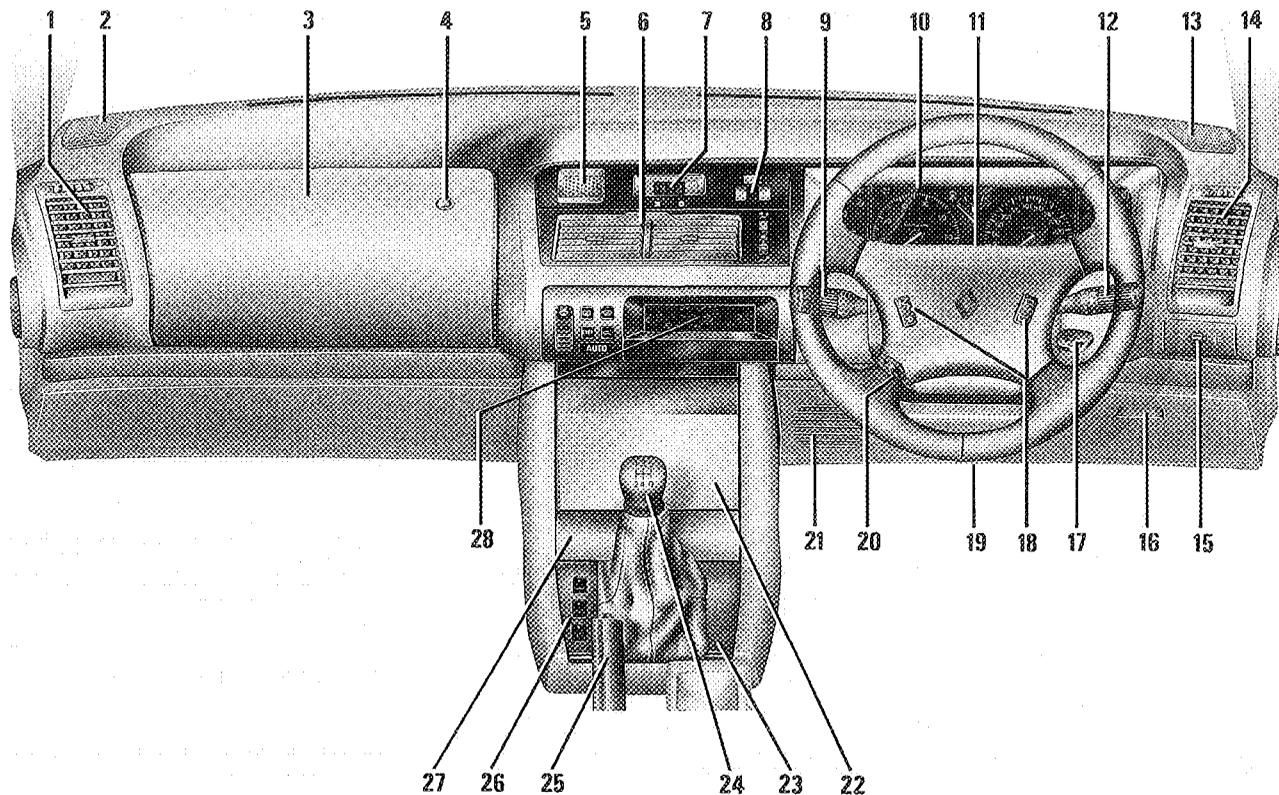
Pour fixer ces différents dispositifs de retenue, vous pouvez utiliser selon les cas les ceintures d'adultes existantes, ou les sangles spécifiques du siège enfant. **Mais dans tous les cas, il est très important de suivre précisément les instructions portées sur la notice de montage du fabricant.**

* Suivant version ou pays

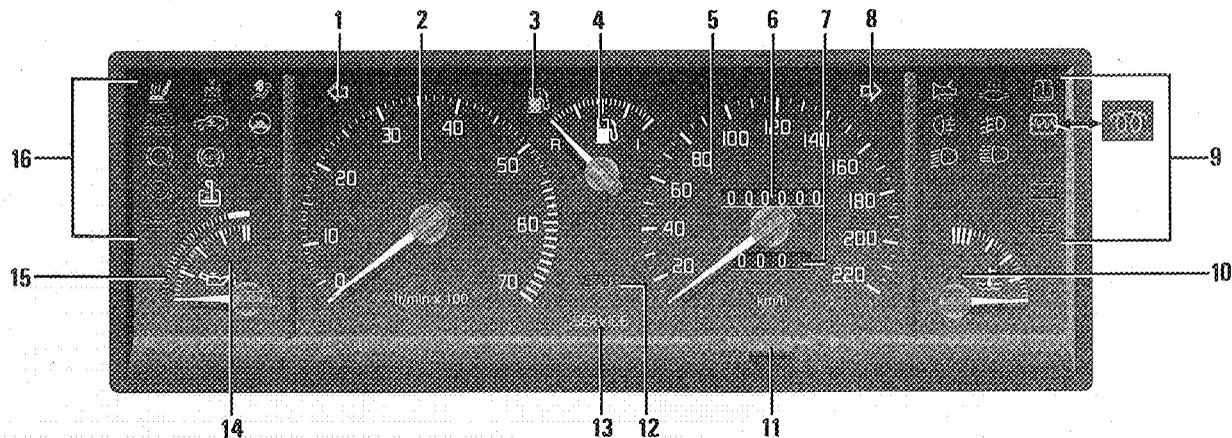


La présence des équipements décrits ci-après dépend de la version et des options du véhicule ainsi que du pays

- | | | | | | |
|---|--|----|---|----|---|
| 1 | Aérateur gauche | 10 | Serrure boîte à gants | 20 | Contacteurs de commandes :
• du régulateur de vitesse
• du correcteur d'assiette à contrôle électronique
• de l'amortissement variable à contrôle électronique |
| 2 | Emplacement pour haut-parleur aigus gauche | 11 | Boîte à gants | 21 | Haut-parleur diffusant les messages parlés |
| 3 | Contacteur du signal danger | 12 | Emplacement pour haut-parleur aigus droit | 22 | Contacteur de démarrage |
| 4 | Appareils de contrôle | 13 | Aérateur droit | 23 | Touches de réglage du régulateur de vitesse |
| 5 | • Manette d'essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise et de la lunette arrière.
• Commande de défilement des informations de l'ordinateur de bord | 14 | Tableau de climatisation (avec ou sans affichage) | 24 | Levier d'ouverture du capot moteur |
| 6 | Touches de la commande de la synthèse de la parole (messages parlés) | 15 | Emplacement pour autoradio | 25 | Réglage en profondeur du volant |
| 7 | Affichage et commandes :
• de la montre
• de la température extérieure | 16 | Cendrier et allume-cigares | 26 | Manette des feux indicateurs de direction, d'avertisseur, d'éclairage, des feux de brouillard avant et anti-brouillard arrière |
| 8 | Double aérateur central | 17 | Emplacement pour contacteur de commande 4 x 4 | 27 | Boîte à fusibles |
| 9 | Vide-poches | 18 | Levier de vitesses | 28 | Correcteur d'orientation des projecteurs |
| | | 19 | Frein à main | | |



- | | | |
|---|--|--|
| 1 Aérateur | 10 Appareils de contrôle | 19 Levier d'ouverture du capot moteur |
| 2 Emplacement pour haut-parleur aigus gauche | 11 Contacteur du signal danger | 20 Réglage en profondeur du volant |
| 3 Boîte à gants | 12 • Manette d'essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise et de la lunette arrière
• Commande de défilement des informations de l'ordinateur de bord | 21 Haut-parleur diffusant les messages parlés |
| 4 Serrure boîte à gants | 13 Emplacement pour haut-parleur aigus droit | 22 Emplacement pour autoradio |
| 5 Vide-poches | 14 Aérateur | 23 Emplacement pour contacteur de commande 4 x 4 |
| 6 Double aérateur central | 15 Correcteur d'orientation des projecteurs | 24 Levier de vitesses |
| 7 Affichage et commandes :
• de la montre
• de la température extérieure | 16 Boîte à fusibles | 25 Frein à main |
| 8 Touche de la commande synthèse de la parole (messages parlés) | 17 Contacteur de démarrage | 26 Contacteurs de commandes :
• du régulateur de vitesse
• du correcteur d'assiette à contrôle électronique
• de l'amortissement variable à contrôle électronique |
| 9 Manette des feux indicateurs de direction, d'avertisseur, d'éclairage, des feux de brouillard avant et des antibrouillard arrière | 18 Touches de réglage du régulateur de vitesse | 27 Cendrier et allume-cigares |
| | | 28 Tableau de climatisation (avec ou sans affichage) |



Le témoin  vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.

- | | | |
|--|--|---|
| <p>1  Témoin des feux indicateurs de direction gauche</p> <p>2 Compte-tours
 • jusqu'au régime 30, régime moteur à ne pas dépasser sur des rapports intermédiaires pour une conduite économique
 • du repère 55 à 60 (ou 38 à 48 en version diesel), réserve de puissance à utiliser brièvement
 • au-delà du repère 60 (ou 48 en version diesel) régime moteur interdit</p> | <p>3  Témoin d'alerte mini carburant
 S'il clignote vous êtes en réserve carburant. S'il s'allume de façon continue, faites le plein dès que possible.</p> <p>4 Indicateur de niveau carburant</p> <p>5 Indicateur de vitesse (km ou miles) :
 L'échelle de graduation de l'indicateur de vitesse dépend de la motorisation</p> | <p>6 Totalisateur général de distance parcourue</p> <p>7 Totalisateur partiel de distance parcourue</p> <p>8  Témoin des feux indicateurs de direction droit</p> |
|--|--|---|

9



Témoin de boîte automatique
Il s'allume à la mise sous contact et s'éteint sous trois secondes après la mise en route moteur.

En roulant

- S'il s'allume de façon continue, il signale une défaillance électrique ou électronique. Deux cas peuvent se présenter à la remise en route moteur :
 - le témoin s'éteint sous 3 secondes : le système a détecté un défaut fugitif (il est conseillé de signaler cet incident à la prochaine visite chez votre Représentant Renault).
 - le témoin reste allumé : la défaillance est plus importante consultez au plus tôt un Représentant Renault.
- S'il clignote, moteur froid et à température extérieure très basse, il signale que la température d'huile est trop basse. Continuez à rouler en accélérant modérément jusqu'à extinction du témoin.
- S'il clignote, en toute autre condition, il signale que la température d'huile est trop élevée. Roulez plus modérément pour permettre à l'huile de refroidir jusqu'à disparition du clignotement.



Non utilisé



Témoin d'alerte niveau mini liquide essuie-lave-vitre
Faites le plein dès que possible.



Témoin de feu de brouillard arrière



Témoin des projecteurs anti-brouillard avant



Témoin d'injection
Il s'allume à la mise sous contact et s'éteint sous trois secondes.
S'il s'allume en roulant, il signale une défaillance électrique ou électronique. Consultez au plus tôt un Représentant Renault.

Particularité « Antivol électronique » versions essence

Il clignote à la mise sous contact (moteur non tournant) pendant 2 secondes, puis reste fixe.
Il s'éteint à la mise en route du moteur.
Si le témoin s'allume en roulant, cela peut indiquer une défaillance de l'antivol électronique ou une défaillance du calculateur d'injection.
Consultez votre Représentant Renault.

ou



Témoin de préchauffage sur version diesel

La clé de contact en position M, il doit s'allumer ; il indique que les bougies de préchauffage sont en circuit ; il s'éteint quand le préchauffage est obtenu et que le moteur peut être démarré.



Témoin des feux de croisement



Témoin des feux de route



Témoin de charge de la batterie

Il doit s'éteindre dès que le moteur tourne ; s'il s'allume sur route, cela indique une surcharge ou une décharge du circuit électrique. Arrêtez-vous et faites vérifier le circuit.



Témoin d'alerte de température du liquide de refroidissement

S'il s'allume arrêtez-vous et laissez tourner le moteur au ralenti une ou deux minutes. La température doit s'abaisser, sinon arrêtez le moteur, vérifiez le niveau du liquide de refroidissement (après l'avoir laissé refroidir). Faites appel à un Représentant Renault si nécessaire.

10 Indicateur de température du liquide de refroidissement

En marche normale, l'aiguille doit se trouver en-dessous de la zone hachurée serrée. Elle peut y aller en cas d'utilisation « sévère ». Il n'y a alerte que si le témoin s'allume.
Reportez-vous au paragraphe concerné.

11 Remise à zéro du totalisateur partiel

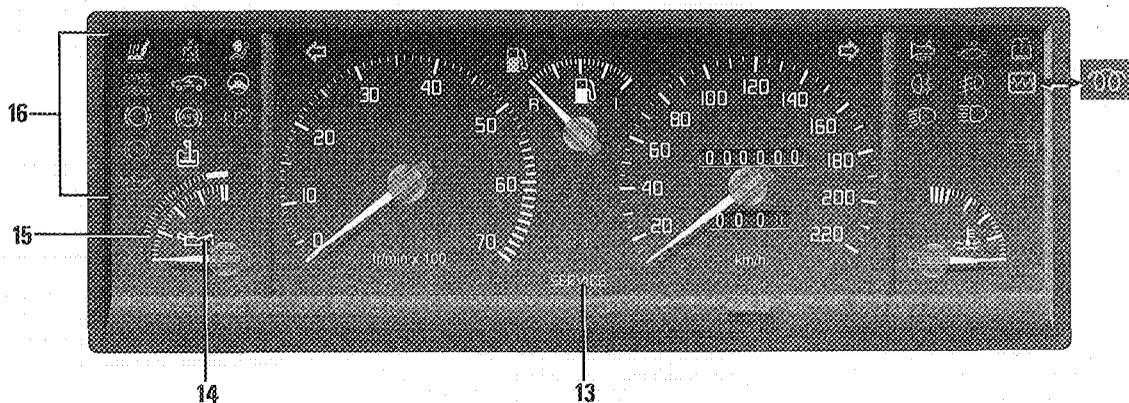
12 Témoin d'arrêt impératif STOP

S'allume conjointement à l'un des témoins



13 à 16 Reportez-vous en pages suivantes

La présence et le fonctionnement des témoins décrits ci-après dépendent de l'équipement du véhicule et du pays



Le témoin **STOP** vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.

13 **Témoins d'alerte SERVICE**

Il signale un arrêt prochain chez un Représentant Renault.
S'allume conjointement à l'un des témoins



14 **Indicateur de pression d'huile moteur**

Dès le démarrage du moteur, l'aiguille indique la pression d'huile.

15 **Indicateur de niveau d'huile**

Pour être valable la lecture doit être faite sur sol horizontal et après un arrêt prolongé du moteur.

Mettez le contact, sans démarrer et attendez que l'aiguille se stabilise :

- **en haut (zone blanche)** : niveau maxi
- **milieu** : niveau moyen
- **en bas (zone rouge)** : danger, refaites le niveau d'huile avant que l'aiguille n'entre dans cette zone. **Reportez-vous au paragraphe « niveau huile »**

16 **Témoin de pression d'huile**

Il s'éteint dès que le moteur tourne ; s'il s'allume sur route, arrêtez-vous impérativement et coupez le contact. Vérifiez le niveau d'huile. Si le niveau est normal, faites appel à un Représentant Renault.

Témoin détecteur d'incident sur circuit de freinage

S'il s'allume au freinage, c'est l'indice d'une baisse de niveau dans le circuit ; il peut être dangereux de continuer à rouler, faites appel à un Représentant Renault.



16 **Témoin d'usure des plaquettes de frein avant**

Si le témoin s'allume lorsque vous freinez, vous devez faire vérifier sous peu vos plaquettes de frein.



Témoin antiblocage des roues

Il s'allume contact mis et s'éteint sous 3 secondes. S'il s'allume en roulant, il signale une défaillance du système d'antiblocage des roues, le freinage étant alors assuré normalement mais sans antiblocage de roue. Consultez rapidement votre Représentant Renault.



Témoin de serrage du frein à main



Non utilisé



Témoin de suspension pilotée à contrôle électronique (avec amortissement variable et correction d'assiette)

Il s'allume à la mise sous contact et s'éteint sous 3 secondes. S'il s'allume en roulant, cela indique une défaillance du système. Coupez le contact. Deux cas peuvent se présenter à la remise en route moteur :

- le témoin s'éteint sous 2 secondes : le système a détecté un défaut fugitif (il est conseillé de signaler cet incident à la prochaine visite chez votre Représentant Renault).
- le témoin reste allumé ou s'allume de nouveau : la défaillance est plus importante et peut avoir une incidence sur le comportement routier et sur le freinage. Consultez au plus tôt un Représentant Renault.



16 **Témoin de direction à assistance variable**

Il s'allume contact mis et s'éteint sous trois secondes. S'il s'allume en roulant, cela indique une défaillance du système, consultez au plus tôt un Représentant Renault.



Témoin de fonctionnement siège chauffant



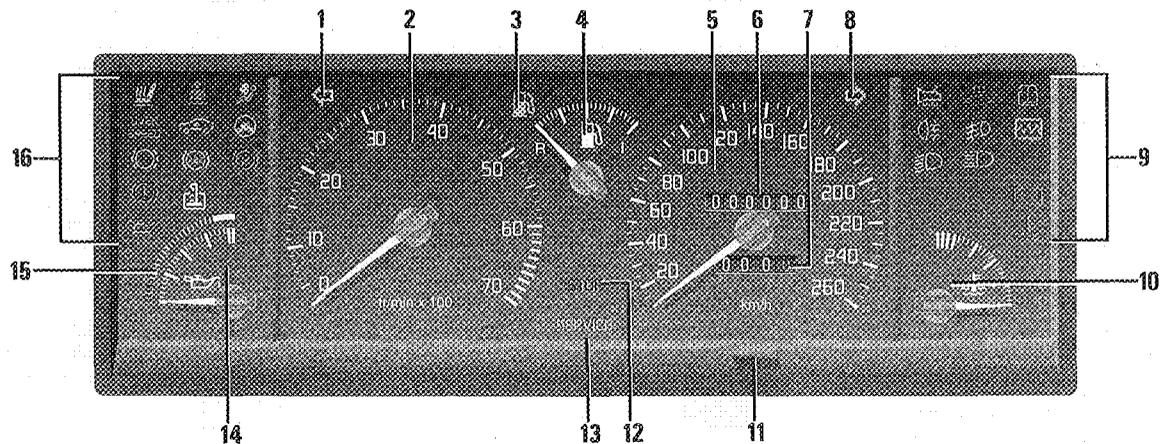
Témoin d'oubli du blocage de la ceinture de sécurité



Non utilisé

IMPORTANT

L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message parlé pour les véhicules équipés de la synthèse de la parole (référez-vous au chapitre « synthèse de la parole »).



Le témoin **STOP** vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.

- 1  **Témoin des feux indicateurs de direction gauche**
- 2 **Compte-tours**
- jusqu'au régime 30, régime moteur à ne pas dépasser sur des rapports intermédiaires pour une conduite économique
 - du repère 60 à 65, réserve de puissance à utiliser brièvement
 - au-delà du repère 65 régime moteur interdit

- 3  **Témoin d'alerte mini carburant**
S'il clignote vous êtes en réserve carburant. S'il s'allume de façon continue, faites le plein dès que possible.
- 4 **Indicateur de niveau carburant**
- 5 **Indicateur de vitesse (km ou miles) :**
L'échelle de graduation de l'indicateur de vitesse dépend de la motorisation

- 6 **Totalisateur général de distance parcourue**
- 7 **Totalisateur partiel de distance parcourue**
- 8  **Témoin des feux indicateurs de direction droit**

9  **Témoin de boîte automatique**
Il s'allume à la mise sous contact et s'éteint sous trois secondes après la mise en route moteur.

En roulant

- S'il s'allume de façon continue, il signale une défaillance électrique ou électronique. Deux cas peuvent se présenter à la remise en route moteur :
 - le témoin s'éteint sous 3 secondes : le système a détecté un défaut fugitif (il est conseillé de signaler cet incident à la prochaine visite chez votre Représentant Renault).
 - le témoin reste allumé : la défaillance est plus importante consultez au plus tôt un Représentant Renault.
- S'il clignote, moteur froid et à température extérieure très basse, il signale que la température d'huile est trop basse. Continuez à rouler en accélérant modérément jusqu'à extinction du témoin.
- S'il clignote, en toute autre condition, il signale que la température d'huile est trop élevée. Roulez plus modérément pour permettre à l'huile de refroidir jusqu'à disparition du clignotement.

 **Non utilisé**

 **Témoin d'alerte niveau mini liquide essuie-lave-vitre**
Faites le plein dès que possible.

 **Témoin de feu de brouillard arrière**

 **Témoin des projecteurs anti-brouillard avant**

 **Témoin d'injection**
Il s'allume à la mise sous contact et s'éteint sous trois secondes.

S'il s'allume en roulant, il signale une défaillance électrique ou électronique. Consultez au plus tôt un Représentant Renault.

Particularité « Antivol électronique » versions essence

Il clignote à la mise sous contact (moteur non tournant) pendant 2 secondes, puis reste fixe. Il s'éteint à la mise en route du moteur.

Si le témoin s'allume en roulant, cela peut indiquer une défaillance de l'antivol électronique ou une défaillance du calculateur d'injection. Consultez votre Représentant Renault.

 **Témoin des feux de croisement**

 **Témoin des feux de route**

 **Témoin de charge de la batterie**
Il doit s'éteindre dès que le moteur tourne ; s'il s'allume sur route, cela indique une surcharge ou une décharge du circuit électrique. Arrêtez-vous et faites vérifier le circuit.

 **Témoin d'alerte de température du liquide de refroidissement**

S'il s'allume arrêtez-vous et laissez tourner le moteur au ralenti une ou deux minutes. La température doit s'abaisser, sinon arrêtez le moteur, vérifiez le niveau du liquide de refroidissement (après l'avoir laissé refroidir) et les courroies. Faites appel à un Représentant Renault si nécessaire.

10 Indicateur de température du liquide de refroidissement

En marche normale, l'aiguille doit se trouver en-dessous de la zone hachurée serrée. Elle peut y aller en cas d'utilisation « sévère ». Il n'y a alerte que si le témoin s'allume. Reportez-vous au paragraphe concerné.



11 Remise à zéro du totalisateur partiel

12 Témoin d'arrêt impératif STOP
S'allume conjointement à l'un des témoins

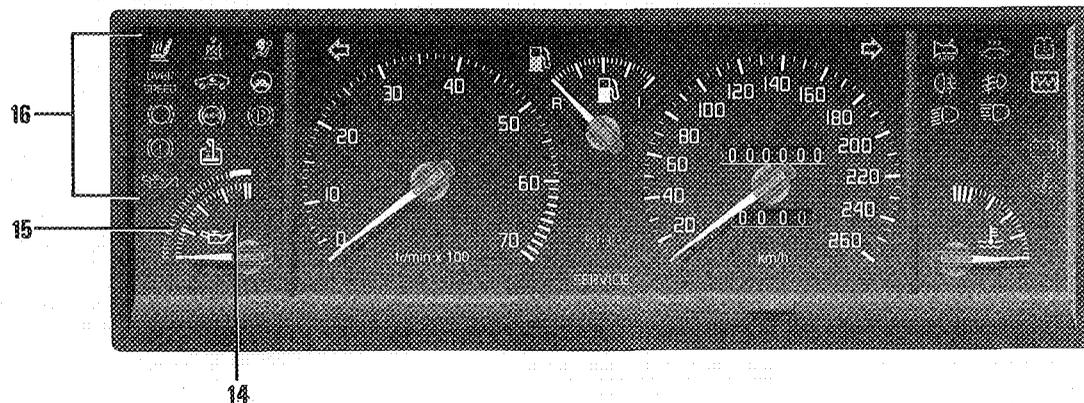


13 Témoins d'alerte SERVICE
Il signale un arrêt prochain chez un Représentant Renault. S'allume conjointement à l'un des témoins



14 à 16 Reportez-vous en pages suivantes

La présence et le fonctionnement des témoins décrits ci-après dépendent de l'équipement du véhicule et du pays



Le témoin **STOP** vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.

14 Indicateur de pression d'huile moteur
Dès le démarrage du moteur, l'aiguille indique la pression d'huile.

15 Indicateur de niveau d'huile

Pour être valable la lecture doit être faite sur sol horizontal et après un arrêt prolongé du moteur.

Mettez le contact, sans démarrer et attendez que l'aiguille se stabilise :

- **en haut (zone blanche)** : niveau maxi
- **milieu** : niveau moyen
- **en bas (zone rouge)** : danger, refaites le niveau d'huile **avant** que l'aiguille n'entre dans cette zone.

16  Témoin de pression d'huile

Il s'éteint dès que le moteur tourne ; s'il s'allume sur route, arrêtez-vous impérativement et coupez le contact. Vérifiez le niveau d'huile. Si le niveau est normal, faites appel à un Représentant Renault.

 Témoin détecteur d'incident sur circuit de freinage

S'il s'allume au freinage, c'est l'indice d'une baisse de niveau dans le circuit ; il peut être dangereux de continuer à rouler, faites appel à un Représentant Renault.

 Témoin d'usure des plaquettes de frein avant

Si le témoin s'allume lorsque vous freinez, vous devez faire vérifier sous peu vos plaquettes de frein.



16 Témoin antiblocage des roues

Il s'allume contact mis et s'éteint sous 3 secondes. S'il s'allume en roulant, il signale une défaillance du système d'antiblocage des roues, le freinage étant alors assuré normalement mais sans antiblocage de roue. Consultez rapidement votre Représentant Renault.



Témoin de serrage du frein à main



Non utilisé



Témoin de suspension pilotée à contrôle électronique (avec amortissement variable et correction d'assiette)

Il s'allume à la mise sous contact et s'éteint sous 3 secondes. S'il s'allume en roulant, cela indique une défaillance du système. Coupez le contact. Deux cas peuvent se présenter à la remise en route moteur :

- le témoin s'éteint sous 2 secondes : le système a détecté un défaut fugitif (il est conseillé de signaler cet incident à la prochaine visite chez votre Représentant Renault).
- le témoin reste allumé ou s'allume de nouveau : la défaillance est plus importante et peut avoir une incidence sur le comportement routier et sur le freinage. Consultez au plus tôt un Représentant Renault.



Témoin de direction à assistance variable

Il s'allume contact mis et s'éteint sous trois secondes. S'il s'allume en roulant, cela indique une défaillance du système, consultez au plus tôt un Représentant Renault.



Témoin de fonctionnement siège chauffant



Témoin d'oubli du blocage de la ceinture de sécurité

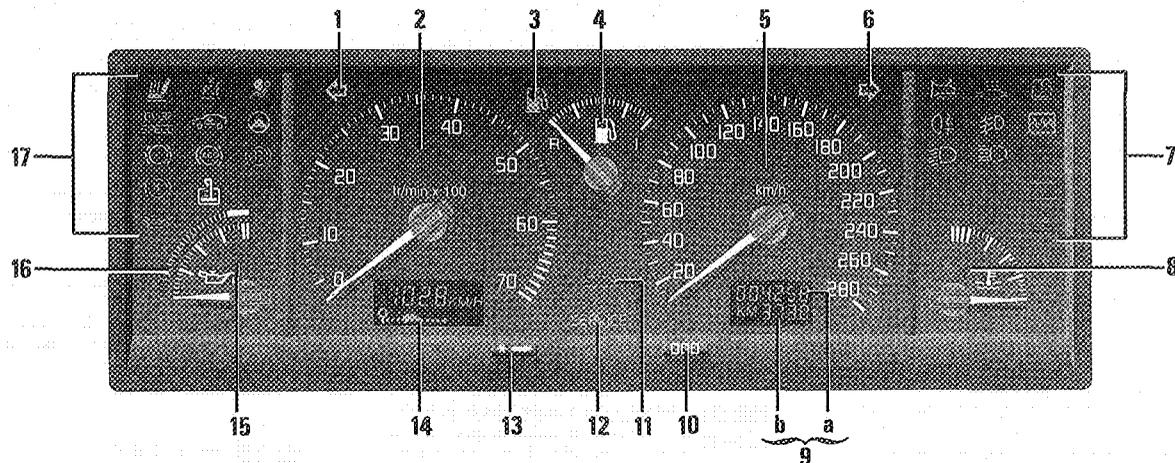


Non utilisé

IMPORTANT

L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message parlé pour les véhicules équipés de la synthèse de la parole (référez-vous au chapitre « synthèse de la parole »).

La présence et le fonctionnement des témoins décrits ci-après dépendent de l'équipement du véhicule et du pays



Le témoin **STOP** vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.

1  **Témoin des feux indicateurs de direction gauche**

2 **Compte-tours**

- jusqu'au régime 30, régime moteur à ne pas dépasser sur des rapports intermédiaires pour une conduite économique
- du repère 60 à 65, réserve de puissance à utiliser brièvement
- au-delà du repère 65 régime moteur interdit

3  **Témoin d'alerte mini carburant**

S'il clignote vous êtes en réserve carburant. S'il s'allume de façon continue, faites le plein dès que possible.

4 **Indicateur de niveau carburant**

5 **Indicateur de vitesse** (km ou miles) : L'échelle de graduation de l'indicateur de vitesse dépend de la motorisation

6  **Témoin des feux indicateurs de direction droit**

7



Témoin de boîte automatique
Il s'allume à la mise sous contact et s'éteint sous trois seconde après la mise en route moteur.

En roulant

- S'il s'allume de façon continue, il signale une défaillance électrique ou électronique. Deux cas peuvent se présenter à la remise en route moteur :
 - le témoin s'éteint sous 3 secondes : le système a détecté un défaut fugitif (il est conseillé de signaler cet incident à la prochaine visite chez votre Représentant Renault).
 - le témoin reste allumé : la défaillance est plus importante consultez au plus tôt un Représentant Renault.
- S'il clignote, moteur froid et à température extérieure très basse, il signale que la température d'huile est trop basse. Continuez à rouler en accélérant modérément jusqu'à extinction du témoin.
- S'il clignote, en toute autre condition, il signale que la température d'huile est trop élevée. Roulez plus modérément pour permettre à l'huile de refroidir jusqu'à disparition du clignotement.



Non utilisé



Témoin d'alerte niveau mini liquide essuie-lave-vitre
Faites le plein dès que possible.



Témoin de feu de brouillard arrière



Témoin des projecteurs anti-brouillard avant



Témoin d'injection
Il s'allume à la mise sous contact et s'éteint sous trois secondes.
S'il s'allume en roulant, il signale une défaillance électrique ou électronique. Consultez au plus tôt un Représentant Renault.

Particularité « antivol électronique » versions essence

Il clignote à la mise sous contact (moteur non tournant) pendant 2 secondes, puis reste fixe.
Il s'éteint à la mise en route du moteur.
Si le témoin s'allume en roulant, cela peut indiquer une défaillance de l'antivol électronique ou une défaillance du calculateur d'injection.
Consultez votre Représentant Renault.



Témoin des feux de croisement



Témoin des feux de route



Témoin de charge de la batterie

Il doit s'éteindre dès que le moteur tourne ; s'il s'allume sur route, cela indique une surcharge ou une décharge du circuit électrique. Arrêtez-vous et faites vérifier le circuit.



Témoin d'alerte de température du liquide de refroidissement

S'il s'allume arrêtez-vous et laissez tourner le moteur au ralenti une ou deux minutes. La température doit s'abaisser, sinon arrêtez le moteur, vérifiez le niveau du liquide de refroidissement (**après l'avoir laissé refroidir**) et les courroies. Faites appel à un Représentant Renault si nécessaire.

8 Indicateur de température du liquide de refroidissement

En marche normale, l'aiguille doit se trouver en-dessous de la zone hachurée serrée. Elle peut y aller en cas d'utilisation « sévère ». Il n'y a alerte que si le témoin s'allume.
Reportez-vous au paragraphe concerné.



9a Totalisateur général de distance parcourue

9b Totalisateur partiel de distance parcourue

10 Remise à zéro du totalisateur partiel

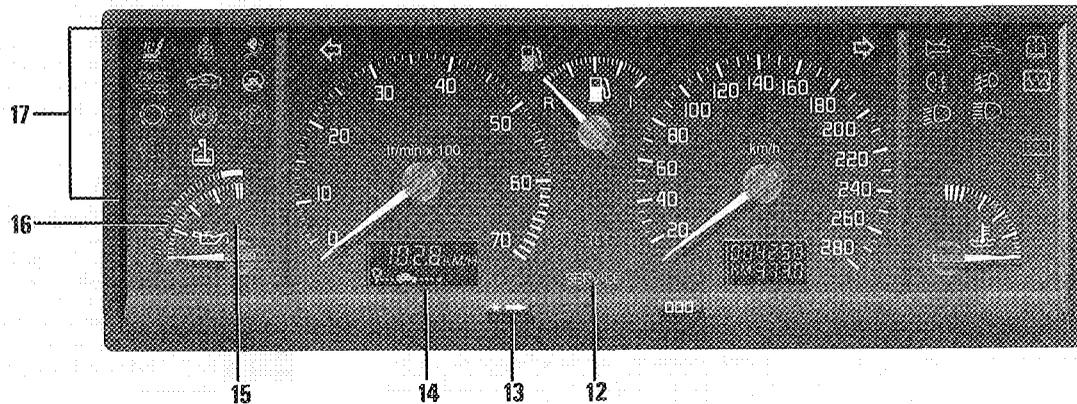
11 Témoin d'arrêt impératif STOP

S'allume conjointement à l'un des témoins



12 à 17 Reportez-vous en pages suivantes

La présence et le fonctionnement des témoins décrits ci-après dépendent de l'équipement du véhicule et du pays



Le témoin **STOP** vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.

12 **Témoins d'alerte SERVICE**

Il signale un arrêt prochain chez un Représentant Renault.
S'allume conjointement à l'un des témoins



13 **Remise à zéro des mémoires de l'ordinateur de bord**

14 **Ordinateur de bord**
(référez-vous au chapitre « ordinateur de bord »)

15 **Indicateur de pression d'huile moteur**
Dès le démarrage du moteur, l'aiguille indique la pression d'huile.

16 **Indicateur de niveau d'huile**
Pour être valable la lecture doit être faite sur sol horizontal et après un arrêt prolongé du moteur.
Mettez le contact, sans démarrer et attendez que l'aiguille se stabilise :
- **en haut (zone blanche)** : niveau maxi
- **milieu** : niveau moyen
- **en bas (zone rouge)** : danger, refaites le niveau d'huile **avant** que l'aiguille n'entre dans cette zone.

17 **Témoin de pression d'huile**
Il s'éteint dès que le moteur tourne ; s'il s'allume sur route, arrêtez-vous impérativement et coupez le contact. Vérifiez le niveau d'huile. Si le niveau est normal, faites appel à un Représentant Renault.

17 **Témoin détecteur d'incident sur circuit de freinage**
S'il s'allume au freinage, c'est l'indice d'une baisse de niveau dans le circuit ; il peut être dangereux de continuer à rouler, faites appel à un Représentant Renault.

Témoin d'usure des plaquettes de frein avant
Si le témoin s'allume lorsque vous freinez, vous devez faire vérifier sous peu vos plaquettes de frein.

Témoin antiblocage des roues
Il s'allume contact mis et s'éteint sous 3 secondes. S'il s'allume en roulant, il signale une défaillance du système d'antiblocage des roues, le freinage étant alors assuré normalement mais sans antiblocage de roue. Consultez rapidement votre Représentant Renault.

Témoin de serrage du frein à main

Non utilisé

Témoin de suspension pilotée à contrôle électronique (avec amortissement variable et correction d'assiette)

Il s'allume à la mise sous contact et s'éteint sous 3 secondes. S'il s'allume en roulant, cela indique une défaillance du système. Coupez le contact. Deux cas peuvent se présenter à la remise en route moteur :
- le témoin s'éteint sous 2 secondes : le système a détecté un défaut fugitif (il est conseillé de signaler cet incident à la prochaine visite chez votre Représentant Renault).

le témoin reste allumé ou s'allume de nouveau : la défaillance est plus importante et peut avoir une incidence sur le comportement routier et sur le freinage. Consultez au plus tôt un Représentant Renault.

Témoin de direction à assistance variable

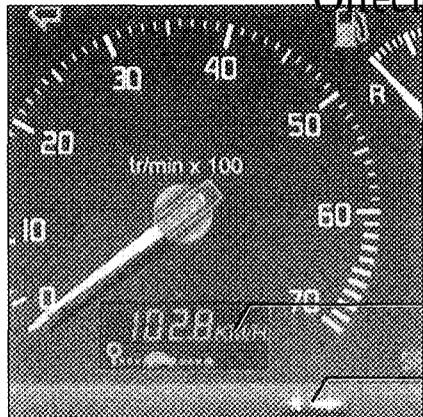
Il s'allume contact mis et s'éteint sous trois secondes. S'il s'allume en roulant, cela indique une défaillance du système, consultez au plus tôt un Représentant Renault.

Témoin de fonctionnement siège chauffant

Témoin d'oubli du blocage de la ceinture de sécurité

Non utilisé

IMPORTANT
L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message parlé pour les véhicules équipés de la synthèse de la parole (référez-vous au chapitre « synthèse de la parole »).



Ordinateur de bord*

1 Afficheur

2 Touche Top Départ

Remise à zéro des mémoires : pressez le bouton 2.

3 Touche de sélection de l'affichage

Fait défiler pas à pas les informations suivantes :

- a) distance parcourue,
- b) carburant utilisé,
- c) autonomie prévisible,
- d) vitesse moyenne,
- e) consommation moyenne,
- f) consommation instantanée,
- g) autonomie vidange.

L'information qui apparaît à la mise sous contact est la dernière sélectionnée.

* Suivant version

a) Contact mis



b) Impulsion sur 3



• **Distance parcourue** (en km) depuis le dernier Top départ

• **Carburant utilisé** depuis le dernier Top départ.

Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres.

c) Impulsion sur 3



• **Autonomie prévisible** avec le carburant restant (en km)

Cette autonomie tient compte de la consommation moyenne réalisée depuis le dernier Top départ.

Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres.

A partir de 5 litres de carburant restant, le voyant mini carburant s'allume au tableau de bord, la synthèse parole émet un message*. L'autonomie reste affichée durant 30 secondes puis est remplacée par des tirets.

d) Impulsion sur 3



• **Vitesse moyenne** (en km/h) depuis le dernier Top départ.

Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres.

e) Impulsion sur 3



• **Consommation moyenne** (en l/100 km/h) depuis le dernier Top départ.

Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres et tenant compte de la distance parcourue, du temps écoulé et du carburant utilisé depuis le dernier Top départ.

f) Impulsion sur 3



• **Consommation instantanée** (en l/100 km)

Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres et atteint une vitesse de 30 km/h. La valeur ne peut dépasser 35 l/100 km.

g) Impulsion sur 3 : reportez-vous page suivante

* Suivant version

IMPORTANT

Remise à zéro automatique

La remise à zéro est automatique lors du dépassement de la capacité d'une des mémoires.

Clignotement de l'affichage

En cas de clignotement de l'affichage consultez un Représentant Renault

Interprétation de certaines valeurs affichées

Interprétation des valeurs affichées pendant quelques kilomètres après un Top départ :

Les valeurs de consommation moyenne, autonomie, vitesse moyenne sont de plus en plus stables et significatives à mesure que la distance parcourue depuis le dernier Top départ est importante.

Sur les premiers kilomètres parcourus après un Top départ vous pouvez constater :

* que l'autonomie augmente en roulant. Ceci est normal, la consommation moyenne peut diminuer quand :

- la voiture sort d'une phase d'accélération,
- le moteur atteint sa température de fonctionnement (Top départ : moteur froid),
- vous passez d'une circulation urbaine à une circulation routière.

Par conséquent, si la consommation moyenne diminue, l'autonomie augmente.

* que la consommation moyenne augmente véhicule arrêté au ralenti.

Ceci est normal car le module tient compte de l'essence consommée au ralenti.



Ordinateur de bord 1 (suite)

g Impulsion sur 3



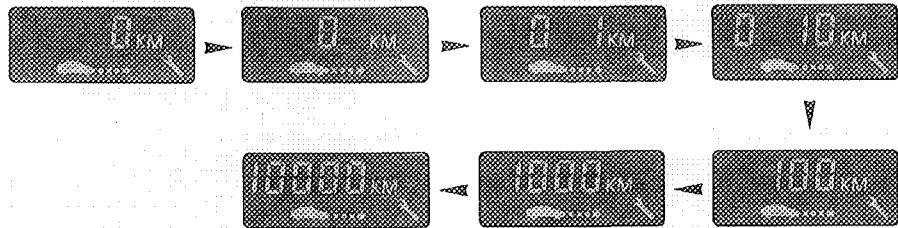
° Autonomie vidange

Affichage de la distance restant à parcourir jusqu'à la prochaine révision (valeur tenant compte des conditions de conduite du véhicule).
Lorsque l'autonomie atteint les 0 km, l'afficheur indique 0 km tant qu'il n'y a pas de réinitialisation.

Réinitialisation de l'afficheur après la révision

Mettez le véhicule sous contact en appuyant simultanément sur la touche Top départ 2 jusqu'au clignotement du symbole de la clé

Maintenez toujours l'appui sur la touche, vous devez voir défiler les valeurs suivantes :



Arrêtez la pression sur la touche Top départ 2 lorsque la clé passe en allumage fixe.

Nota : à tout moment il vous est possible d'arrêter la procédure de réinitialisation en arrêtant la pression sur la touche 2. L'afficheur indique l'information existant avant la procédure.

IMPORTANT

Autonomie de vidange inférieure à 2 000 km

A chaque mise sous contact, l'autonomie de vidange s'affiche durant 10 secondes avec l'apparition successive des témoins  puis  puis  et le nombre de kilomètres à parcourir.

La voiture vous parle...***(La synthèse parole)**

Les informations parlées sont émises automatiquement et renforcent les indications visuelles.

Par la synthèse de la parole, vous êtes renseignés à tout moment sur l'état des organes principaux de votre véhicule.

Ces informations parlées sont assorties de précautions et de conseils et, dans certains cas, de l'allumage du ou des témoins correspondants au tableau de bord.

Dans ce cas, reportez-vous au chapitre « tableau de bord ».

Type d'information parlée

Les informations parlées dépendent du niveau d'équipement du véhicule, elles portent sur la surveillance des fonctions :

- pression d'huile,
- circuit de freinage ou du circuit électrique,
- surchauffe moteur,
- antivol électronique (pour certaines versions essence),
- climatisation,
- niveau mini de carburant
- plaquettes de freins usées,
- ABS,
- injection,
- transmission automatique,
- porte(s), coffre, capot moteur mal fermés,
- lanternes allumées,
- frein à main serré,
- mauvais fonctionnement des lampes veilleuses, feux stop.

* Suivant version

**Les commandes liées aux informations parlées****Touche 1**

Cette touche met hors service la synthèse de la parole.

La synthèse de la parole est en service lorsque la touche est en position sortie :

HORS SERVICE **EN SERVICE** **Touche « Répétition des messages »****Touche 3 enfoncée**

Diffusion des informations parlées mémorisées ou existantes au moment de la demande.

Si aucun défaut n'est détecté, le message parlé est : « Bienvenue, je suis l'ordinateur de bord, la surveillance est opérationnelle ».

Si vous appuyez sur la touche répétition durant la diffusion d'un message parlé, celui-ci est interrompu et rediffusé complètement.

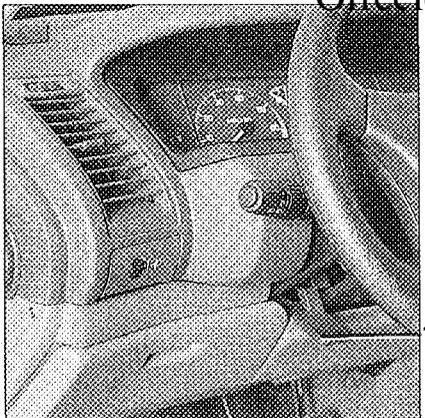
Touche « Discretion »**Touche 2 enfoncée**

Passage en mode discrétion, les messages sont alors remplacés par un gong.

Si vous désirez entendre le message parlé, appuyez alors sur la touche de répétition 3.

PARTICULARITE

Frein à main : il y a émission de l'information seulement si le frein à main est serré avant de dépasser le seuil de vitesse de déclenchement du message.



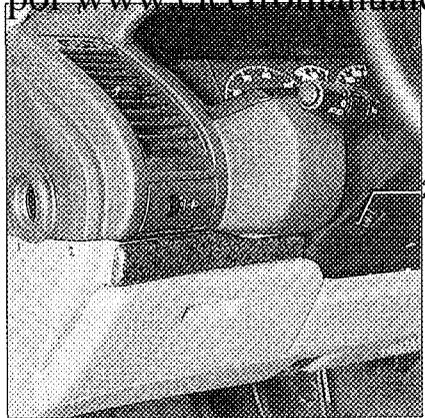
Volant de direction

La position du volant est réglable en profondeur.

Nota : pour des raisons de sécurité, effectuez ce réglage voiture à l'arrêt.

Version avec commande manuelle

Abaissez le levier **1** et mettez le volant dans la position désirée ; relevez le levier pour bloquer le volant.



Version avec commande électrique

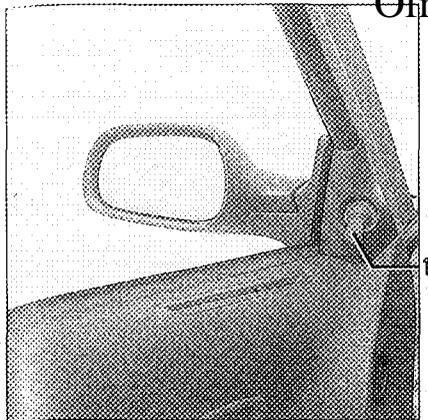
Contact mis, actionnez le contacteur **2** vers l'avant ou vers l'arrière.

Vérifiez que le bouton marche/arrêt du système de mémorisation du poste de conduite est en service (reportez-vous au chapitre « mémorisation des réglages du poste de conduite »).

IMPORTANT

Dans le cas d'une direction assistée ne maintenez pas la direction braquée à fond, en butée à l'arrêt (risque de détérioration de la pompe).

Ne coupez jamais le moteur dans une descente et, de manière générale, en roulant.



Rétroviseurs extérieurs à commandes manuelles*

Pour orienter le rétroviseur, manœuvrez le levier 1.



Rétroviseurs extérieurs à commandes électriques*

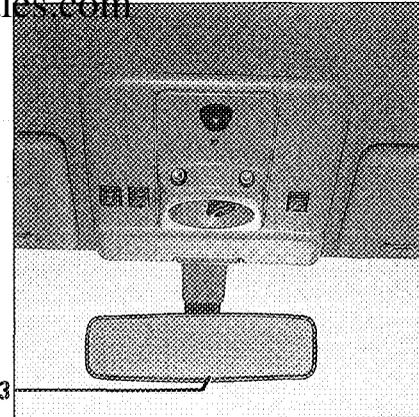
Contact mis, manœuvrez le bouton 2
- position *A* pour régler le rétroviseur gauche ;
- position *C* pour régler le rétroviseur droit,
B étant la position centrale inactive.

Versions équipées de la mémorisation des réglages du poste de conduite :
Vérifiez que le bouton marche/arrêt du système soit en service (reportez-vous au chapitre « mémorisation des réglages du poste de conduite »)

Nota : lors du passage en marche arrière, le rétroviseur passager prend un positionnement particulier (le miroir s'abaisse afin de faciliter les manœuvres de parking) si le bouton marche/arrêt est en service.

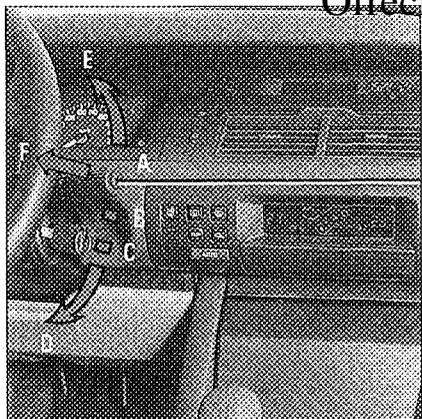
Rétroviseurs dégivrants

Le dégivrage du miroir est assuré conjointement avec le désembuage de la lunette arrière.



Rétroviseur intérieur

Il est orientable. En conduite de nuit, pour ne pas être ébloui par les projecteurs d'une voiture suiveuse, basculez le petit levier 3 situé derrière le rétroviseur.



Essuie-vitre avant



Contact mis, manœuvrez dans le plan du volant, la manette **1** :

- **A** Arrêt
- **B** Balayage intermittent. Entre deux balayages, les balais s'arrêtent pendant plusieurs secondes.
- **C** Balayage continu lent.
- **D** Balayage continu rapide.

lave-vitre, lave-projecteurs *



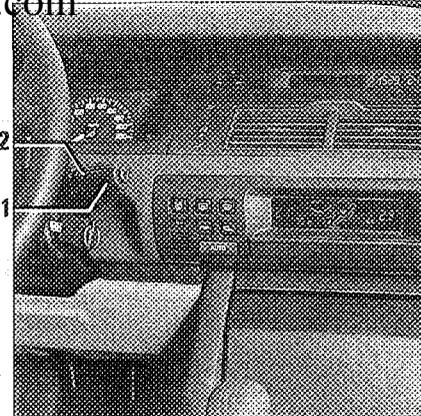
Contact mis, faites pivoter l'extrémité de la manette **1** jusqu'à amener le point de repère **2** en face du symbole puis manœuvrez la manette vers vous **F**.

• Projecteurs éteints

Vous actionnez le lave-vitre du pare-brise.

• Projecteurs allumés

Vous actionnez également en même temps le dispositif lave-projecteurs *. Lorsque vous cessez la pression sur la manette, le fonctionnement des lave-projecteurs s'interrompt.



Essuie-vitre arrière à cadencement



Contact mis, faites pivoter l'extrémité de la manette **1** jusqu'à amener le point de repère **2** en face du symbole.

Essuie-lave vitre arrière

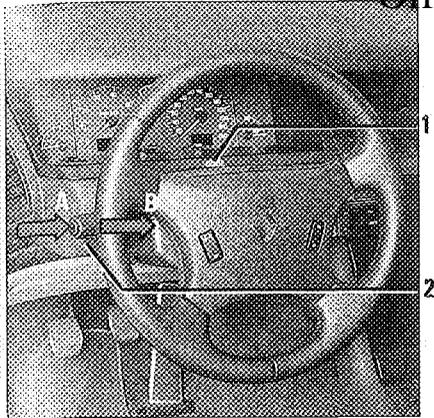


Contact mis, faites pivoter l'extrémité de la manette **1** jusqu'à amener le point de repère **2** en face du symbole. Lorsque vous relâchez la manette, elle revient en position essuie-vitre arrière.

* Suivant version

CONSEIL

- Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitres ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).
- Surveillez l'état de ces balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue.
- Si vous coupez le contact moteur avant d'avoir arrêté l'essuie-vitre (position **A**) les balais s'arrêteront dans une position quelconque. Placez simplement la manette **1** en position **A** pour les ramener en position Arrêt.
- Avant de prendre la route de nuit :
 - vérifiez le bon état de l'équipement électrique;
 - réglez vos projecteurs, si vous n'êtes pas dans vos conditions de charge habituelles.



Avertisseur sonore

Appuyez en bout de la manette **2**, vers le bloc de direction **A**.

Avertisseur lumineux

Pour obtenir un appel lumineux, même si l'éclairage n'est pas utilisé, exercez une pression sur la manette **2**, vers vous, perpendiculairement au plan du volant **B**.

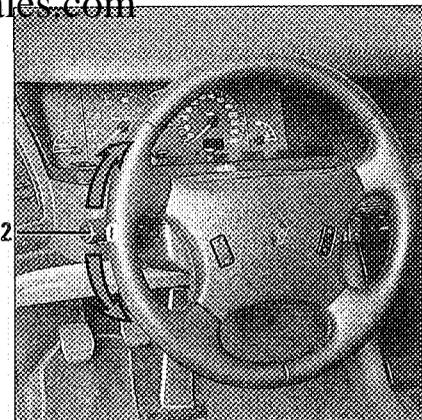
Signal « danger »

Appuyez sur le contacteur **1**.



Ce dispositif actionne simultanément les quatre feux clignotants. Il n'est à utiliser qu'en cas de danger pour avertir les autres automobilistes que vous êtes :

- contraint de vous arrêter dans un endroit anormal voire interdit
- dans des conditions de conduite particulière.

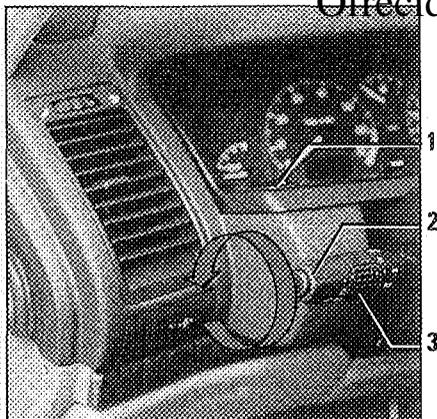


Feux indicateurs de direction

Manœuvrez la manette **2** dans le plan du volant et dans le sens où vous allez tourner le volant.

Nota : En conduite sur autoroute, les manœuvres du volant sont généralement insuffisantes pour ramener automatiquement la manette à **0**. Il existe une position intermédiaire dans laquelle vous devez maintenir la manette pendant la manœuvre.

En relâchant la manette, celle-ci revient automatiquement à **0**.



Eclairage extérieur

Feux de position

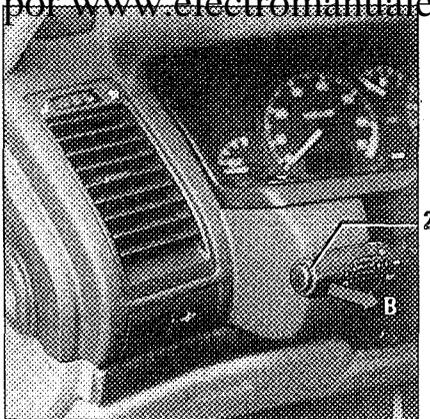
Faites pivoter l'extrémité de la manette 2 jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère 3.

Le tableau de bord s'éclaire. On peut en régler l'intensité lumineuse en tournant la molette 1.

Feux de croisement

Faites pivoter l'extrémité de la manette 2 jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère 3.

Un témoin s'allume sur le tableau de bord.



Feux de route

La manette 2 en position feux de croisement, déplacez la manette vers vous B.

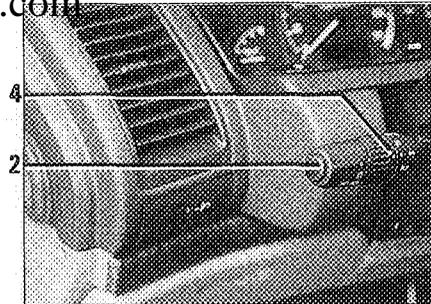
Lorsque les feux de route sont allumés un témoin s'allume sur le tableau de bord. Pour revenir en position feux de croisement, déplacez de nouveau la manette vers vous B.

Extinction

Ramenez la manette 2 à sa position initiale.

Alarme sonore

A l'ouverture d'une porte avant, une alarme sonore se déclenche pour vous signaler que les feux sont restés allumés alors que le contact moteur est coupé (décharge de la batterie...).



Feux de brouillard avant *

Amenez le point de repère 4 de l'anneau central de la manette 2 en face du symbole.

Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en éclairage extérieur et un témoin s'allume alors au tableau de bord.

Feux de brouillard arrière

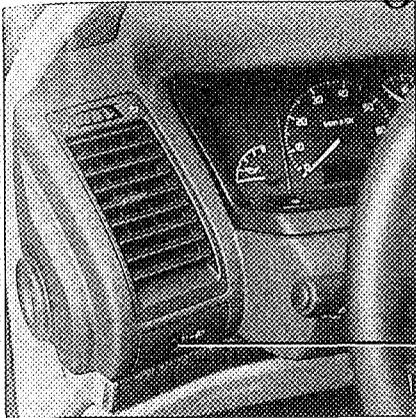
Amenez le point de repère 4 de l'anneau central de la manette 2 en face du symbole.

Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en éclairage extérieur et un témoin s'allume alors au tableau de bord. N'oubliez pas d'interrompre le fonctionnement de ce feu quand il n'y a plus nécessité pour ne pas gêner les autres usagers.

Nota : si le véhicule est équipé de feux de brouillard avant, ceux-ci fonctionnent simultanément aux feux de brouillard arrière.

L'extinction de l'éclairage extérieur entraîne : l'extinction du feu de brouillard arrière ou le retour à la position feux de brouillard avant lorsque le véhicule en est équipé.

* Suivant version ou pays



Réglage des projecteurs en fonction de la charge

Le bouton **1** permet de corriger l'orientation des projecteurs.
Tournez le bouton **1** de haut en bas pour baisser les projecteurs.

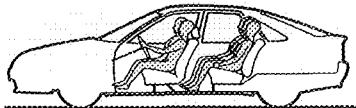
IMPORTANT

Véhicules équipés de la fonction suspension pilotée à contrôle électronique (avec amortissement variable et correction d'assiette).

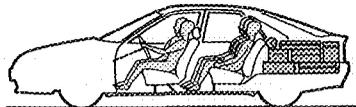
Du fait que l'assiette de votre véhicule reste à hauteur constante, il est obligatoire de n'utiliser que les positions de réglage 0 ou 1 (quelle que soit la charge) à l'exclusion des autres positions.



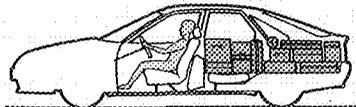
Position 0 : Réglage de base, véhicule coffre vide avec le conducteur seul ou avec un passager avant.



Position 1 : Véhicule coffre non chargé avec 5 personnes à bord.

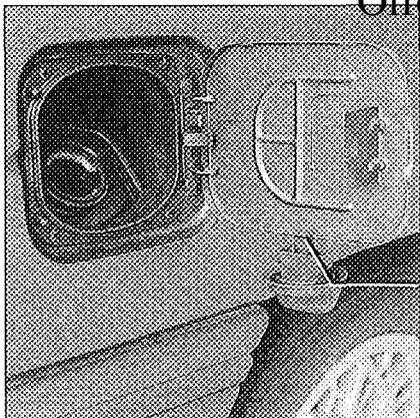


Position 2 : Véhicule coffre chargé avec 5 personnes à bord.



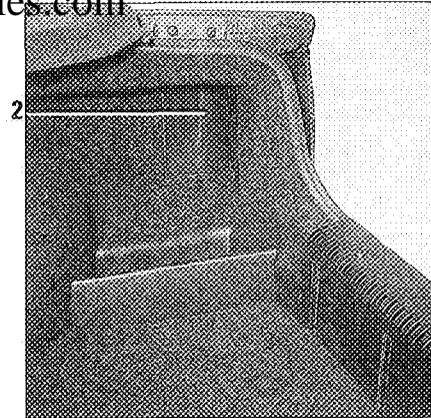
Position 3 : Véhicule coffre chargé au maximum et conducteur seul.

Position 4 : Non utilisée.



IMPORTANT

Bouchon de remplissage : il est spécifique. Si vous devez le remplacer, assurez-vous qu'il soit de même type que le bouchon d'origine. Adressez-vous à votre Représentant Renault. Ne pas manœuvrer le bouchon à proximité d'une flamme ou d'une source de chaleur.



Remplissage carburant

Capacité utilisable du réservoir :
76 litres environ (version quadra).
80 litres environ (autres versions).

Pendant le remplissage un porte-bouchon 1 est prévu sur le battant de trappe *.

Pour les versions à pot catalytique : afin d'empêcher un remplissage avec de l'essence plombée, le goulet de remplissage du réservoir d'essence comporte un étranglement qui ne permet d'utiliser qu'un pistolet distribuant de l'essence sans plomb (à la pompe).

CONSEIL

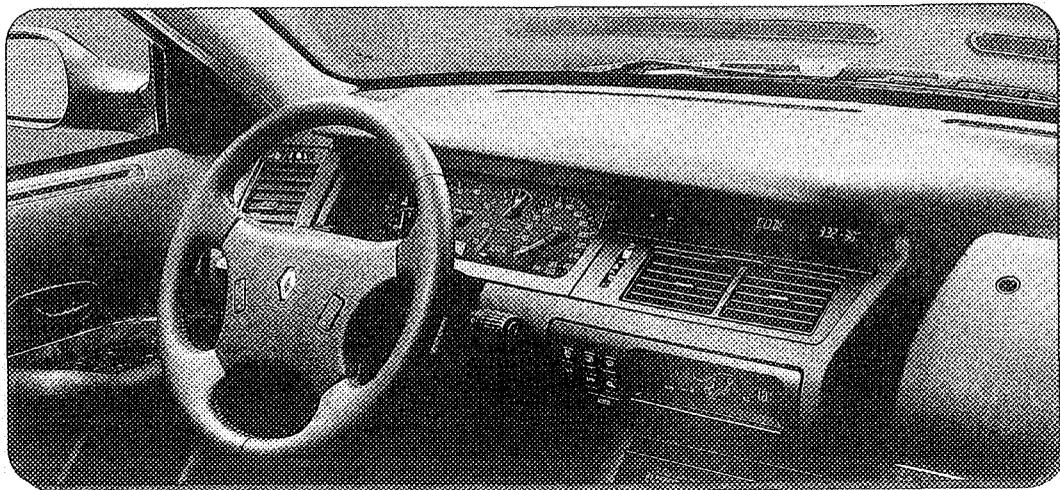
Ravitaillement en carburant

- Introduisez le pistolet jusqu'en butée et déclenchez le remplissage automatique.
- À la suite du premier arrêt automatique en fin de remplissage, il est possible de faire au maximum deux autres déclenchements. En effet, il est ménagé par construction un volume d'expansion qui doit être préservé.

Verrouillage électrique de la trappe d'essence

En cas de défaillance, il est possible de déverrouiller la trappe en manœuvrant manuellement la tige de verrouillage. Pour y accéder, ouvrez le portillon 2. Passez la main entre le bocal lave-glace et l'aile arrière et tirez vers l'arrière la tige de verrouillage.

* Suivant version ou pays



Contacteur antivol.....	2.2
Mise en route.....	2.2
Particularités des versions : turbo diesel, pot catalytique.....	2.3
Conseils antipollution, économies de carburant.....	2.4 - 2.5
Frein à main	2.6
Levier de vitesses	2.6
Direction à assistance variable	2.6
Utilisation de la boîte automatique	2.7
Suspension pilotée à contrôle électronique.....	2.8 - 2.9
Amortissement variable à contrôle électronique.....	2.8
Correction d'assiette à contrôle électronique.....	2.9
Régulateur de vitesse	2.10
Système antiblocage des roues	2.11
Conduite des versions 4 x 4.....	2.12

Mise en route du moteur

Dans le cas d'une boîte automatique

Placez votre levier de sélection en position **N** ou **P** avant de procéder à la mise en route (par mesure de sécurité, il n'est pas possible d'actionner le démarreur sur les autres positions).

- **Injection essence**

Moteur froid ou chaud

- Actionnez le démarreur sans accélérer.
- relâchez la clé dès le départ du moteur.

- **Injection diesel**

Moteur froid ou tiède

Tournez la clé du contacteur jusqu'à la position 3 « contact-préchauffage » et maintenez cette position jusqu'à extinction du voyant de préchauffage (plus le moteur est froid, plus la durée de préchauffage est longue).

Tournez la clé du combiné jusqu'à la position « démarreur » **4** et maintenez-la dans cette position, par périodes de 10 secondes maxi, jusqu'au démarrage effectif du moteur.

Par température froide (en-dessous de -10°C) débrayez et accélérez à fond pendant tout l'actionnement du démarreur. Après le lâché de clé, quand le moteur monte en régime, relevez le pied de l'accélérateur pour ramener le moteur au ralenti. Laissez le moteur au ralenti quelques secondes avant de relever le pied de l'embrayage.

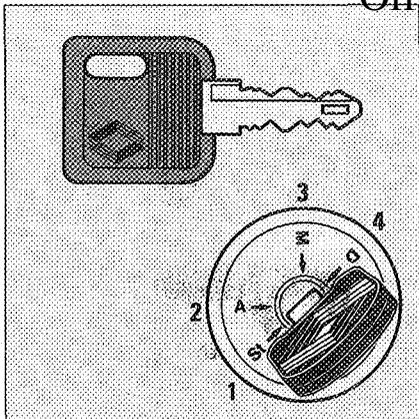
Moteur chaud

Tournez la clé du combiné directement jusqu'à la position « démarreur ». Au cas où le moteur ne part pas à la première sollicitation, recommencez l'opération en utilisant alors le préchauffage. N'emballez pas le moteur et laissez-le tourner quelques instants.

Arrêt du moteur

Moteur au ralenti, ramenez la clé en position « Stop ».

N'enlevez jamais la clé avant l'arrêt complet du véhicule.

**Contacteur antivol****1 Position « Stop et Antivol » St**

Pour verrouiller, retirez la clé et tournez le volant jusqu'au déclat du blocage de la direction.

Pour déverrouiller, manœuvrez légèrement clé et volant.

2 Position « Accessoires » A

Contact coupé, les accessoires éventuels (radio...) continuent de fonctionner.

3 Position « Marche » M

- **Versión essence** : Le contact est mis, vous êtes prêt à démarrer.

- **Versión diesel** : Le contact est mis ainsi que le préchauffage.

4 Position « Démarrage » D

Si le moteur ne part pas, il faut ramener la clé en arrière avant d'actionner à nouveau le démarreur. Lâchez la clé dès que le moteur part.

Particularités

• des versions turbo diesel

IMPORTANT TURBO

Les moteurs turbo demandent certaines précautions d'utilisation pour permettre une bonne lubrification du turbo :

- A la mise en route du moteur, maintenez le régime au ralenti quelques secondes avant de monter en régime.
- Pour arrêter le moteur, attendez qu'il soit stabilisé au régime de ralenti avant de couper le contact.

Régime moteur diesel

Les moteurs diesel comportent un équipement d'injection avec régulateur mécanique **qui ne permet aucun dépassement de régime moteur** quelle que soit la vitesse engagée.

Panne de carburant

Après remplissage effectué à la suite de l'épuisement complet du combustible et à condition que la batterie soit bien chargée, vous pouvez redémarrer normalement.

Toutefois, si au bout de quelques secondes, après plusieurs tentatives, le moteur ne démarre pas, procédez à une purge de l'air pour réamorcer les circuits (voir méthode de purge).

• des versions à pot catalytique

Il est important de noter que le non respect des réglementations antipollution peut conduire le propriétaire du véhicule à des poursuites. De plus, le remplacement des pièces du moteur, du système d'alimentation et de l'échappement, par des pièces autres que celles d'origine préconisées par le constructeur modifie la conformité de votre véhicule aux réglementations antipollution.

Le pot catalytique équipe les versions de type * B540 - B541 - B543 - B544. Des conditions de fonctionnement de votre véhicule telles que :

- Quantité d'essence sans plomb dans le réservoir inférieure à 7 litres ou témoin mini carburant allumé (suivant version),
- Allumage défectueux ou panne d'essence ou bougie débranchée se traduisant par des ratés d'allumage et des à-coups au cours de la conduite,
- Utilisation d'essence plombée,
- Utilisation d'additifs pour lubrifiants ou carburant non agréés renault,
- Perte de puissance,

provoquent un échauffement excessif du convertisseur catalytique et, de ce fait, en diminuent l'efficacité **et peuvent amener sa destruction.**

Si vous constatez les anomalies de fonctionnement ci-dessus, faites effectuer par votre Représentant Renault les réparations nécessaires au plus vite.

En présentant régulièrement votre voiture à votre Représentant Renault suivant les périodicités préconisées dans votre livret « Garantie - Guide d'entretien », vous éviterez ces incidents.

IMPORTANT

Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que l'herbe ou des feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

Batterie déchargée

Le moteur des voitures équipées d'un pot catalytique ne doit pas être démarré en tirant ou en poussant le véhicule. Il s'ensuivrait la destruction du système antipollution.

Dans ce cas procurez-vous les câbles électriques prévus à cet effet (chez votre Représentant Renault), et empruntez un peu d'énergie en reliant les bornes de votre batterie à celle d'une autre voiture. Répérez-vous au chapitre « Batterie ».

* Voir plaque ovale du véhicule

Conseils antipollution, économies de carburant

RENAULT participe activement à la réduction d'émission de gaz polluants et aux économies d'énergie. Par sa conception, ses réglages d'origine, sa consommation modérée, votre RENAULT est conforme aux réglementations antipollution en vigueur. Mais la technique ne peut pas tout. Le niveau d'émission de gaz polluants et de consommation de votre voiture dépendent aussi de vous. Veillez à son entretien, à votre conduite et à son utilisation.

Entretien

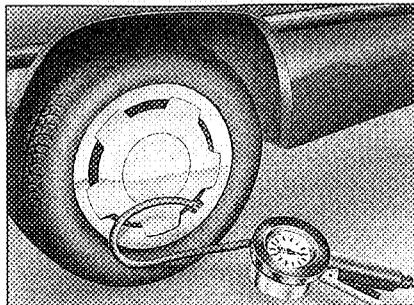
Faites effectuer chez votre Représentant Renault les réglages et contrôles de votre véhicule, conformément aux instructions contenues dans votre carnet d'entretien. Il dispose de tous les moyens matériels permettant de garantir les réglages d'origine de votre véhicule. N'oubliez jamais que l'émission de gaz polluants est directement liée à la consommation de carburant.

Réglages moteur

- **allumage** : celui-ci ne nécessite aucun réglage.
- **bougies** : les conditions optimales de consommation, de rendement et de performances imposent de respecter rigoureusement les spécifications qui ont été établies par nos Bureaux d'Études. En cas de remplacement de bougies, utilisez les marques, types et écartements spécifiés pour votre moteur. Pour cela consultez votre Représentant Renault.
- **ralenti** : il doit être réglé à la vitesse prescrite et respecter le pourcentage de CO : envoi aux caractéristiques moteurs (un moteur qui tourne trop vite consomme davantage).
- **filtre à air, filtre à gazole** : une cartouche encrassée diminue le rendement. Il faut la remplacer.
- **calage de la pompe d'injection** : il doit être réglé aux valeurs prescrites.

Pneumatiques

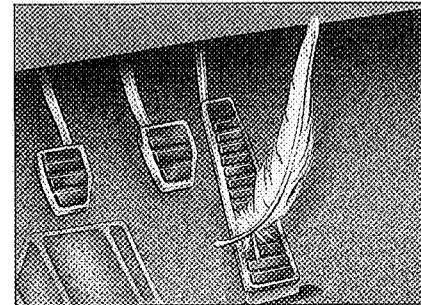
- Une pression insuffisante peut augmenter la consommation.



- L'usage de pneumatiques non préconisés peut augmenter la consommation.

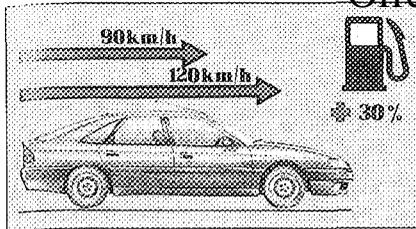
Conduite

- Plutôt que de faire chauffer le moteur à l'arrêt, conduisez avec ménagement jusqu'à ce qu'il ait atteint sa température normale.



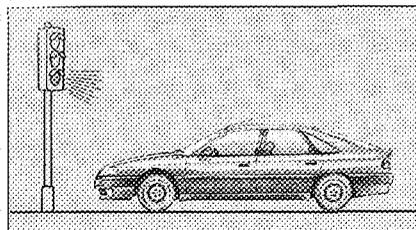
- La conduite « sportive » coûte cher : préférez-lui la conduite « en souplesse ».
- Freinez le moins possible en appréciant suffisamment à l'avance obstacle ou virage, il vous suffira de relever le pied.
- Ne poussez pas le régime moteur sur les rapports intermédiaires. Utilisez donc toujours le rapport le plus élevé possible sans toutefois fatiguer le moteur. Sur version avec transmission automatique restez de préférence en position D.

Conseils d'utilisation



Conduite

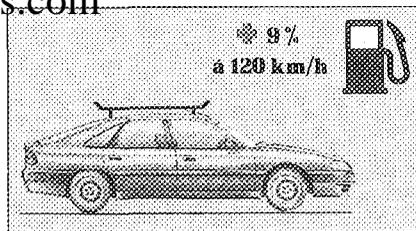
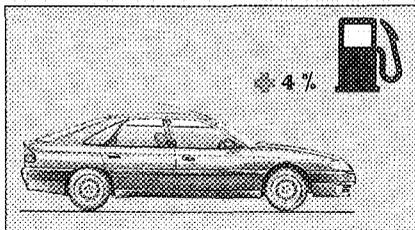
- La vitesse coûte cher
- En côte, plutôt que d'essayer de maintenir votre vitesse, n'accélérez pas plus qu'en terrain plat : gardez de préférence la même position du pied sur l'accélérateur.
- Double débrayage et coup d'accélérateur avant l'arrêt du moteur sont devenus inutiles sur les voitures modernes.
- Evitez les accélérations brutales. Le feu passe au vert ! Démarrez lentement.



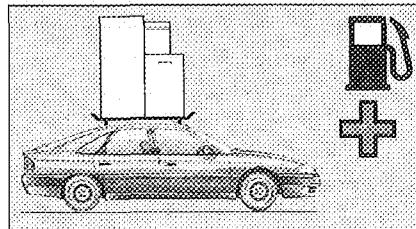
- L'électricité « c'est du pétrole », éteignez donc tout appareil électrique lorsqu'il n'est plus vraiment utile.

Mais (sécurité d'abord), gardez vos feux allumés dès que la visibilité l'exige (voir et être vu).

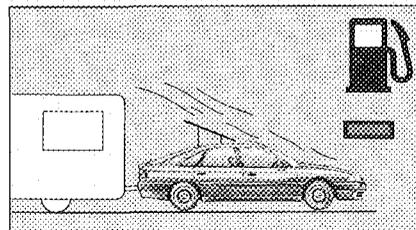
- Pour les véhicules équipés du conditionnement d'air, la surconsommation en cycle urbain peut atteindre 2 litres aux 100 km : Arrêtez le système lorsque vous n'en n'avez pas l'utilité.
- Evitez l'utilisation en « porte à porte », (trajets courts, entrecoupés d'arrêts prolongés), le moteur n'atteint jamais sa température idéale. Essayez de grouper vos déplacements.
- A la pompe, évitez le plein d'essence à ras-bord, c'est une occasion de gaspillage de carburant.
- Utilisez plutôt les aérateurs. Rouler glaces ouvertes entraîne à 100 km/h :

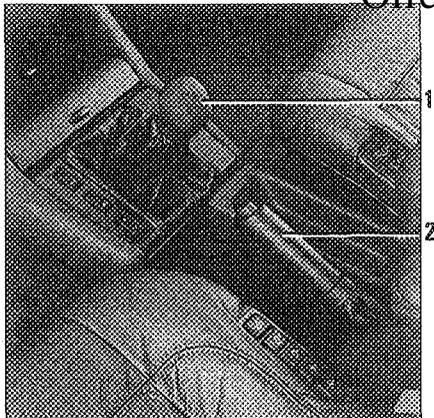


- Ne conservez pas une galerie de toit vide.
- Pour le transport des objets volumineux, utilisez plutôt une remorque.



- Pour le trajet avec une caravane, pensez à utiliser un déflecteur agréé et n'oubliez pas de le régler.





Levier de vitesses

Pour passer les vitesses, respectez les positions gravées sur la boule du levier.

Pour passer la marche arrière

Revenez en position neutre (point mort) puis positionnez le levier en marche arrière.

Les feux de recul s'allument dès l'enclenchement de la marche arrière (contact mis) et, lorsque le véhicule est équipé de la « mémorisation du poste de conduite », le rétroviseur côté passager prend un positionnement particulier (reportez-vous à ce chapitre).

Frein à main

Pour desserrer

Tirez le levier légèrement vers le haut, enfoncez le bouton-poussoir 2 et ramenez le levier au plancher.

Si vous roulez frein mal desserré, le témoin lumineux rouge du tableau de bord restera allumé.

Pour serrer

Tirez vers le haut.

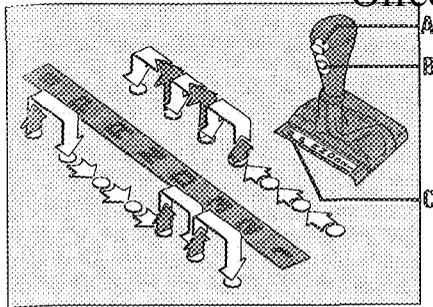
Le levier doit parcourir environ 10 crans pour obtenir le freinage. Votre véhicule est équipé de freins arrière à rattrapage automatique des garnitures, le réglage du frein à main en dehors des réparations est formellement déconseillé.

Direction à assistance variable *

La direction à assistance variable est dotée d'un système à gestion électronique qui adapte le niveau d'assistance en fonction de la vitesse du véhicule.

L'assistance est donc élevée en manœuvre de parking (pour plus de confort) alors que l'effort de manœuvre augmente progressivement avec l'accroissement de la vitesse (pour une meilleure sécurité à grande vitesse).

* Suivant version ou option



Mise en route

Mettez le levier en position **P** ou **N** sinon, par mesure de sécurité, le démarreur ne peut être actionné.

Marche avant

Pied sur la pédale de frein, quittez la position **P** ou **N** puis engagez le levier en position **D**. Relevez le pied. Dans la majorité des conditions de circulation rencontrées, vous n'aurez plus à toucher à votre levier : les vitesses passeront toutes seules, au bon moment, au régime convenable du moteur car l'« automatique » tient compte de la charge de la voiture, du profil de la route et du style de conduite choisi.

Situations exceptionnelles

En montagne, si le profil de la route et sa sinuosité ne permettent pas de se maintenir en 4^e, nous vous conseillons de placer le levier de sélection sur **3** (3^e imposée), voire sur **2** (2^e imposée), afin d'éviter les changements de rapport fréquents en interdisant les passages sur des rapports supérieurs à celui sélectionné. De même, la position **1**, qui impose le 1^{er} rapport, permet de conserver un bon freinage moteur.

En cas de longue descente, il est donc conseillé de placer le levier en **3** ou **2** (voire **1**) pour obtenir un freinage moteur plus efficace et soulager les freins.

Conduite rapide

Pour obtenir les performances maximales, enfoncez la pédale d'accélération à fond. Cela provoquera, dans la mesure des possibilités du moteur, le rétrogradage de la boîte automatique sur le rapport optimal.

Comment rouler économiquement

Sur route, laissez toujours le levier en position **D**, la pédale d'accélérateur étant maintenue peu enfoncée les rapports passeront automatiquement à une vitesse basse.

N'utilisez pas les positions **3**, **2** et **1** en dehors des situations exceptionnelles.

Nota : Par temps froid, pour éviter de caler le moteur, attendez quelques instants avant de quitter la position **P** ou **N** et d'engager le levier en **D** ou **R** (2 minutes lorsque la température est de - 20°C et 30 secondes à la température de 0°C.)



En roulant, si ce témoin s'allume, il indique une défaillance. Reportez-vous aux pages « Tableau de bord ».

Particularité

Certaines défaillances peuvent être accompagnées d'un message de la synthèse parole (lorsque le véhicule en est équipé).

Arrêt du véhicule

Lorsque le véhicule est immobilisé, tout en gardant le pied sur le frein, placez le levier en position **P** (parc) : la boîte est au point mort et les roues motrices sont verrouillées mécaniquement par la transmission.

Par mesure de sécurité, dans les fortes pentes, et à fortiori, quand le véhicule est très chargé, serrez aussi le frein à main.

Utilisation de la boîte automatique

Levier de sélection

P : parking

R : marche arrière

N : point mort

D : marche avant automatique

(rapports autorisés : 1^{re}, 2^e, 3^e et 4^e)

3 : 3^e imposée (rapports autorisés : 1^{re}, 2^e, 3^e)

2 : 2^e imposée (rapports autorisés : 1^{re}, 2^e)

1 : 1^{re} imposée (rapports autorisés : 1^{re})

Par mesure de sécurité, certaines positions ne sont accessibles qu'après déverrouillage : appuyez sur le bouton **A**.

L'engagement du levier en position **P** ou **R** ne doit se faire qu'à l'arrêt, pied sur le frein et pédale d'accélérateur relevée.

Sélecteur de loi de passage **B**

Celui-ci permet, en fonction du type de conduite souhaitée, d'obtenir des changements de rapport à des vitesses plus ou moins élevées.

Position « sport » : appuyez sur le contacteur **B**, le témoin de fonctionnement **C** s'allume (les vitesses passent à un régime plus élevé).

La suspension pilotée à contrôle électronique

(suivant version ou option)

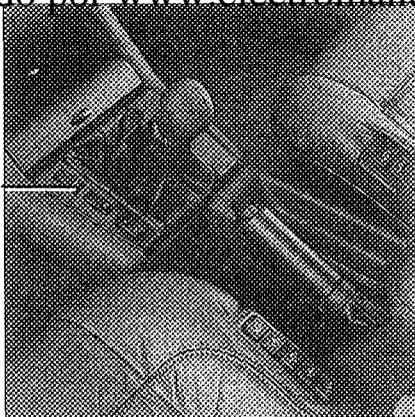
Ce système permet d'assurer (dans la limite des capacités d'utilisation du véhicule) le meilleur confort possible tout en préservant une sécurité maximale.

Pour cela, le système agit en permanence sur :

- la variation d'amortissement, c'est la fonction « **amortissement variable à contrôle électronique** ».
- la garde au sol du véhicule, c'est la fonction « **correction d'assiette à contrôle électronique** ».

Le système se compose essentiellement de :

- 4 amortisseurs spécifiques,
- 1 boîtier électronique,
- capteurs : d'accélération, d'angle de volant, de hauteur et de charge,
- 1 groupe motocompresseur pneumatique,
- 1 platine d'électrovannes pneumatiques,
- 1 voyant de contrôle au tableau de bord,
- 2 contacteurs avec témoin de fonctionnement intégré.



■ L'amortissement variable à contrôle électronique

Cette fonction permet à tout moment d'adapter automatiquement la suspension à la situation de conduite rencontrée (vitesse du véhicule, charge embarquée, angle de braquage, vibrations verticales, accélérations, freinage).

• Fonctionnement en mode automatique

A chaque mise sous contact, le système se positionne en mode automatique et, en fonction du style de conduite et du profil de la route, choisit entre trois lois d'amortissement possibles :

- la loi « **confort** » : qui correspond à un amortissement faible,
- la loi « **médium** » : qui correspond à un amortissement classique,
- la loi « **sport** » : qui correspond à un amortissement fort (conduite sportive).

Dans tous les cas, le choix du système privilégie toujours la sécurité et la tenue de route.

• Fonctionnement en mode manuel

Le conducteur a la possibilité d'imposer la loi « sport » en appuyant sur le contacteur **1**. Le témoin de fonctionnement s'allume sur le contacteur.

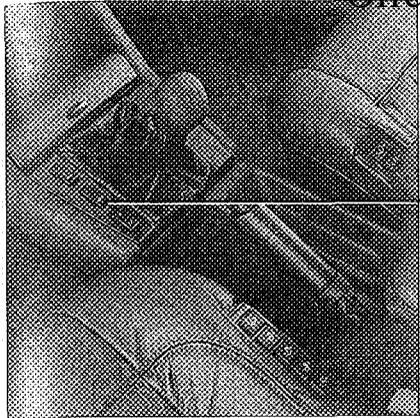
Pour sortir de cet état, appuyez de nouveau sur le contacteur (le témoin de fonctionnement s'éteint).

IMPORTANT

Utilisation du bouton de réglage des projecteurs.

Il est obligatoire de n'utiliser que les positions **0** ou **1** (quelle que soit la charge) à l'exclusion des autres positions.

Référez-vous au chapitre « Réglage des projecteurs en fonction de la charge ».



▣ La correction d'assiette à contrôle électronique

Cette fonction permet à tout moment d'adapter automatiquement :

- une hauteur de caisse constante quelque soit la charge embarquée,
- une variation de garde au sol en fonction de la vitesse.

Fonctionnement en mode automatique

A chaque mise en route du moteur, le système se positionne en mode automatique. Tout en assurant une hauteur constante, il choisit entre deux positions possibles :

- la position « normale »,
 - la position « autoroute » : sélectionnée lorsque le véhicule dépasse 120 km/h, la hauteur de caisse diminue pour améliorer l'aérodynamique (sauf si le système détecte une chaussée dégradée pendant l'utilisation de la position basse incompatible avec les critères de confort du véhicule : le véhicule revient alors en position normale).
- Lorsque la vitesse descend en dessous de 80 km/h, le véhicule remonte en position « normale ».

◦ Fonctionnement en mode manuel

Le conducteur a la possibilité d'imposer la position « haute » en appuyant sur le contacteur 2. Le témoin de fonctionnement clignote sur le contacteur. Cette position est utile en cas de roulage sur mauvaises routes ou de franchissement d'obstacles légers (limite les risques de détérioration des éléments situés sous la caisse).

Dans ce mode manuel, si le véhicule dépasse 100 km/h, celui-ci reviendra en position « normale ». Puis s'il redescend sous 20 km/h il retournera en position « haute »...

CONSEIL

Pour la qualité de confort, il est conseillé de revenir en mode automatique par appui sur le contacteur 2 dès que les conditions de roulage le permettent.

Anomalies de fonctionnement du système « suspension pilotée à contrôle électronique »



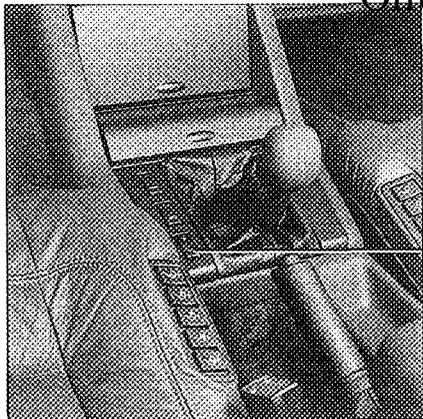
Ce témoin s'allume au tableau de bord, conjointement au voyant SERVICE, à la mise sous contact, puis s'éteint sous 2 secondes. S'il s'allume en roulant, arrêtez-vous et coupez le contact.

Deux cas peuvent se présenter à la remise en route moteur :

- le témoin s'éteint sous 2 secondes : le système a détecté un défaut fugitif (il est conseillé de signaler cet incident à la prochaine visite chez votre Représentant Renault)
- le témoin reste allumé ou s'allume de nouveau : la défaillance est plus importante et peut avoir une incidence sur le comportement routier et sur le freinage. Consultez au plus tôt un Représentant Renault.

IMPORTANT

Lorsque ce témoin s'allume, les prestations sont réduites en fonction de la gravité du défaut détecté.



Le régulateur de vitesse

Lorsque les conditions de circulation le permettent (circulation fluide ou sur autoroute) le régulateur de vitesse vous donne la possibilité de lever le pied de l'accélérateur, votre véhicule continuant alors à rouler à la vitesse choisie, appelée **vitesse de régulation**.

Cette vitesse de régulation est réglable d'une façon continue à partir de 40 km/h.

Commandes et témoin

- 1 - Contacteur général Marche-Arrêt,
- 2 - Mise en régulation de la vitesse et variation croissante de la vitesse réglée,
- 3 - Rappel de la vitesse de régulation mémorisée,
- 4 - Arrêt de la régulation.

Mise en service

Pressez le contacteur général **1**. (le témoin de fonctionnement intégré au contacteur s'allume)

Mise en régulation

A vitesse stabilisée (supérieure à 40 km/h) et sur le bon rapport de vitesse (véhicules à boîte de vitesses mécanique) :

- Pressez le contacteur **2**.
- La vitesse de régulation est mémorisée, votre pied peut être enlevé de la pédale d'accélérateur.

Variation de la vitesse réglée

Vous pouvez faire croître la vitesse réglée du véhicule, en agissant sur la touche **2**.

Cas d'urgence

Dépassement de la vitesse réglée

A tout moment, vous pouvez dépasser la vitesse réglée en agissant sur la pédale d'accélérateur.

L'urgence passée, relâchez la pédale d'accélérateur, votre véhicule reprend automatiquement la vitesse de régulation initiale.

Ralentissement - Arrêt

L'action du régulateur de vitesse est automatiquement interrompue dès que vous agissez sur :

- la pédale de frein,
- la pédale de débrayage,
- la touche **4**.

Toutefois, la vitesse de régulation reste mémorisée.

Rappel de la vitesse de régulation (après débrayage ou freinage)

La vitesse de régulation précédemment choisie restée en mémoire peut être utilisée à tout moment par action sur la touche **3**, tant que la vitesse du véhicule est supérieure à 40 km/h.

Arrêt général

Pressez le contacteur général **1**, il n'y a plus de vitesse de régulation en mémoire.

Coupure contact moteur

A la coupure du contact moteur, il n'y a plus de vitesse de régulation en mémoire.

Système antiblocage des roues (ABS) (suivant option ou version)

Lors d'un freinage intensif, maîtriser la distance d'arrêt et conserver le contrôle de votre véhicule sont les deux objectifs essentiels. Et pourtant en fonction de la nature des sols, des conditions atmosphériques, et de vos réactions... les dangers de perte d'adhérence au freinage existent. Pour les combattre, vous disposez du système d'antiblocage des roues (ABS).
L'ABS se compose de :



- un capteur de vitesse de rotation par roue,
- un calculateur électronique comportant un dispositif d'autocontrôle,
- un groupe hydraulique assurant la régulation de pression pour chaque roue et une pompe hydraulique,
- un voyant de contrôle au tableau de bord.

Un freinage trop énergique entraîne un risque de blocage des roues, la vitesse de rotation de celles-ci diminue alors très rapidement. Cette information fournie par le capteur de chaque roue est immédiatement transmise au calculateur qui commande alors l'électrovanne de régulation correspondante, afin de réguler la pression de freinage jusqu'à ce que le risque de blocage soit écarté. Au cours d'un freinage mettant en action le dispositif d'antiblocage et en fonction de l'état de la chaussée, ce cycle de régulation se répétera de 4 à 10 fois par seconde.

Ce dispositif de régulation de freinage évite le blocage d'une roue et vous permet, au-delà de 6 km/h environ, de conserver la maîtrise de la trajectoire de votre véhicule tout en optimisant les distances d'arrêt quand l'adhérence d'une ou de plusieurs roues devient précaire, sur des sols variés (sol mouillé, glissant, revêtement hétérogène...).

S'il permet l'optimisation des distances et des trajectoires d'arrêt, ce dispositif ne dégage pas d'autant votre responsabilité dans le cas de :

- non respect de distance de sécurité,
- dépassement des vitesses limites notamment en virage,
- risque d'aquaplanage.

Cependant, le fait de disposer de plus de sécurité ne doit pas vous inciter à prendre de plus grands risques.

La conduite

Dès que la vitesse de votre véhicule atteint 6 km/h environ, le dispositif ABS s'autocontrôle et est prêt à intervenir (témoin éteint). Le dispositif d'autocontrôle s'assure avant le départ et, en permanence sur route, du bon fonctionnement des éléments du dispositif. En cas de défaillance de l'un d'eux, le témoin du tableau de bord s'allume. Le système de freinage est alors assuré normalement, comme sur une voiture non équipée d'un système d'antiblocage de roues, et ce sans aucune autre réserve.

L'intervention du système de régulation ne requiert que quelques dixièmes de seconde.

Chaque mise en œuvre se manifeste par une pulsation plus ou moins importante de la pédale de frein accompagnée de bruits caractéristiques du fait de la modulation des pressions de freinage entre la pompe hydraulique et l'électrovanne de régulation de chaque roue, et par un crissement éventuel des pneumatiques.

Ces manifestations sensibles vous préviendront que vous êtes à la limite de l'adhérence entre les pneus et le sol (présence de verglas...) et vous permettront d'adapter votre conduite en fonction de l'état de la route.

En cas de circulation sur neige fraîche ou sur gravillons (en couches suffisantes) il peut se faire que la distance de freinage soit légèrement plus longue que si les roues se bloquaient en chassant la neige, cet inconvénient est malgré tout compensé par une meilleure maîtrise du véhicule.

IMPORTANT

La modulation du freinage assurée par l'ABS est indépendante de l'effort appliqué à la pédale de frein.

En cas d'urgence, appliquez une pression continue sur la pédale de frein : il n'est pas nécessaire d'agir sur la pédale de frein par pressions successives.

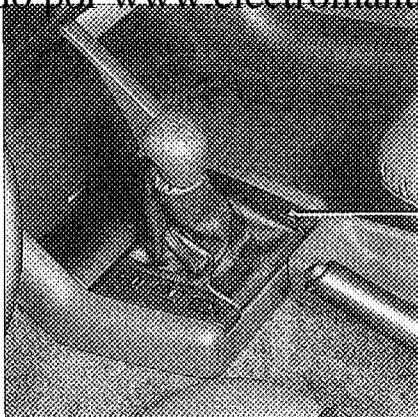
Particularité des versions Quadra : Reportez-vous au chapitre « conduite des versions Quadra ».

Conduite des versions Quadra

Ces véhicules bénéficient des mêmes qualités de confort, performances et tenue de route que les versions dont ils sont issus. Ce ne sont pas des véhicules de franchissement ; grâce à leurs transmissions 4 x 4 permanentes, ils deviennent des véhicules de liaison tous temps, toute adhérence à forte sécurité active capables sans artifice (pneus cloutés, pneus neige ou chaînes) de circuler par mauvais temps, neige ou verglas, sur routes et chemins.

Cas d'utilisation de conduite en

- **Position 4x4 permanent** : utilisation usuelle du véhicule.
- **Position 4x4 avec différentiel bloqué** : Utilisation **exceptionnelle** : sert pour dégager le véhicule lorsqu'une des deux roues arrière patine. Ne fonctionner qu'en première et marche arrière.



Commande de blocage de différentiel 1

Pour passer en différentiel bloqué

Si l'une des roues arrière patine, décélérez, passez en première ou en marche arrière et appuyez sur le contacteur **1**. Dès que le témoin de fonctionnement sur le contacteur s'allume, vous êtes en 4x4 avec différentiel bloqué.

De même, les témoins  et  s'allument au tableau de bord pour avertir le conducteur que les prestations de l'ABS ne sont plus assurées.

Nota : Le passage en 4x4 avec différentiel bloqué n'est possible que lorsque les vitesses de rotation des arbres de transmission arrière sont identiques.

IMPORTANT

L'usage du différentiel bloqué doit être **exceptionnel**. Dès que la manœuvre est terminée, appuyez sur le bouton **1** pour revenir en position 4x4 permanent.

Le témoin de fonctionnement et les témoins  et  s'éteignent.

Si les voyants  et  ne s'éteignent pas lors du retour en position 4x4 permanent, il y a défaillance de cette fonction. Reportez-vous au chapitre « Système Antiblocage des Roues (ABS) ».

Nota : Le clignotement du témoin de fonctionnement du contacteur **1** vous signalera que vous avez oublié de vous repositionner en 4 x 4 permanent dès que vous passerez en deuxième vitesse.

Remorquage

Pour remorquer ce type de véhicule, positionnez-vous en 4 x 4 permanent.

IMPORTANT

Le transport du véhicule doit se faire sur un plateau ou, à défaut, avec les roues arrière au sol et les roues avant levées et libres de tourner. Si les roues avant ne sont pas libres, il est **impératif** de désaccoupler la transmission longitudinale du pont arrière avant de déplacer le véhicule. Faites appel à un Représentant Renault.

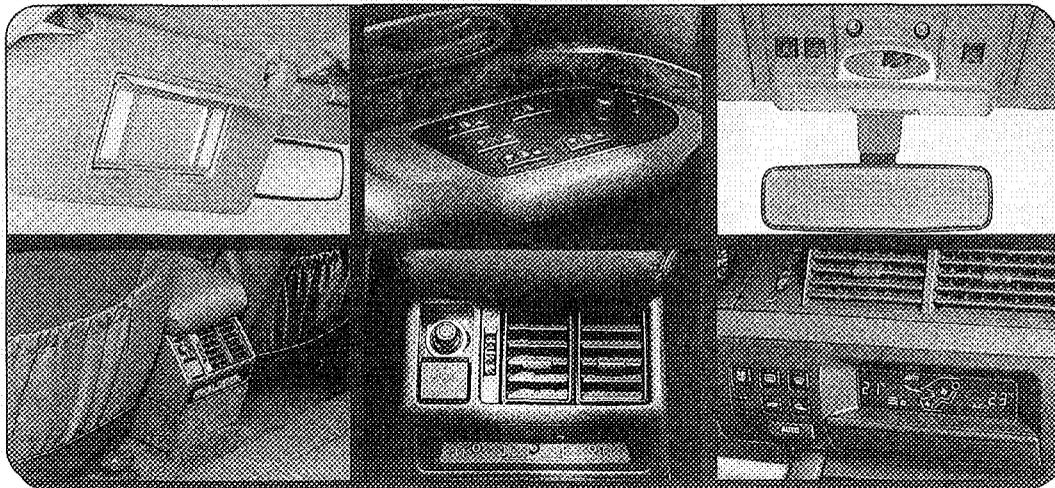
IMPORTANT

Manœuvres de stationnement

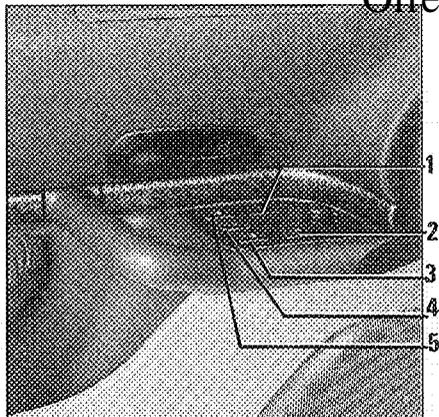
Sur sol adhérent, elles ne doivent pas être effectuées en position différentiel bloqué.

Usure des pneumatiques

Veuillez à ce que ceux-ci aient le même degré d'usure.



Vitres.....	3.2
Toit ouvrant.....	3.3
Plafonnier - Eclaireurs	3.4
Pare-soleil - Miroir de courtoisie éclairant	3.5
Vide-poches - Bacs de rangements.....	3.6-3.7
Heure et température extérieure.....	3.8
Cendriers - Allume-cigares	3.9
Banquette arrière.....	3.10-3.11
Coffre à bagages - Tablette arrière.....	3.12
Climatisation	3.13 à 3.26
Capot moteur	3.27



Lève-vitres électriques avant *

Contact mis.

Lève-vitre côté conducteur

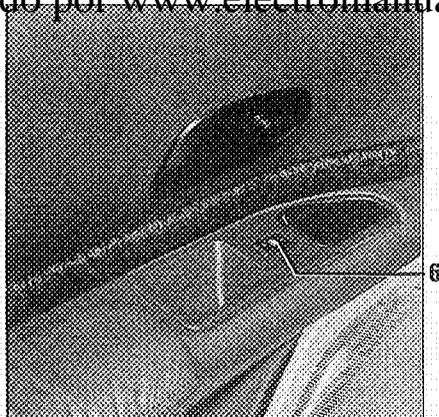
agissez sur le contacteur **1** :

- d'une pression continue pour lever ou baisser la vitre (le relâchement provoque l'arrêt du fonctionnement)
- d'une pression brève et plus forte (vous devez sentir un « point dur ») pour lever ou baisser complètement la vitre.

Une action sur le contacteur **1** durant le fonctionnement arrête la course de la vitre.

Lève-vitre côté passager

Pressez le contacteur **2**.



Lève-vitres électriques arrière*

Contact mis, pressez le contacteur **6** situé sur chaque porte.

De la place conducteur

Les contacteurs **3** et **5** commandent les vitres arrière.

Le contacteur **4** interdit le fonctionnement des lève-vitres arrière.



Lève-vitres à commande manuelle*

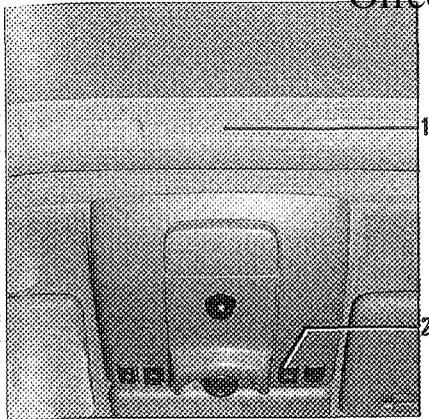
Manœuvrez la manivelle **7**.

IMPORTANT

Sécurité enfant

Le contacteur **4** interdit le fonctionnement des lève-vitres arrière ainsi que de l'allume-cigares* et de la prise accessoires* sur la console arrière du véhicule et des réglages électriques de la banquette arrière*.

* Suivant version ou option



Toit ouvrant coulissant et entrebaillant *

Avant de passer d'un mode d'ouverture à l'autre, le toit doit être complètement fermé. Contact mis :

• Pour l'entrebailler

- Ouverture : Tirez le velum **1** vers l'arrière puis basculez le contacteur **2** vers l'avant et maintenez votre pression jusqu'à l'obtention de l'entrebaillage souhaité.

- Fermeture : Basculez le contacteur **2** vers l'arrière puis ramenez le velum **1** dans sa position initiale.

• Pour le faire coulisser

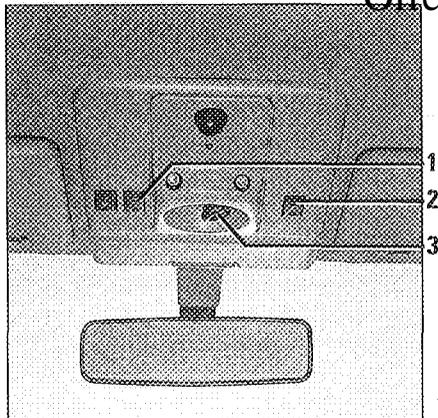
- Ouverture : Basculez le contacteur **2** vers l'arrière et maintenez votre pression jusqu'à obtention de l'ouverture souhaitée. Le velum **1** est entraîné en même temps.

- Fermeture : Basculez le contacteur **2** vers l'avant puis ramenez le velum **1** dans sa position initiale.

CONSEIL

Veillez à ce que le toit ouvrant soit bien fermé lorsque vous quittez votre véhicule.

* Suivant version ou option



Eclaireurs central et avant

En basculant le contacteur **1** vous obtenez :

- un éclairage continu,
- un éclairage intermittent commandé par l'ouverture, suivant les versions, de l'une des portes avant ou de l'une des quatre portes. Ils ne s'éteignent que lorsque les portes « sous contrôle » sont correctement fermées,
- une extinction continue.

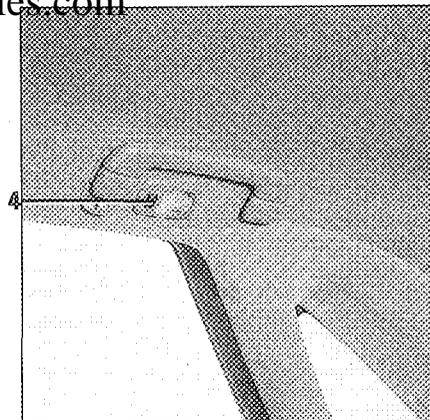
Pour certaines versions

Le déverrouillage à distance des portes entraîne l'éclairage temporisé des plafonniers.

Eclaireur avant orientable

Pour allumer ou éteindre, manœuvrez le contacteur **2**.

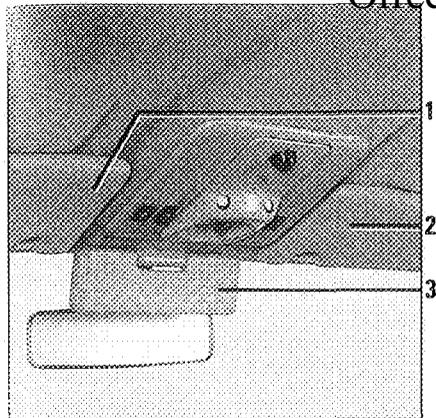
Orientez le spot **3** à votre convenance.



Eclaireurs arrière*

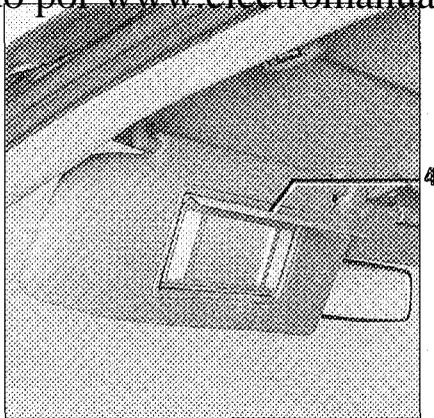
Pour allumer ou éteindre, pressez le bouton **4**.

* Suivant version ou option



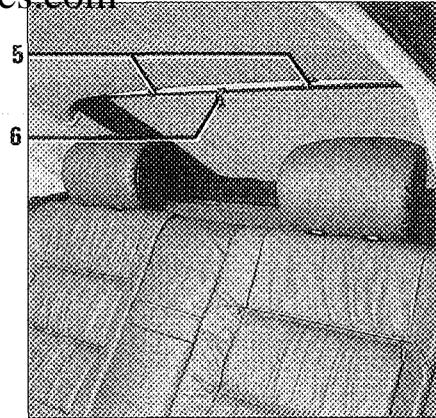
Pare-soleil avant

Abaissez les pare-soleil **1** ou **2** et si nécessaire le pare-soleil central **3**.



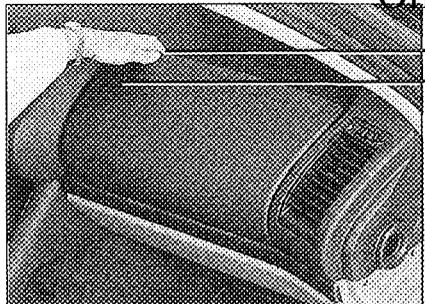
Miroirs de courtoisie éclairants *

Soulevez le couvercle **4** du pare-soleil. L'éclairage est automatique.



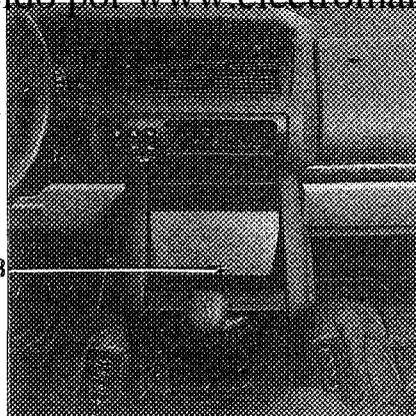
Pare-soleil arrière*

Tirez vers le haut le haut le pare-soleil à l'aide de la languette **6** jusqu'à venir engager les deux crochets **5** dans les logements.



Vide-poches côté passager

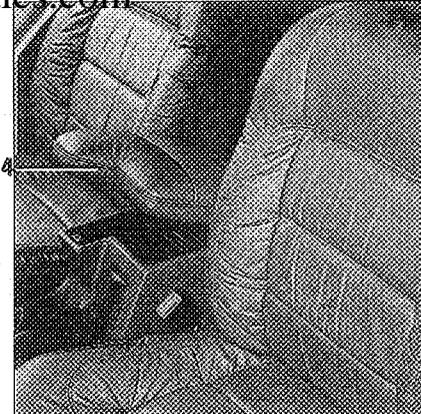
Pour ouvrir, déverrouillez à l'aide de la clé de contacteur-démarrreur dans la serrure **1** * puis pressez la palette **2**. A l'intérieur du portillon, deux emplacements sont prévus pour poser des gobelets.



Vide-poches de console * ou emplacement auto-radio *

Appuyez au centre du portillon **3**, il s'ouvrira seul.

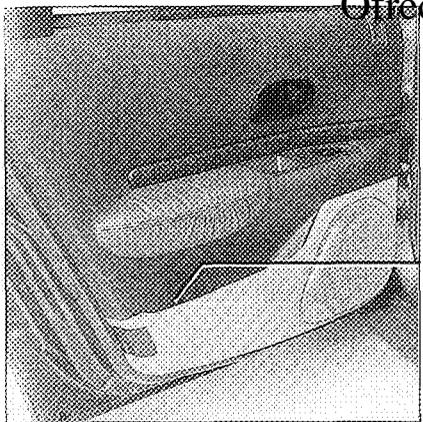
Lorsque votre véhicule est équipé d'un auto-radio, ce portillon permet aussi sa dissimulation.



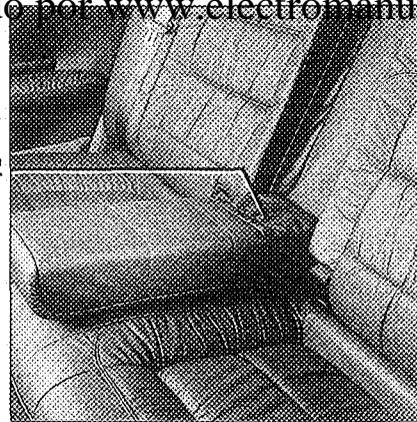
Bloc de rangement accoudoir central avant

Soulevez le couvercle **4**.

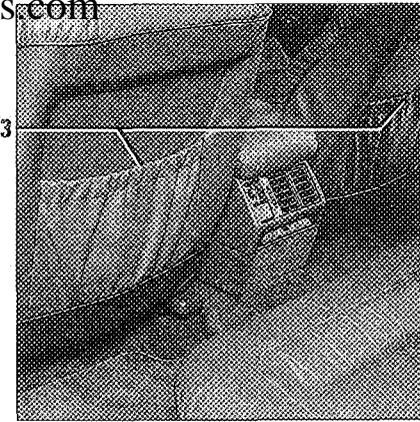
* Suivant version ou option



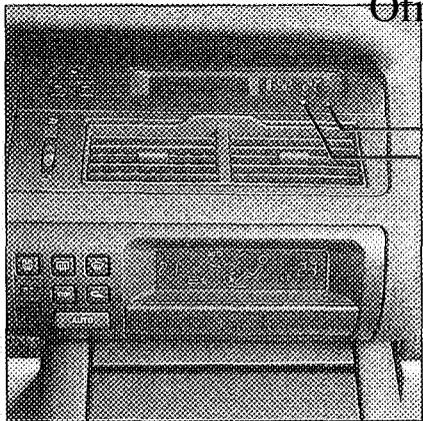
Vide-poches dans les portes avant et arrière 1



Poche de rangement accoudoir central arrière 2
(suivant version)



Poche de rangement sièges avant 3



Heure et température extérieure

Version avec chaîne stéréophonique Renault

L'affichage de l'heure et de la température extérieure est obtenu contact mis.

Mise à l'heure

Pressez la touche :

- H pour les heures,
- M pour les minutes.



Heure et température extérieure*

Version sans chaîne stéréophonique Renault

L'affichage de l'heure et, pour les véhicules qui en sont équipés, de la température extérieure est obtenu contact mis.

Mise à l'heure

Pressez la touche :

- H pour les heures
- M pour les minutes.

* Suivant version ou option

Nota : Pour l'utilisation de la chaîne stéréophonique, reportez-vous à la notice spécifique à la Radio Renault.

IMPORTANT

En cas de rupture de l'alimentation électrique (batterie débranchée, fil d'alimentation coupé...), les valeurs affichées par la montre perdent leur sens.

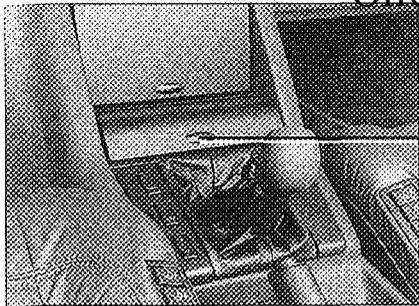
Il convient d'effectuer une mise à l'heure.

Nous vous conseillons de ne pas effectuer de corrections en roulant.

Indicateur de température extérieure

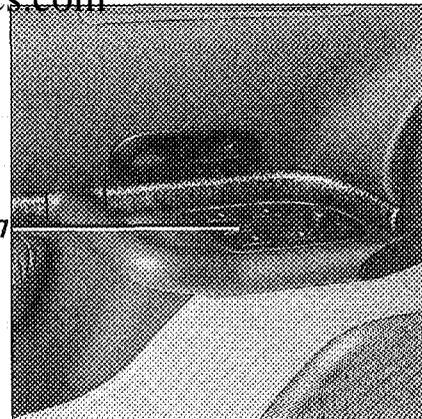
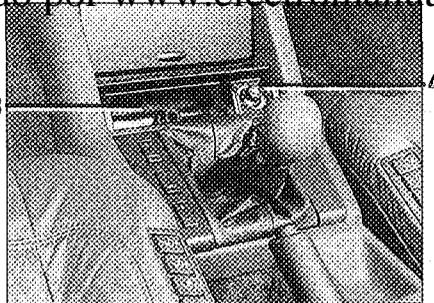
Cette information ne doit être en aucun cas utilisée comme détecteur de verglas.

En effet, la formation de verglas étant liée à l'exposition, l'hydrométrie locale et la température, l'indication de température extérieure ne peut donc suffire à elle seule pour détecter le verglas.



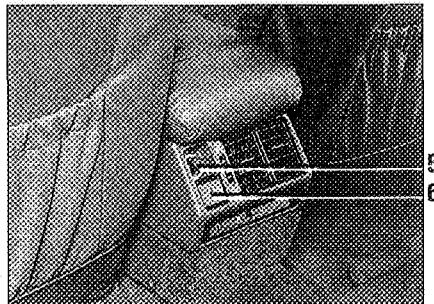
Cendrier sur console avant 3

Pour ouvrir, appuyez vers le bas au centre du portillon 1, il s'ouvrira seul. Pour le vider, exercez de nouveau une pression sur le portillon ouvert. Cela permettra l'expulsion de la boîte à cendres.



Cendrier de porte arrière 2

Pour le vider, tirez-le vers le haut.



Allume-cigares avant et arrière*

Enfoncez l'allume-cigares 4 ou 5*. Il revient de lui-même avec un petit déclic, dès qu'il est incandescent. Tirez-le. Après usage, remplacez-le sans l'enfoncer à fond.

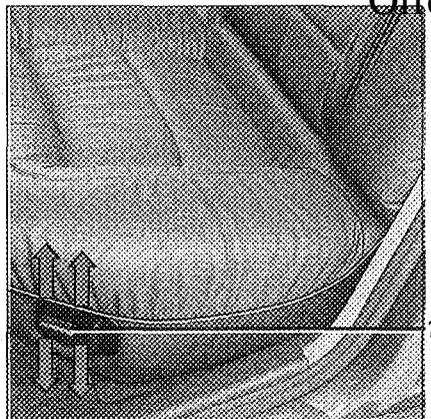
IMPORTANT

Sécurité enfant

Le contacteur 7 sur la porte conducteur interdit le fonctionnement de l'allume-cigare 5*, de la prise accessoire 6* des réglages de la banquette arrière* et lèves-vitres électriques arrière*.

Nota : la prise 6* est prévue pour le branchement d'accessoires du type micro-ordinateur...

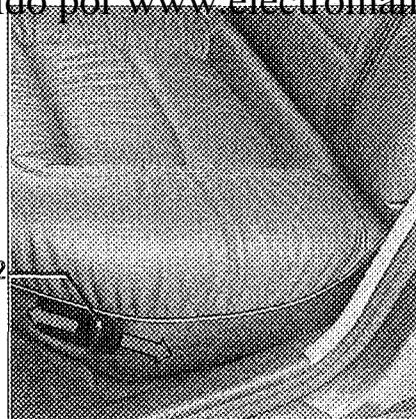
* Suivant version ou option



Réglage des sièges arrière avec commandes électriques*

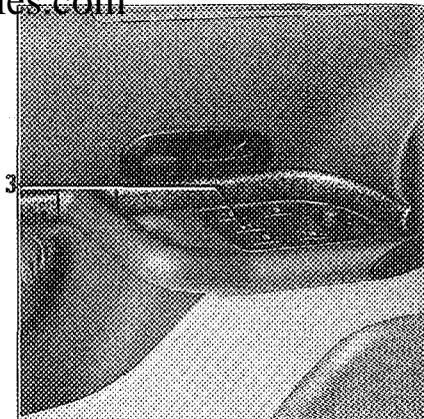
Réglages de l'assise : contacteur 1

- **Pour rehausser l'avant**
Actionnez l'avant du contacteur vers le haut.
- **Pour abaisser l'avant**
Actionnez l'avant du contacteur vers le bas.



Réglages du dossier : contacteur 2

- **Pour incliner le dossier**
Actionnez le contacteur vers l'avant ou l'arrière.

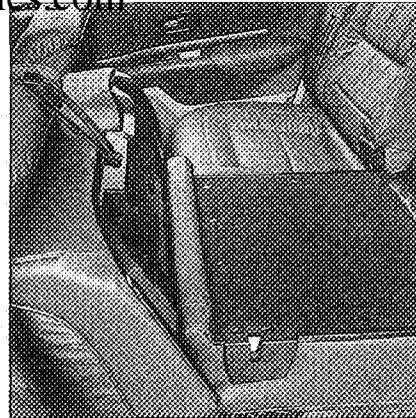
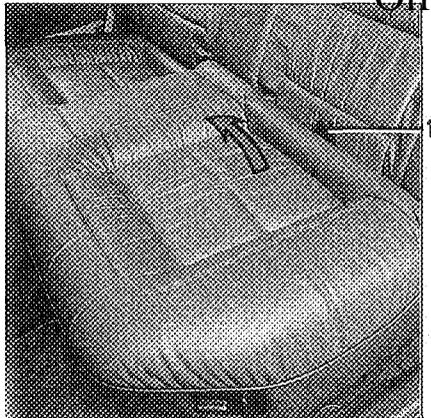


IMPORTANT

Sécurité enfant

Le contacteur 3 sur la porte conducteur interdit le fonctionnement de l'allume-cigares*, de la prise accessoire aux places arrière*, réglages de la banquette arrière* et des lève-vitres électriques arrière*.

* Suivant version ou option



Banquette arrière rabattable

Elle est rabattable pour permettre le transport d'objets encombrants. L'assise et le dossier sont rabattables en deux parties.

- **Pour rabattre l'assise**

Soulevez l'assise, à l'aide de la poignée **1**, contre les sièges avant.

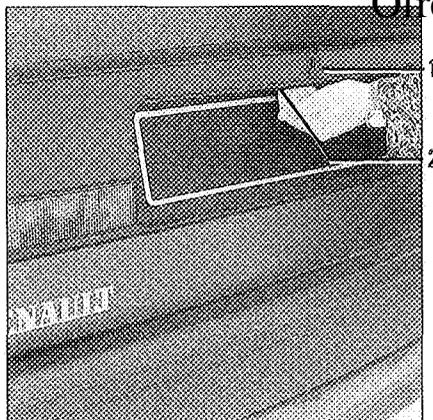
- **Pour rabattre le dossier**

Retirez les appui-tête arrière *.
Appuyez sur le bouton **2** puis abaissez le dossier.

IMPORTANT

Lors de la manœuvre de la banquette, veillez à bien repositionner les ceintures de sécurité.

* Suivant version ou option



Coffre à bagages

La porte du coffre se verrouille et se déverrouille en même temps que les portes et la trappe à carburant.

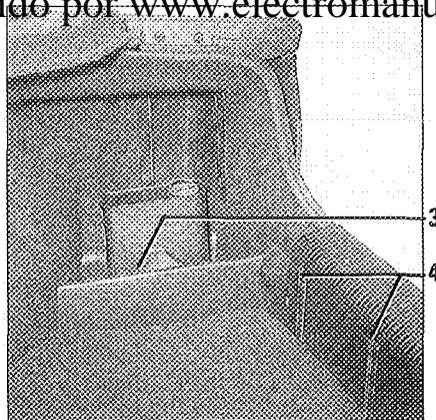
Toutefois, vous pouvez verrouiller ou déverrouiller la porte du coffre sans agir sur la condamnation ou la décondamnation des portes et la trappe à carburant en utilisant la clé des portes dans la serrure 1.

Pour ouvrir

Pressez la palette 2 et soulevez la porte du coffre.

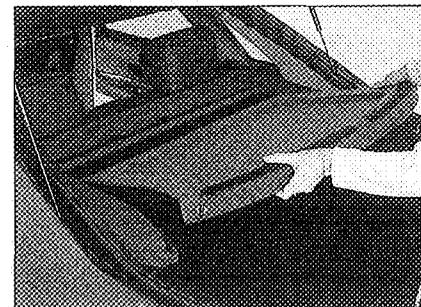
Pour fermer

abaissez la porte du coffre.



Rangements dans le coffre*

Pour certaines versions, il est prévu un emplacement 3 pour différents accessoires (bidon, trousse...) et deux élastiques 4 pour maintenir, par exemple, un triangle de signalisation.



Tablette arrière

Pour la déposer, décrochez les deux cordons de rappel 5.

Levez légèrement la tablette et tirez-la vers vous.

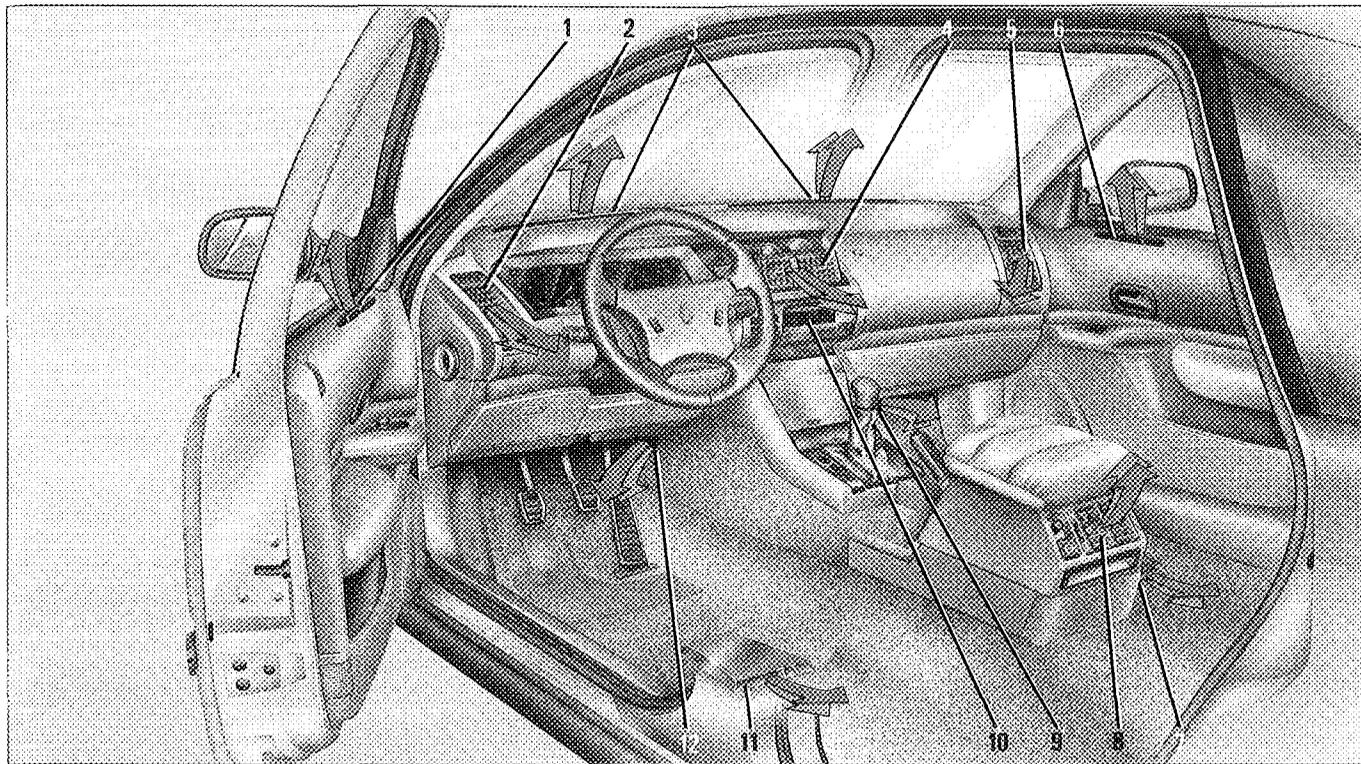
IMPORTANT

Accompagnez la porte, jusqu'à la fermeture, sans la claquer.

* Suivant version, option ou pays

Sorties d'air dans l'habitacle

(la présence et le fonctionnement des équipements décrits ci-après dépendent de la version et des options du véhicule)



- 1 - frise de désembuage vitre latérale gauche
- 2 - aérateur latéral gauche
- 3 - frises de désembuage pare-brise
- 4 - aérateurs centraux

- 5 - aérateur latéral droit
- 6 - frise de désembuage vitre latérale droite
- 7 - sortie chauffage arrière droite
- 8 - aérateur de console arrière

- 9 - sortie chauffage avant droite
- 10 - tableau de commandes
- 11 - sortie chauffage arrière gauche
- 12 - sortie chauffage avant gauche



Aérateurs centraux avant

Réglages

Débit :

Manœuvrez la molette 1.

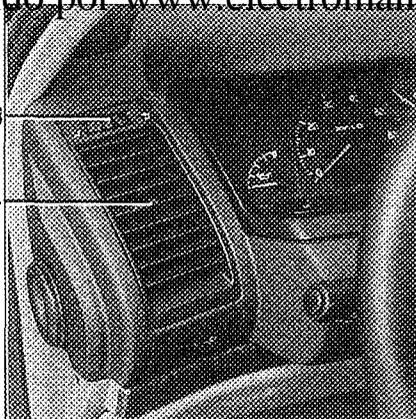
 : ouverture maximale.

 : fermeture.

Orientation :

Haut/bas et droite/gauche : manœuvrez les languettes 2.

Nota : pour une meilleure efficacité, positionnez les aérateurs verticalement en les faisant pivoter.



Aérateurs latéraux

Réglages

Débit :

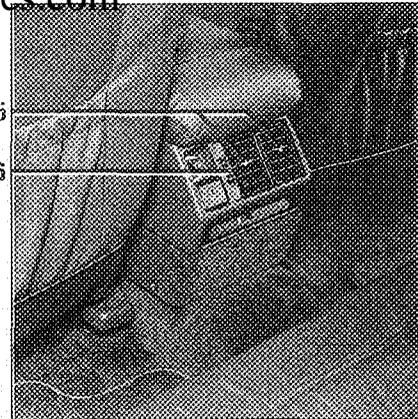
Manœuvrez la molette 3.

 : ouverture maximale.

 : fermeture.

Orientation :

Haut/bas et droite/gauche : manœuvrez la languette 4.



Aérateurs de console arrière

Réglages

Débit :

Manœuvrez la molette 6.

 : ouverture maximale.

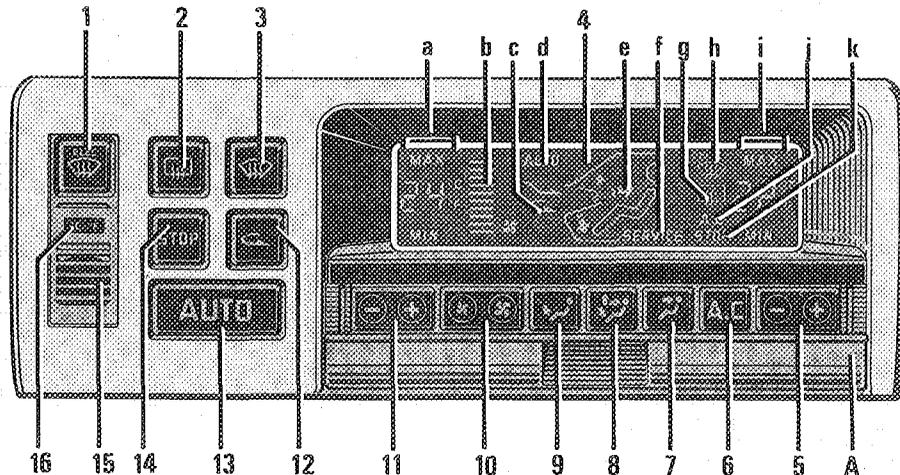
 : fermeture.

Orientation :

Droite/gauche : appuyez sur le bord gauche ou droit du diffuseur.
Haut/bas : manœuvrez les languettes 5.

Commandes de climatisation automatique (suivant version ou option)

- 1 - touche de pare-brise dégivrant électrique (suivant option)
- 2 - touche de lunette arrière dégivrante
- 3 - touche de dégivrage-désembuage du pare-brise
- 4 - afficheur :
- a - valeur du niveau de confort côté gauche
- b - quantité d'air pulsé
- c - témoin de recyclage d'air
- d - témoin de fonctionnement en mode automatique
- e - schéma de répartition de l'air dans l'habitacle
- f - témoin service
- g - témoin de lunette arrière dégivrante
- h - témoin de dégivrage-désembuage du pare-brise et/ou témoin de pare-brise électrique* dégivrant
- i - valeur du niveau de confort côté droit
- j - témoin du conditionnement d'air
- k - témoin stop



- 5 - touche de réglage du niveau de confort côté droit
- 6 - touche de conditionnement d'air
- 7 à 9 - touches de répartition d'air
- 10 - touche de réglage de quantité d'air pulsé
- 11 - touche de réglage niveau de confort côté gauche
- 12 - touche de recyclage d'air
- 13 - touche de mise en mode automatique
- 14 - touche d'arrêt de l'installation
- 15 - grille de capteur de température (ne doit jamais être obturée)
- 16 - touche de conversion en °C ou °F

IMPORTANT
 Les touches 5 à 11 sont dissimulées sous un cache A. Faites le pivoter vers le bas.

* Suivant version ou option

La climatisation automatique

La climatisation automatique est un système garantissant (à l'exception des cas d'utilisation extrêmes) la **visibilité** et le **confort ambiant** dans l'habitacle.

La visibilité

Cette fonction est maintenue automatiquement. Cependant, en cas d'utilisation du véhicule dans des conditions climatiques difficiles, vous pouvez intervenir en utilisant les touches suivantes :

- Touche 3

Actionnez la touche



Le témoin de fonctionnement correspondant s'allume sur l'afficheur 4 et le témoin **AUTO** disparaît.

Cette fonction permet un dégivrage et désembuage rapide du pare-brise et des vitres latérales avant. Par contre, elle interdit l'utilisation du recyclage d'air.

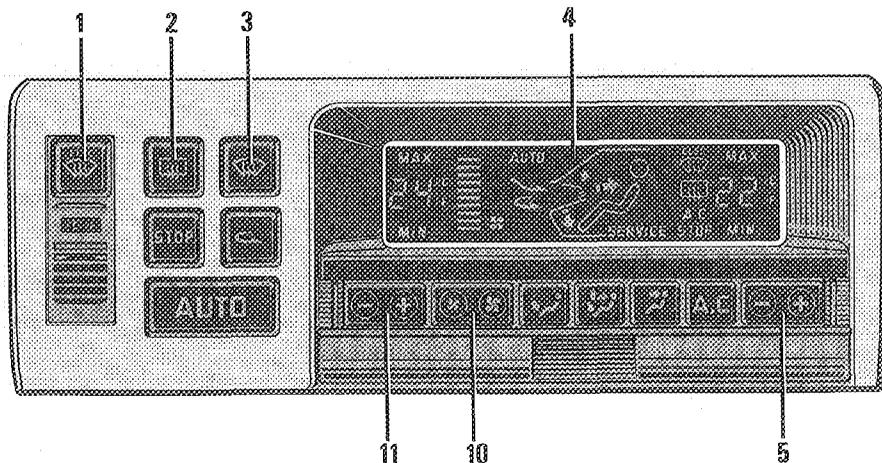
Le débit d'air maximum est alors dirigé vers les sorties d'air du pare-brise et des vitres latérales avant. Bien que la température de l'air soit toujours contrôlée automatiquement, les niveaux de confort peuvent être sensiblement différents.

Nota : Si vous désirez modifier le débit d'air (qui peut produire un certain niveau sonore dans l'habitacle) agissez sur la

touche 10



Pour sortir de cette fonction, appuyez sur la touche **AUTO**, le témoin de fonctionnement s'éteint sur l'afficheur et le témoin **AUTO** réapparaît.



- Touche 2

Actionnez la touche



Le témoin de fonctionnement correspondant s'allume sur l'afficheur 4.

Cette fonction permet un dégivrage et désembuage rapide de la lunette arrière et, pour les véhicules qui en sont équipés, des rétroviseurs dégivrants.

Pour sortir de cette fonction, il y a deux possibilités :

- elle s'arrête automatiquement après 15 minutes de fonctionnement.
- en appuyant de nouveau sur la touche 2.

Le témoin de fonctionnement s'éteint.

- Touche 1 (suivant option)

Actionnez la touche



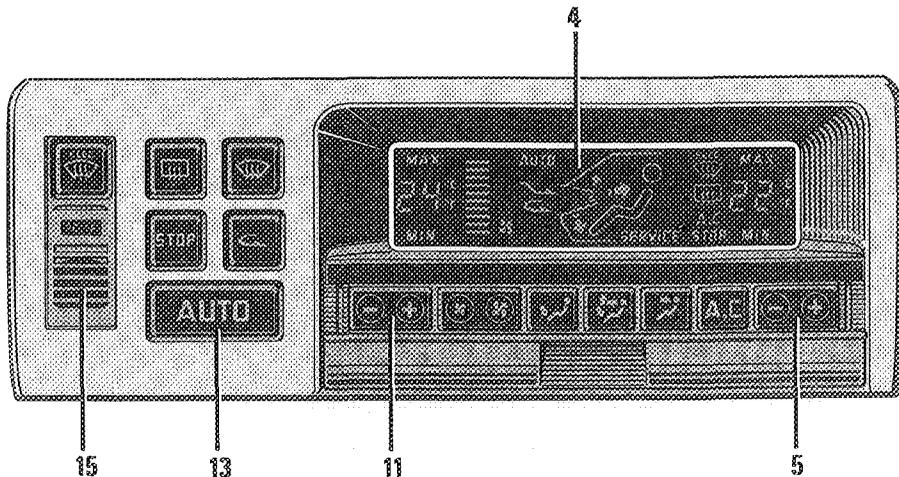
Le témoin de fonctionnement correspondant s'allume sur l'afficheur 4.

Cette fonction permet un dégivrage et désembuage rapide du pare-brise.

Pour sortir de cette fonction, il y a deux possibilités :

- elle s'arrête automatiquement après 4 à 8 minutes de fonctionnement (la durée dépend de la température extérieure)
- en appuyant de nouveau sur la touche 1

Le témoin de fonctionnement s'éteint.



Le mode automatique (Le confort ambiant)

Ce système permet de maintenir le confort dans l'habitacle quelles que soient les conditions d'utilisation en agissant continuellement sur :

- la température de l'habitacle,
- la quantité d'air,
- la répartition d'air,
- la mise en fonctionnement si nécessaire du dispositif de conditionnement d'air.

L'afficheur **4** vous informe en permanence des choix effectués par le système.

Mise en action du mode automatique

Appuyez sur la touche **13**



Un témoin de fonctionnement apparaît sur l'afficheur.

Sélectionnez un niveau de confort de 16 à 26°C à l'aide des touches **5** ou **11**, les réglages côtés conducteur et passager pouvant être personnalisés.

IMPORTANT

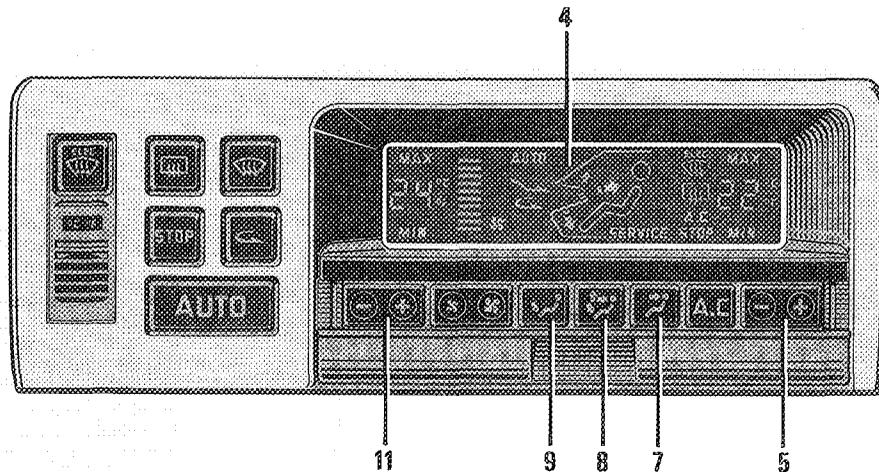
Les valeurs affichées traduisent un niveau de confort.

Lors du démarrage du véhicule par ambiance froide ou par ambiance chaude, le fait d'augmenter ou de diminuer les valeurs affichées ne permet en aucun cas d'atteindre plus rapidement le confort (quel que soit le niveau de confort indiqué, le système optimise la montée ou la descente en température).

Veillez à ne jamais obturer la grille du capteur de température **15**.

Veillez à ce que les aérateurs de la planche de bord soient ouverts.

D'une façon générale, sauf gêne particulière, les aérateurs de planche de bord et de console arrière peuvent rester constamment ouverts quelles que soient les conditions climatiques puisque la quantité d'air qui y sera diffusée est contrôlée par le système en mode automatique.



Modification des choix effectués par l'automatisme (à l'aide des touches situées sous le cache)

Le fonctionnement normal du système est le mode automatique, mais il vous est possible de modifier le choix imposé par le système (quantité d'air, répartition...). Dans ce cas, vous pouvez ressentir une modification du confort ambiant. Il sera peut-être nécessaire d'y remédier à l'aide des touches 5 à 11.

IMPORTANT

Pour chacune de ces actions, le témoin **AUTO** s'éteint, mais **seule** la fonction modifiée n'est plus contrôlée automatiquement par le système.

Pour revenir en mode automatique actionnez la touche **AUTO**.

Modification de la répartition d'air

Actionnez l'une des touches suivantes :

Touche 7 

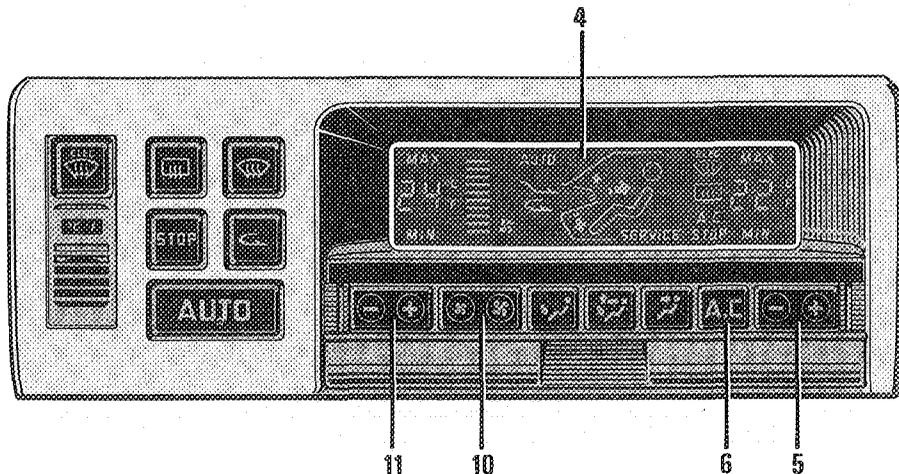
Diffuse l'air essentiellement aux aérateurs de la planche de bord et de la console arrière.

Touche 8 

Diffuse l'air dans tout l'habitacle (toutes les sorties d'air sont ouvertes).

Touche 9 

Diffuse l'air essentiellement aux pieds des passagers avant et arrière.



Position MAX :
Température d'air maximale ;

Position MIN :
Température d'air minimale.

Actionnez la touche 5 ou 11 jusqu'à ce que les témoins correspondants sur l'afficheur 4 indiquent MIN ou MAX.

IMPORTANT

Le dispositif de régulation de température n'est pas en service pour les positions extrêmes MIN et MAX.

Modification de la quantité d'air

Actionnez la touche 10.



Elle permet de diminuer ou augmenter la quantité d'air soufflé dans l'habitacle.

Nota : pour une meilleure efficacité, positionnez les aérateurs centraux de la planche de bord verticalement.

IMPORTANT

Par ambiance extérieure froide, le système de climatisation automatique ne démarre pas instantanément en puissance maximum, mais de façon progressive jusqu'à ce que la température du liquide de refroidissement soit suffisante pour permettre de réchauffer l'air de l'habitacle. Cela peut durer de 30 secondes à plusieurs minutes.

Mise en service ou arrêt du conditionnement d'air

Actionnez la touche 6.



Elle permet le fonctionnement du conditionnement d'air (le témoin de fonctionnement sur l'afficheur 4 est alors allumé).

Isolation de l'habitacle

Le fonctionnement normal du conditionnement d'air est obtenu en utilisant l'air extérieur.

Le recyclage d'air permet de vous isoler de l'ambiance extérieure (circulation dans des zones polluées...).

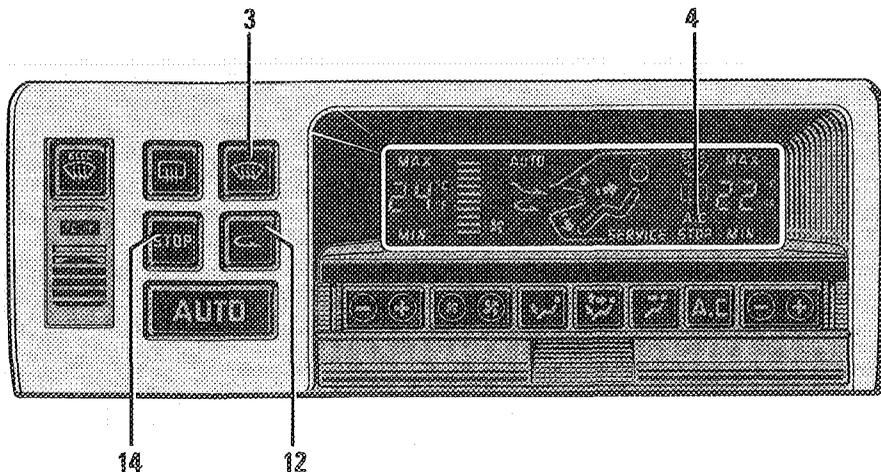
Pour passer en mode isolation, actionnez

la touche **12** 

Elle assure la mise en service ou l'arrêt du recyclage d'air. Le témoin de fonctionnement correspondant s'allume sur l'afficheur lorsque la fonction est opérationnelle. Dans cette position, l'air est pris dans l'habitacle et il est recyclé sans admission d'air extérieur.

L'utilisation prolongée du mode isolation peut entraîner un léger embuage ou regivrage des vitres ou des odeurs dues à l'air non renouvelé.

Il est donc conseillé de repasser en fonctionnement normal (air extérieur) par action sur la touche **12** dès le franchissement de la zone polluée.



Nota : la mise en service du recyclage d'air met l'air conditionné automatiquement en fonction (le témoin A.C est visible sur l'afficheur **4**).

Le système interdit l'utilisation du mode recyclage si vous êtes en mode dégivrage/désembuage du pare-brise (touche **3**).

A la mise sous contact, le système démarre en air extérieur.

Arrêt de l'installation

Actionnez la touche **14** 

Seul le témoin de fonctionnement correspondant s'allume sur l'afficheur **4** (tous les autres témoins sont éteints). Cette fonction arrête le fonctionnement de l'installation et isole du milieu extérieur.

Toutefois, les fonctions lunette arrière dégivrante et pare-brise dégivrant électrique (pour les véhicules qui en sont équipés) restent opérationnelles.

Pour sortir de cette fonction, appuyez sur la touche **AUTO**, le témoin **STOP** s'éteint sur l'afficheur et les autres témoins de fonctionnement réapparaissent.

IMPORTANT**Ecart de température sélectionné**

- Si, par exemple, l'occupant côté droit sélectionne un niveau de confort trop éloigné de celui de l'occupant côté gauche, ce dernier peut ressentir une modification du confort ambiant. Il y remédiera à l'aide de la

touche



côté gauche jusqu'à obtention du niveau de confort désiré, le système en assurera la stabilité.

- Il est impossible de sélectionner simultanément d'un côté le niveau de confort MIN et de l'autre MAX.

Mémorisation des données

A la mise sous contact, le système démarre toujours en mode automatique. Il restitue les niveaux de confort sélectionnés par les utilisateurs avant la coupure de contact.

Bruits à la mise sous contact

A chaque mise sous contact, le système prépare ses fonctions. Cela peut entraîner une perception de bruits (due aux moteurs du système) allant d'une durée de 15 à 30 secondes.

Consommation

Lorsque l'air conditionné est en fonctionnement, il est normal que vous constatiez une augmentation de la consommation d'essence (surtout en milieu urbain).

Batterie

Évitez de faire fonctionner la lunette arrière dégivrante et le pare-brise dégivrant électrique* lorsque le moteur est à l'arrêt. Comme pour tout consommateur, cela décharge la batterie inutilement.

Anomalies de fonctionnement

Si une anomalie de fonctionnement est détectée par le système, l'information SERVICE apparaît sur l'afficheur. De plus :

- le témoin AC clignote durant 30 secondes puis s'éteint pour indiquer un défaut de fonctionnement.

- en cas de panne au niveau de la mesure de la température de l'habitacle, les niveaux de confort indiquent « 00 ». Le système impose une valeur moyenne que vous pouvez faire varier

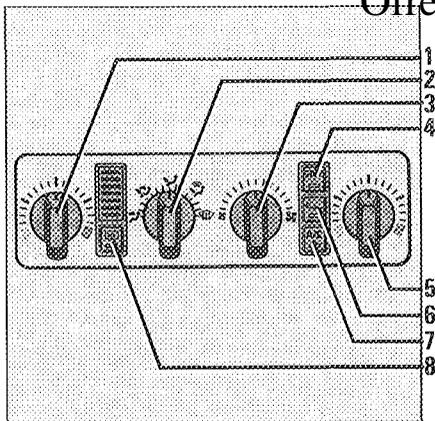
de -7 à +7 par appui sur



Dans ce mode dégradé, la régulation de température n'est plus assurée.

Pour ces anomalies, consultez votre Représentant Renault.

* Suivant option

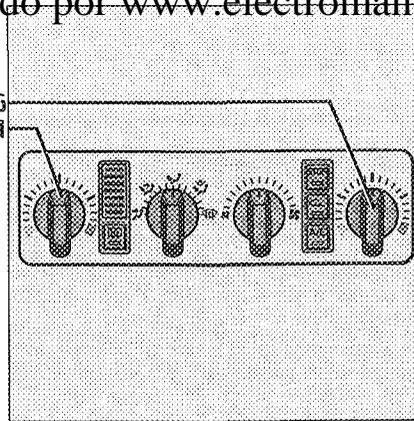


Commandes de climatisation avec conditionnement d'air

(suivant version ou option)

- 1 - Commande de réglage de la température de l'air côté gauche
- 2 - Commande de réglage de la répartition de l'air
- 3 - Commande de réglage de la quantité d'air pulsé
- 4 - Touche d'arrêt de l'installation
- 5 - Commande de réglage de la température de l'air côté droit
- 6 - Touche d'isolation de l'habitacle
- 7 - Touche du conditionnement d'air
- 8 - Touche de lunette arrière dégivrante

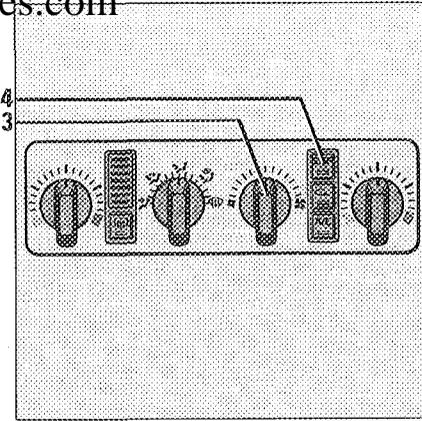
Nota : les touches 5, 7, 8 et 9 ont un témoin lumineux intégré qui s'allume lorsque la fonction est en service (touche activée).



Réglages de la température d'entrée d'air

Manoeuvrez la commande 1 ou 5 correspondant au côté que vous souhaitez modifier, **les réglages côtés conducteur et passager avant pouvant être personnalisés :**

- **Vers la droite :**
Température maximale possible.
- **Vers la gauche :**
Température minimale possible.

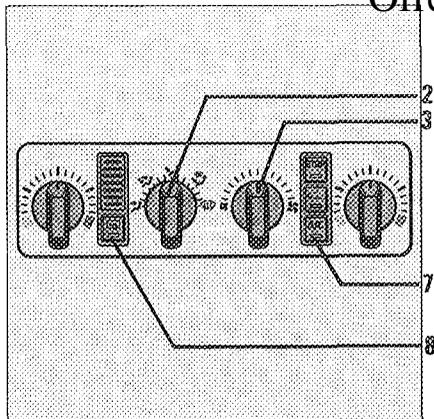


Réglages de la quantité d'air

La climatisation de l'habitacle est obtenue par l'échauffement ou le refroidissement de l'air soufflé par un ventilateur dont la variation de vitesse modifie la quantité d'air, la vitesse du véhicule ayant néanmoins une faible influence. Manoeuvrez la commande 3 et placez-la sur la position choisie.

- **Vers la gauche :**
Débit minimum.
- **Vers la droite :**
Débit maximum.

Nota : pour une meilleure efficacité, positionnez les aérateurs centraux de la planche de bord verticalement.



Répartition de l'air dans l'habitacle

Manœuvrez la commande 2 et placez le curseur sur la position choisie.

• Position



Tout le flux d'air est dirigé vers le pare-brise et les aérateurs latéraux de planche de bord.

Pour favoriser le désembuage ou le dégivrage, utilisez le débit d'air au maximum (commande 3) et le conditionnement d'air (commande 7 activée).

Nota : dans cette position, le recyclage d'air est interdit (touche 6 inactive).

• Position



Le flux d'air est réparti entre les frises de désembuage et les pieds des occupants.

• Position



Le flux d'air est dirigé vers les pieds des occupants.

• Position



Le flux d'air est dirigé vers tous les aérateurs et les pieds des occupants.

• Position



Le flux d'air est uniquement dirigé vers tous les aérateurs.

Lunette arrière dégivrante

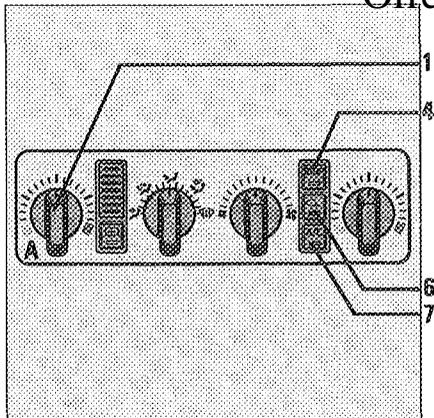


Appuyez sur la touche 8 (témoin allumé).

Cette fonction assure le désembuage de la lunette arrière et des rétroviseurs électriques dégivrants (lorsque le véhicule en est équipé).

Pour l'arrêter, il y a deux possibilités :

- elle s'interrompt automatiquement après 15 minutes de fonctionnement,
- en appuyant de nouveau sur la touche 8 (témoin éteint).



Commandes du conditionnement d'air



La commande 7 assure la mise en fonction ou l'arrêt du conditionnement d'air. La mise en fonction ne peut être effectuée si la commande 4 est activée (témoin allumé).

L'utilisation du conditionnement d'air permet :

- d'abaisser la température inférieure de l'habitacle, notamment par fort ensoleillement, en circulation, ou lorsque le véhicule est resté en stationnement au soleil ;
- de réduire le taux d'humidité de l'air soufflé dans l'habitacle.

Nota : le conditionnement d'air peut être utilisé dans toutes les conditions, mais il ne fonctionne pas lorsque la température extérieure est basse.

• **Touche 7 non activée (témoin éteint)**
Le conditionnement d'air n'est pas en fonction.

La climatisation est alors identique à celle d'un véhicule sans conditionnement d'air.

• **Touche 7 activée (témoin allumé)**

Le conditionnement d'air est en fonction. L'air est pris à l'extérieur du véhicule et il est constamment renouvelé.

Nota : dans cette position, si vous placez la commande 1 en A (air froid maximum), le système impose automatiquement le recyclage d'air.

IMPORTANT

Par temps très chaud ou lorsque le véhicule est resté en stationnement au soleil, ouvrez les portes quelques instants pour évacuer l'air surchauffé avant de démarrer.

En fonctionnement « air conditionné » toutes les vitres doivent être maintenues fermées pour une plus grande efficacité.

En cas d'anomalies de fonctionnement, consultez un Représentant Renault.

Le fonctionnement normal de la climatisation est obtenu en utilisant l'air extérieur.

Le recyclage d'air permet de vous isoler de l'ambiance extérieure (circulation dans des zones polluées...).

Dans cette position, l'air est pris dans l'habitacle et il est **recyclé** sans admission d'air extérieur.

La commande 6 assure la mise en service ou l'arrêt du recyclage d'air.

L'utilisation prolongée de cette position (air recyclé) peut entraîner un léger embuage ou regivrage des vitres ou des odeurs dues à l'air non renouvelé.

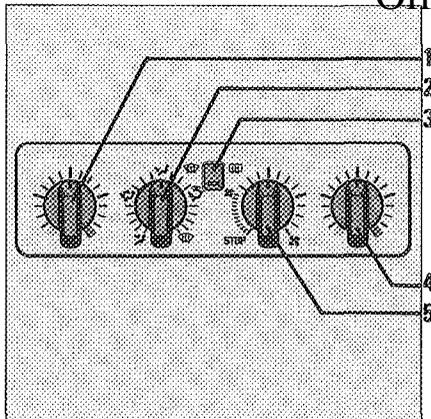
Il est donc conseillé de repasser en fonctionnement normal (air extérieur) par action sur la touche 6 dès le franchissement de la zone polluée.

Nota : la mise en fonctionnement du recyclage d'air met l'air conditionné automatiquement en service (témoin de la touche 7 allumé).

Arrêt de l'installation

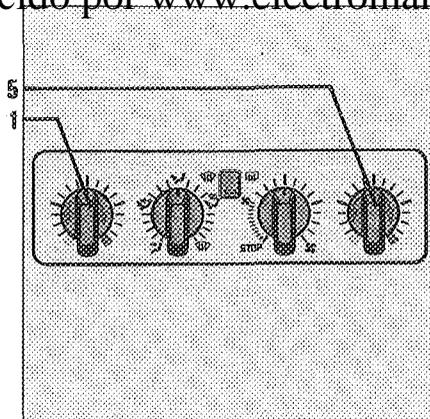


Dans cette position, il y a arrêt de l'installation, l'entrée d'air est fermée ce qui permet d'isoler l'habitacle de l'extérieur. Pour sortir de cet état, appuyez de nouveau sur la touche 4 (témoin éteint).



Commandes de climatisation sans conditionnement d'air

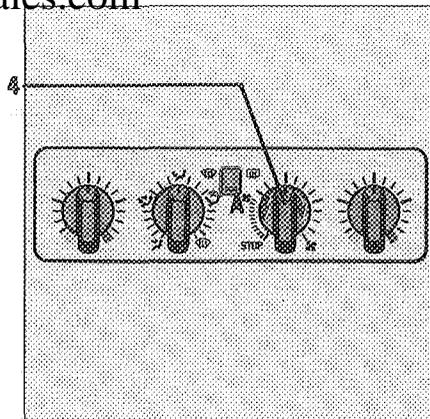
- 1 - Commande du réglage de la température de l'air côté gauche.
- 2 - Commande de répartition de l'air.
- 3 - Commande de mise en service de la lunette arrière dégivrante et (pour les véhicules qui en sont équipés) du pare-brise dégivrant.
- 4 - Commande du réglage de quantité d'entrée d'air.
- 5 - Commande du réglage de la température de l'air côté droit.



Réglages de la température d'entrée d'air

Manœuvrez la commande **1** ou **5**, les réglages côtés conducteur et passager avant pouvant être personnalisés.

Plus la commande est positionnée vers la droite, plus la température est élevée.



Réglages de la quantité d'air



Manœuvrez la commande **4**

La ventilation dans l'habitacle du véhicule est dit « à air soufflé ». C'est le ventilateur qui détermine la quantité d'entrée d'air, la vitesse du véhicule ayant néanmoins une faible influence.

Ce principe améliore la stabilité de la température dans l'habitacle.

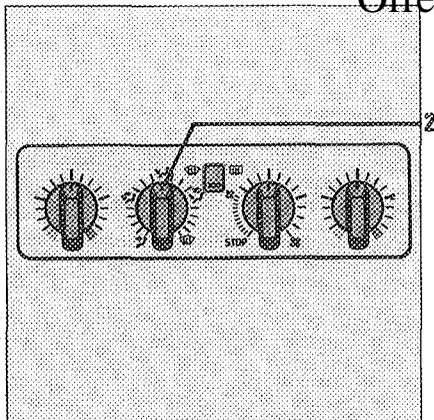
Plus la commande est positionnée vers la droite, plus la quantité d'air est grande.

Nota : pour une meilleure efficacité, positionnez les aérateurs centraux de la planche de bord verticalement.

Position STOP

Dans cette position, il y a arrêt de l'installation, l'entrée d'air est fermée, ce qui permet d'isoler l'habitacle de l'extérieur.

Pour sortir de cet état, positionnez la commande **4** en **A** ou au-delà.



Répartition de l'air dans l'habitacle

Manoeuvrez la commande 2.

• Position



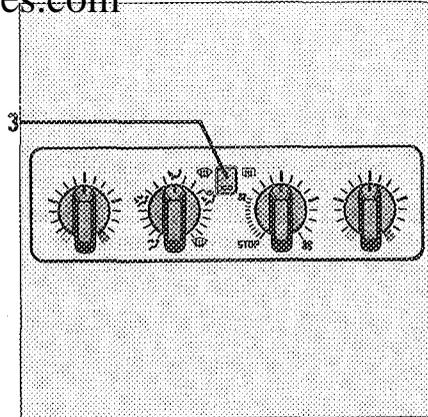
Tout le flux d'air est dirigé vers les frises de désembuage de pare-brise et les vitres latérales.

• Position



Le flux d'air est réparti entre les frises de désembuage et les pieds des occupants.

* Suivant option ou version.



Lunette arrière dégivrante et



pare-brise dégivrant électrique*

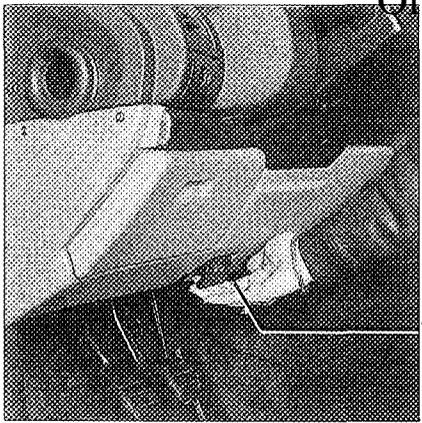


Appuyez sur la touche 3 (le témoin intégré à la touche est allumé lorsque la fonction est en service).

Cette fonction assure le désembuage dégivrage de la lunette arrière et, lorsque le véhicule en est équipé, du pare-brise et des rétroviseurs dégivrants.

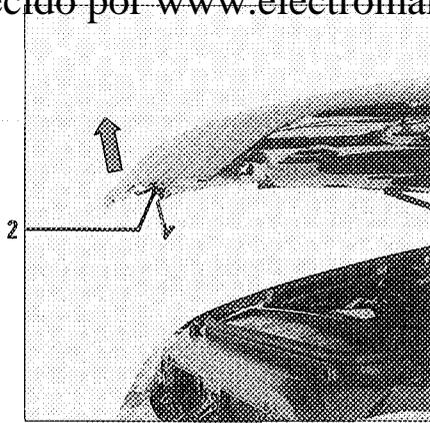
Pour l'arrêter, il y a deux possibilités :

- elle s'interrompt automatiquement après 10 ou 15 minutes de fonctionnement (suivant option) ;
- en appuyant de nouveau sur la touche 3 (témoin éteint).



Ouverture capot moteur

Pour ouvrir, tirez la manette **1**.



Verrouillage de sécurité capot

Pour déverrouiller, soulevez la palette **2**.

Levez le capot au maximum, il reste ouvert.

Pour le refermer, prenez-le par le milieu et accompagnez-le jusqu'à 20 cm de la position fermée, puis lâchez-le. Il se verrouille de lui-même par l'effet de son poids.

Assurez-vous de son bon verrouillage.

Avant fermeture, vérifiez que rien n'ait été oublié dans le compartiment moteur.



La qualité et les progrès techniques réalisés sur votre RENAULT permettent de vous assurer un entretien simplifié et des coûts de maintenance réduits : **plus de révision et de vidange moteur avant 10 000 km** (7 500 km pour les versions diesel), **un graissage à vie** de votre boîte mécanique. De plus, votre représentant Renault est à votre disposition pour s'assurer de votre complète satisfaction : n'hésitez pas à le contacter. Pour les nouvelles périodicités d'entretien, consultez votre carnet d'Entretien et Garantie.

Niveau huile moteurs essence et diesel.....	4.2-4.3
Vidange : moteurs essence et diesel.....	4.4-4.5
boîte mécanique.....	4.5
Niveaux et vidanges boîtes automatiques.....	4.5
Niveaux : liquide de frein.....	4.6
pompe assistance de direction.....	4.6
liquide de refroidissement moteur.....	4.7
batterie.....	4.8
réservoir lave-vitre.....	4.9
Filtre à air.....	4.10
Entretien du système de conditionnement d'air.....	4.11
Entretien de la carrosserie.....	4.12-4.13
Entretien garnitures.....	4.13
Protection anticorrosion.....	4.14

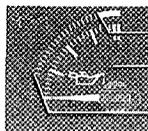
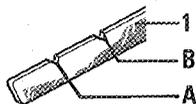
Niveau huile moteur essence

Un moteur consomme normalement de l'huile pour le graissage et le refroidissement des pièces en mouvement et il est parfois nécessaire de faire un appoint d'huile entre deux vidanges. Toutefois, si après la période de rodage, les apports étaient supérieurs à 1 litre pour 1 000 km, consultez votre Représentant Renault.

Périodicité : la suppression de la vidange moteur entre 1 000 et 3 000 km n'exclut pas de **vérifier périodiquement votre niveau d'huile environ tous les 1000 km et, en tout cas, avant chaque grand voyage sous peine de risquer de détériorer votre moteur.**

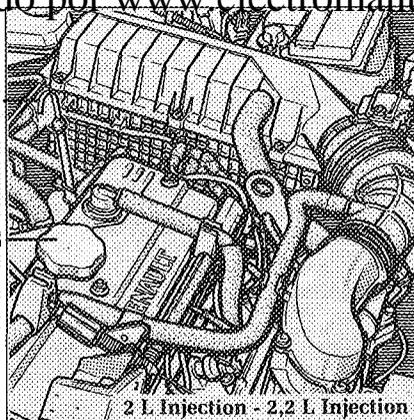
Niveau : Moteur froid ou après un long arrêt, il se mesure à l'aide de la jauge **1** et **ne doit jamais descendre en-dessous du « mini »**.

Sur l'indicateur de niveau d'huile **2** au tableau de bord, les positions **mini A** ou **maxi B** de l'aiguille correspondent aux niveaux **mini** ou **maxi** de la jauge. Refaites le niveau **avant** que l'indicateur de niveau n'entre dans la zone **mini**.

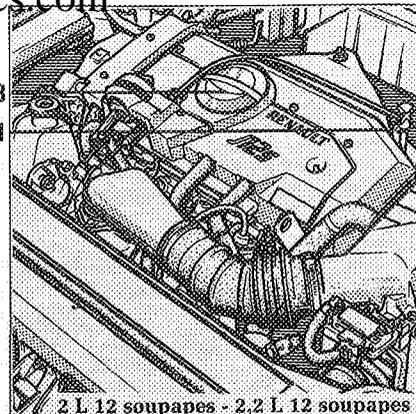


Remplissage : Bouchon **3**. Rétablir le niveau avec la même huile qu'à la vidange précédente. Ne pas dépasser le repère « **maxi** ».

Qualité d'huile : Reportez-vous au paragraphe « vidange moteurs ».



2 L Injection - 2,2 L Injection



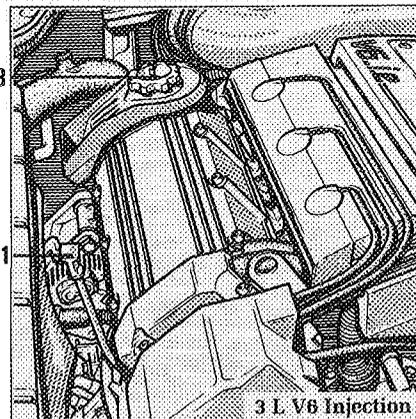
2 L 12 soupapes - 2,2 L 12 soupapes

Attention

Lors des interventions sous le capot moteur, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

IMPORTANT

Ne faites pas tourner le moteur dans un local fermé : les gaz d'échappement sont toxiques.



3 L V6 Injection

Niveau huile moteur diesel

Un moteur consomme normalement de l'huile pour le graissage et le refroidissement des pièces en mouvement et il est parfois nécessaire de faire un appoint d'huile entre deux vidanges. Toutefois, si après la période de rodage, les apports étaient supérieurs à 1 litre pour 1 000 km, consultez votre Représentant Renault.

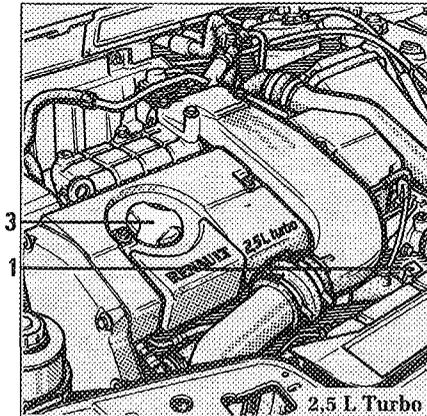
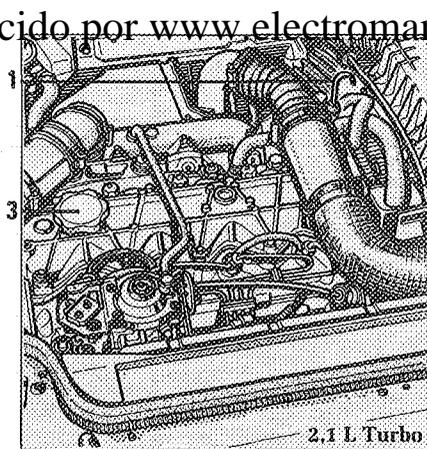
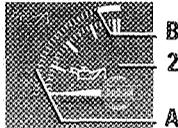
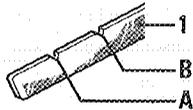
Périodicité : la suppression de la vidange moteur entre 1 000 et 3 000 km n'exclut pas de **vérifier périodiquement votre niveau d'huile environ tous les 1000 km et, en tout cas, avant chaque grand voyage sous peine de risquer de détériorer votre moteur.**

Niveau : Moteur froid ou après un long arrêt, il se mesure, sur sol horizontal, à l'aide de la jauge **1** et ne doit jamais descendre en-dessous du « mini ».

Sur l'indicateur de niveau d'huile **2** au tableau de bord, les positions mini **A** ou maxi **B** de l'aiguille correspondent aux niveaux **mini** ou **maxi** de la jauge.

Si l'aiguille atteint la zone mini **A**, vérifiez **immédiatement** le niveau à l'aide de la jauge manuelle **1**.

Refaites le niveau **avant que l'indicateur de niveau n'entre dans la zone mini.**



Remplissage : Bouchon **3**. Rétablir le niveau avec la même huile qu'à la vidange précédente.

Faites tourner le moteur quelques secondes. Arrêtez le moteur, attendez quelques minutes, puis vérifiez de nouveau le niveau.

Ne pas dépasser le repère « **maxi** ».

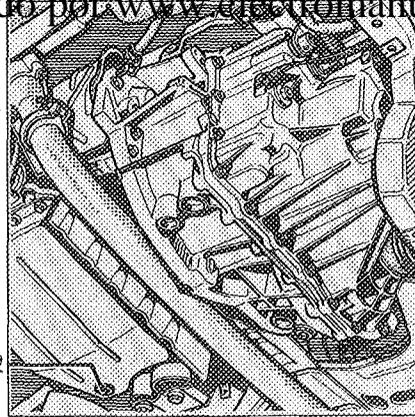
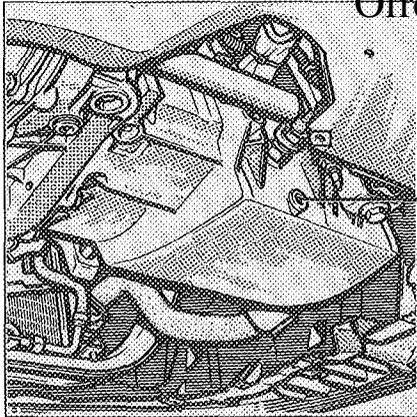
Qualité d'huile : Reportez-vous au paragraphe « vidange moteurs ».

Attention

Lors des interventions sous le capot moteur, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

IMPORTANT

Ne faites pas tourner le moteur dans un local fermé : les gaz d'échappement sont toxiques.



Vidange moteur essence

Bouchon **1** ou **2** suivant motorisation (retirez la plaque de protection pour y accéder).

Périodicité*

Faites des vidanges plus rapprochées en cas d'utilisation intensive.

En aucun cas vous ne devez faire de rinçage moteur.

Capacité (environ)

2 L injection : **7,0 litres**

2 L 12 soupapes : **6,2 litres**

2,2 L injection : **7,0 litres**

2,2 L 12 soupapes : **6,2 litres**

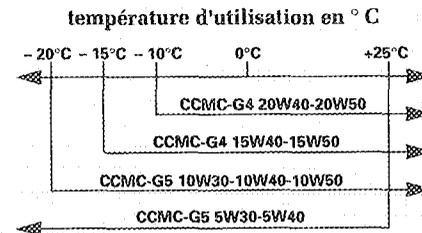
3 L V6 injection : **7,0 litres**

Filtere à huile compris.

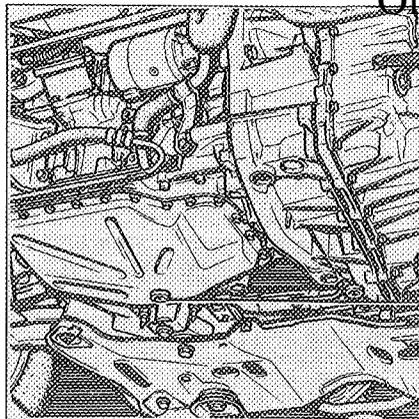
Filtere à huile

Le filtere doit être remplacé périodiquement*.

Qualité huile moteur essence



* Consultez le carnet d'entretien de votre véhicule



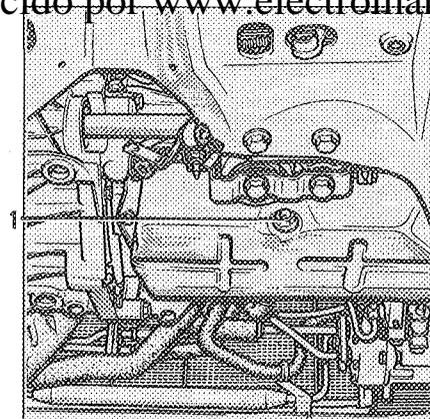
Vidange moteur diesel

Bouchon **1** (retirez la plaque de protection pour y accéder)

Périodicité*

Faites des vidanges plus rapprochées en cas d'utilisation particulière.

En aucun cas vous ne devez faire de rinçage moteur.



Capacité (environ)

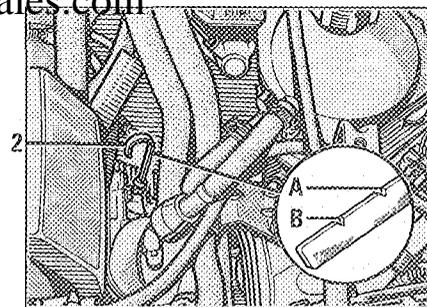
2,1 L Turbo : **7,2 litres**

2,5 L Turbo : **6,4 litres**

Filter à huile compris.

Filter à huile

Le filtre doit être remplacé : Périodicité*.



Niveau boîte mécanique

La suppression de la vidange boîte n'exclut pas une vérification périodique du niveau de la boîte*.

Niveau à froid

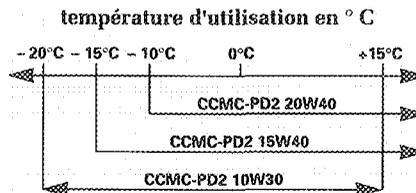
Il doit être visible entre le repère mini **B** et le repère maxi **A** de la jauge **2**.

Utilisez de l'huile **Tranself TRX 80 W** (normes API GL5 ou MIL L 2105 C ou D).

Niveaux et vidanges boîte automatique

Nous vous conseillons de consulter votre Représentant Renault.

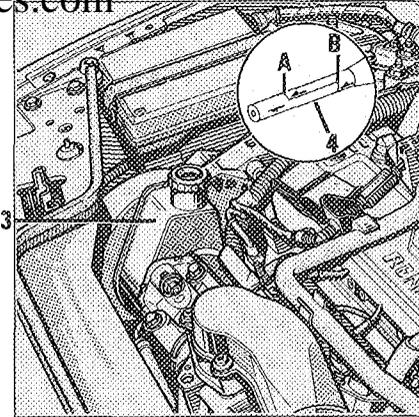
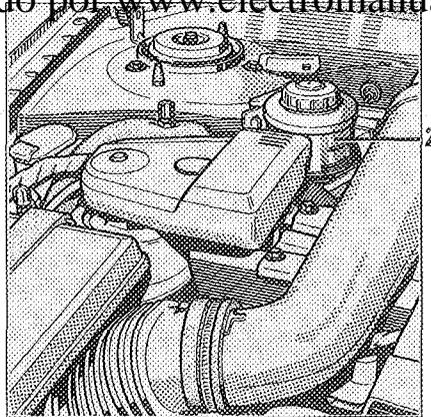
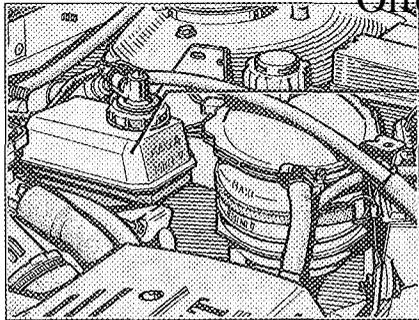
Qualité huile moteur diesel



* Consultez le carnet d'entretien de votre véhicule.

Attention

Lors des interventions sous le capot moteur, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.



Niveau liquide de freins

Il est à contrôler souvent, et en tout cas chaque fois que vous sentez une différence même légère de l'efficacité de freinage.

Niveau 1

Il ne doit jamais descendre en-dessous de la cote d'alerte « **Mini** ». En cas de baisse anormale, faites vérifier l'étanchéité du circuit.

Remplissage

Toute intervention sur le circuit hydraulique doit entraîner le remplacement du liquide par un spécialiste.

Utilisez obligatoirement un liquide agréé Renault et conforme aux normes SAE J1703f Dot 3, prélevé d'un bidon scellé.

Périodicité vidange

Reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule.

* Suivant version ou option

Niveau pompe d'assistance direction 2 ou 3*

Tous les **10 000 km**, vérifiez le niveau d'huile, **moteur à l'arrêt**.

Utilisez pour les appoints ou le remplissage de l'huile : **Elf Renaultmatic D2** ou **Mobil ATF 220**.

Niveau 2 : pour un niveau correct à froid, il faut qu'il soit visible, entre les niveaux **MINI** et **MAXI** sur le réservoir.

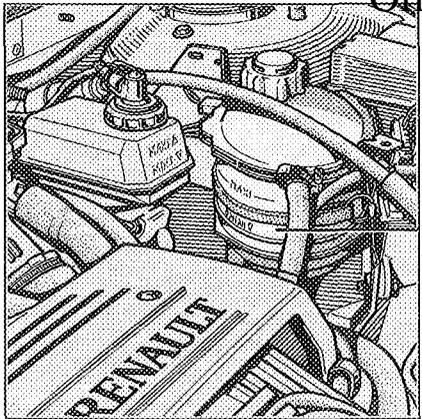
Niveau 3 : pour un niveau correct à froid, il faut qu'il soit visible entre les niveaux **A** et **B** de la jauge **4**.

CONSEIL

En cas de baisse anormale d'un quelconque des niveaux de liquide, consultez immédiatement votre Représentant Renault.

Attention

Lors des interventions sous le capot moteur, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.



Niveau liquide de refroidissement

Il est à contrôler périodiquement (au moins tous les **1000 km**).

Si un apport est nécessaire, n'utilisez que les produits homologués par nos services techniques qui vous assurent :

- Une protection antigel : - 23°C et jusqu'à - 40°C pour les pays « grands froids ».
- Une protection anticorrosion du circuit de refroidissement.

Le niveau à **froid** doit se situer entre les repères MINI et MAXI indiqués sur le vase d'expansion **1**.

Complétez ce niveau à **froid** avant qu'il n'atteigne le repère MINI.

Capacité (environ)

- 2 L injection : **7,1 litres**
- 2 L 12 soupapes : **7,1 litres**
- 2,2 L injection : **7,2 litres**
- 2,2 L 12 soupapes : **7,0 litres**
- 3 L V6 injection : **10,0 litres**
- 2,1 L Turbo : **7,2 litres**
- 2,5 L Turbo : **10,0 litres**

Conditions difficiles d'utilisation refroidissement moteur

(Tractions de caravane ou conduite sur routes montagneuses, fortes rampes, etc.)

Sur les voitures équipées d'un motoventilateur électrique, il est inutile de passer sans nécessité sur une vitesse inférieure dans le but de favoriser le refroidissement par une rotation plus rapide du moteur : le ventilateur étant commandé électriquement, il ne tourne que si c'est nécessaire pour stabiliser la température du liquide de refroidissement.

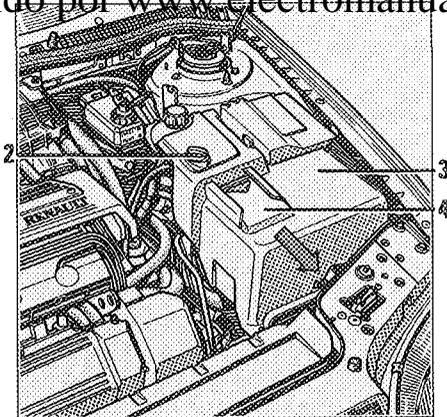
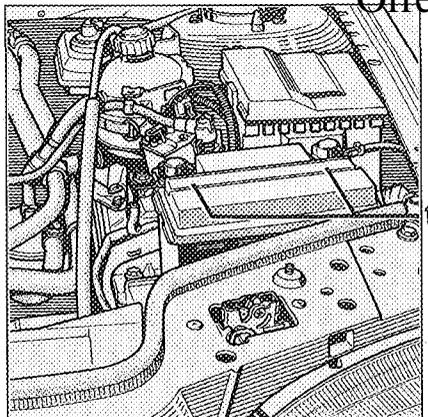
Attention

Aucune intervention ne doit être effectuée sur le circuit de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

Danger de brûlures.

Attention

Lors des interventions sous le capot moteur, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.



Niveau batterie

Déposez les bouchons **1**.

Périodicité : tous les mois.

Liquide : eau distillée ou déminéralisée, jusqu'à 1,5 cm au-dessus des plaques.

Ne jamais ajouter d'électrolyte ni autres produits.

Attention

Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau.

Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : risque d'explosion.

Particularité

Pour certaines versions :

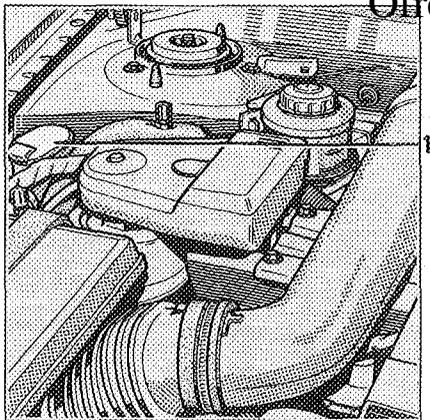
- déposez la vis **2** puis retirez le cache **3** pour accéder aux bouchons **1**,
- faites coulisser le portillon **4** si vous désirez dévisser une borne de la batterie (par exemple en cas de recharge batterie...).

CONSEIL

En cas de baisse anormale d'un quelconque des niveaux de liquide, consultez immédiatement votre Représentant Renault.

Attention

Lors des interventions sous le capot moteur, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

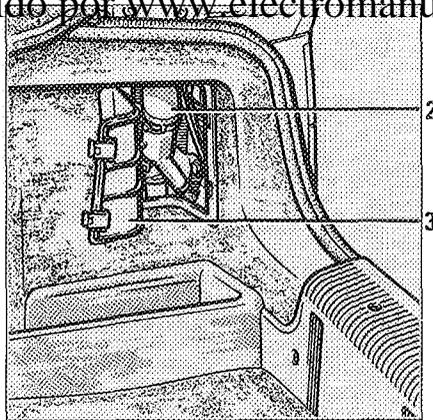


Niveau réservoir lave-vitre avant

Remplissage : le réservoir **1** est situé dans le compartiment moteur. Ce réservoir alimente également les lave-projecteurs*.

Liquide : eau + produit lave-vitres (produit antigel en hiver).

Gicleurs : pour orienter les gicleurs du lave-vitre, faites pivoter la petite sphère à l'aide d'une épingle.



Niveau réservoir lave-vitre arrière

Remplissage : le réservoir est situé dans le coffre à bagages. Ouvrez la trappe **3**. Dégagez la goulotte **2** en la tirant vers vous et maintenez-la en remplissant lentement.

Liquide : eau + produit lave-vitres (produit antigel en hiver).

Gicleur : pour orienter le gicleur du lave-vitre, faites pivoter la petite sphère à l'aide d'une épingle.

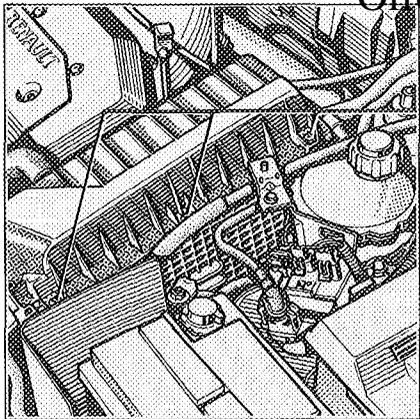
Attention

Lors des interventions sous le capot moteur, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

CONSEIL

En cas de baisse anormale d'un quelconque des niveaux de liquide, consultez immédiatement votre Représentant Renault.

* suivant version ou pays

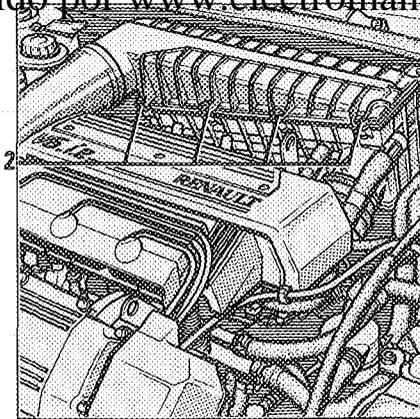


Filtre à air

Pour sortir l'élément filtrant

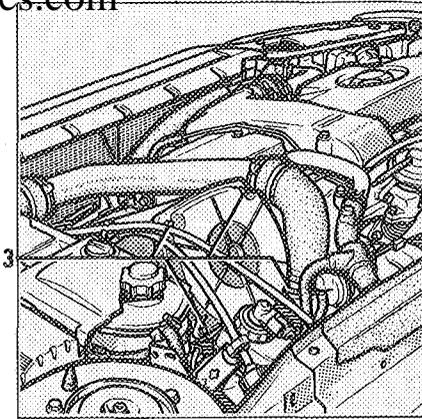
Versions 2,2 L 12 soupapes - 2 L injection -
2 L 12 soupapes et 2,1 L turbo

Dévissez les 6 vis 1 et enlevez le couvercle.



Version 3 L V6 injection

Dévissez les 8 vis 2 et enlevez le couvercle.



Version 2,5 L Turbo

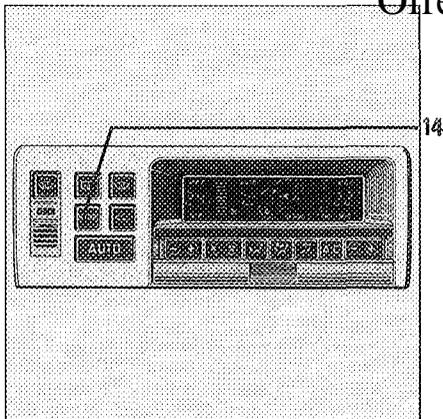
Dévissez les 4 vis 3 et enlevez le couvercle.

Attention

Lors des interventions sous le capot moteur, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Périodicité de remplacement de l'élément filtrant

Reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule.

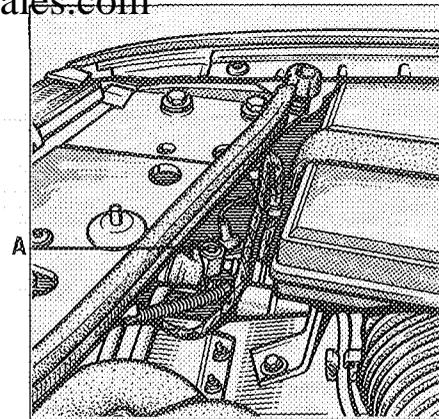
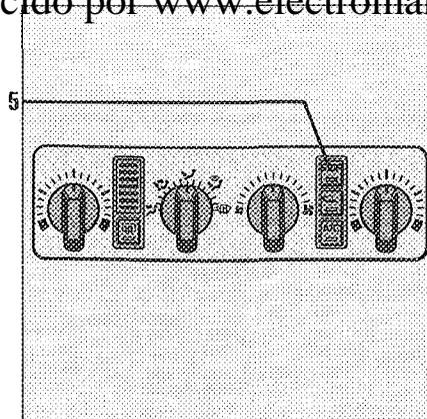


Entretien du système de climatisation

L'hiver, utilisez périodiquement le conditionneur afin de maintenir le système de climatisation en bon état de fonctionnement.

Non production d'air froid

En cas de non-production d'air froid, vérifiez que les commandes sont en position de marche : si oui, mettez-les en position d'arrêt (commande 14 ou 5 sur STOP, suivant version ou option), et faites appel à un Représentant Renault.



Niveau de fréon

Un œilleton A permet de vérifier qu'il y a du fréon. La présence de bulles indique une perte de fréon. Cette vérification n'est valable qu'après quelques minutes de marche de l'installation.

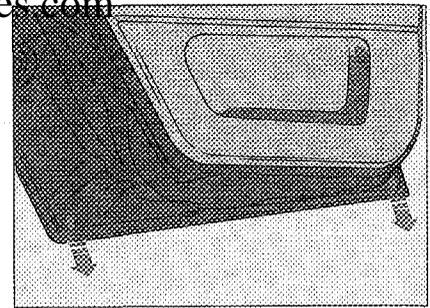
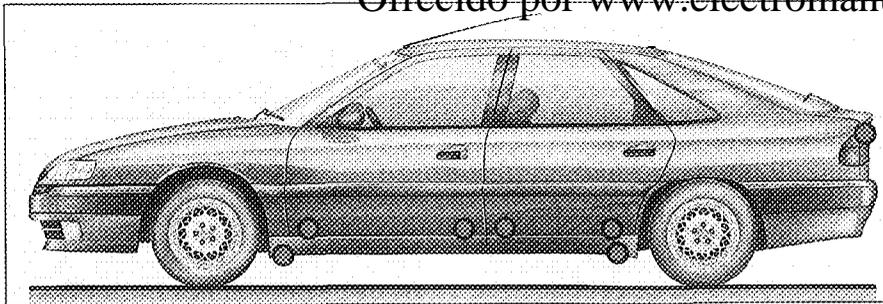
Il convient de vérifier régulièrement la propreté du condenseur (placé devant le radiateur) si celui-ci est encrassé par les insectes, il faut le nettoyer.

Si le climatiseur ne fonctionne pas, vérifiez et, si nécessaire, changez le fusible.

Nota : ne vous souciez pas de l'eau qui coule sous la voiture, elle provient d'un phénomène normal de condensation sur les circuits de climatisation.

Attention

Ne pas ouvrir le circuit, le fréon est dangereux pour les yeux.



Entretien de la carrosserie

Protection contre les agents corrosifs

Bien que votre véhicule bénéficie des techniques anticorrosion très performantes, il ne demeure pas moins soumis à l'action :

- **d'agents atmosphériques corrosifs**
 - pollution atmosphérique (villes et zones industrielles),
 - salinité de l'atmosphère (zones maritimes surtout par temps chaud),
 - conditions climatiques saisonnières et hygrométriques (sel répandu sur la chaussée en hiver, eau de nettoyage des rues...).
- **d'actions abrasives**
 - poussière atmosphérique et sable raménés par le vent, la boue, les gravillons projetés par d'autres véhicules...
- **des incidents de circulation**

Pour ne pas perdre le bénéfice de ces techniques, un minimum de précautions s'impose pour vous assurer pleinement contre ces risques.

■ Ce qu'il faut faire

- Laver fréquemment votre voiture, avec des shampoings sélectionnés par nos services et en rinçant abondamment au jet surtout les passages de roues et le dessous de caisse pour éliminer :
 - les retombées résineuses sous les arbres ou les pollutions industrielles ;
 - la fiente d'oiseaux qui contient des produits chimiques qui ont une action **décolorante rapide pouvant aller jusqu'au décollement de la peinture** ;
 Il est **impératif** de laver immédiatement le véhicule pour enlever ces taches, car il sera impossible de les faire disparaître par un lustrage ;
 - le sel, dans les passages de roues et le dessous de caisse, après roulage dans des régions où des fondants chimiques ont été répandus ;
 - la boue qui forme des amalgames humides dans les passages de roue et le dessous de caisse.
- Respecter l'espacement des véhicules en cas de roulage sur route gravillonnée pour éviter de blesser votre peinture.
- Effectuer ou faire effectuer rapidement les retouches en cas de blessure de la peinture pour éviter la propagation de la corrosion.

- Dans le cas où votre véhicule bénéficie de la garantie anticorrosion Renault, ne pas oublier les visites périodiques. Reportez-vous au carnet Anticorrosion.
- Respectez les lois locales en ce qui concerne le lavage des véhicules, (ex.: ne pas laver son véhicule sur la voie publique).

IMPORTANT

Avant un passage sous un portique de lavage à brosses, vérifiez la fixation des équipements extérieurs, projecteurs additionnels, rétroviseurs et prenez soin de fixer avec un adhésif les balais d'essuie-vitre et d'essuie-projecteurs, l'antenne radio. Déposer le fouet d'antenne radio téléphone si le véhicule en possède un.

Remarque

A chaque lavage il est recommandé de déboucher également les orifices d'écoulement d'eau des portes, bas de caisse et hayon localisés sur les dessins ci-dessus.

Entretien de la carrosserie

☒ **Ce qu'il ne faut pas faire**

- Laver la voiture en plein soleil ou lorsqu'il gèle.
- Gratter la boue ou des salissures pour les enlever sans les détremper.
- Laisser s'accumuler les souillures extérieures.
- Laisser la rouille se développer à partir de blessures accidentelles.
- Enlever des taches avec des solvants non sélectionnés par nos services et qui peuvent attaquer la peinture.
- Rouler souvent dans la neige et la boue sans laver la voiture et particulièrement les passages de roues et le dessous de caisse.
- Garer une voiture froide et humide dans un local non aéré et trop chauffé.

• Dégraisser ou nettoyer les éléments mécaniques, dessous de caisse et plastiques extérieurs peints (ex. : pare-chocs) à l'aide d'appareils de nettoyage haute pression ou de pulvérisations de produits non homologués par nos services techniques ; cela pourrait provoquer des risques d'oxydation ou de mauvais fonctionnement.

IMPORTANT

Au cas où il a été nécessaire de nettoyer des éléments mécaniques, il est impératif de les protéger de nouveau par pulvérisation de produits homologués par nos services techniques.

Origine des taches	Tissus, plastiques et cuir
<p>Boue Chocolat Jus de fruits Poussières sèches Sang Sirop</p>	<p>Eau savonneuse, exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Savon naturel. • Savon liquide pour vaisselle à un taux de 0,5%.
<p>Encre</p>	<p>Alcool éthylique à 95° (disponible en pharmacie).</p>
<p>Goudron Huile moteur Taches grasses</p>	<p>Solvant S27 (disponible en Renault Boutique) ou Eau écarlate (disponible dans le commerce) ou White spirit (disponible dans le commerce) ou Essence de térébenthine (disponible dans le commerce)</p>

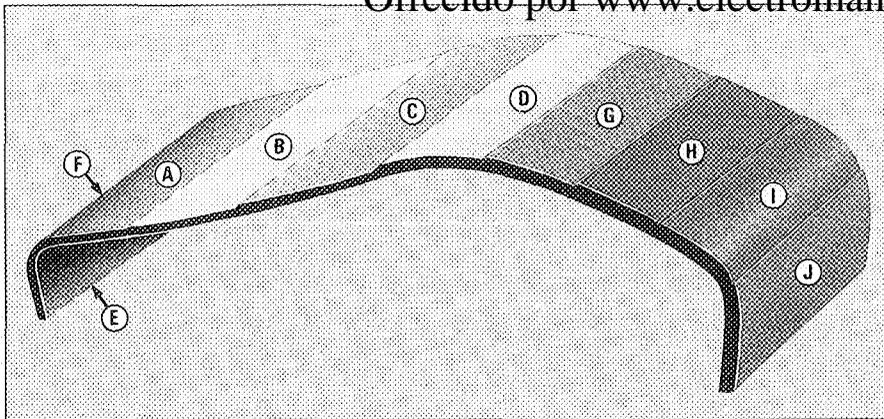
Nota : Pour les garnitures bois, un dépoussiérage au chiffon sec suffit à l'entretien de ces garnitures.

CONSEIL

Nettoyage

Ceintures de sécurité

Elles doivent être tenues propres. Les détersifs ou les teintures sont à proscrire (risque de détérioration). Utilisez les produits sélectionnés par nos services techniques (Renault Boutique) ou à défaut, utilisez de l'eau tiède savonneuse avec une éponge et séchez-les avec un chiffon sec.



Protection anticorrosion

(traitement anticorrosion par ordre d'application)

Pour éviter le vieillissement dû à la corrosion, les moyens les plus modernes ont été mis en place pour préserver votre véhicule de la corrosion.

A - Tôles préprotégées (galvanisées ou électrozinguées)

La protection des corps creux (longerons, caissons, traverses fermées) est optimisée par l'utilisation de tôles galvanisées. Les pièces de peau du véhicule (capot avant, ailes avant, portes...) sont conçues avec des tôles électrozinguées permettant une meilleure adhérence de la peinture.

B - Dégraissage et phosphatation

Les tôles sont dégraissées puis subissent une phosphatation au zinc. Ces opérations se font par immersion totale de la carrosserie. Elles ont pour but d'assurer une résistance supérieure à la corrosion et un meilleur accrochage de la peinture.

C - Passivation chromique

Cette opération permet :

- d'éliminer les sels calcaires qui subsistent dans les eaux de rinçage et qui sont générateurs de corrosion ;
- de limiter la formation de rouille au fond de la couche phosphatée ;
- de renforcer l'adhérence de la peinture.

D - La cathaphorèse

Cette opération s'effectue par immersion totale de la carrosserie dans un bain de cathaphorèse et par électrodéposition, ce qui permet d'obtenir une protection totale et uniforme de la carrosserie.

La cathaphorèse assure une bonne protection anticorrosion des corps creux, des accostages de tôles soudées ainsi que des arêtes vives.

E - Les mastics

Pour se garantir de la corrosion, il est indispensable de réaliser une étanchéité efficace des différents assemblages de la carrosserie. Cette opération est assurée en appliquant des mastics sur les points de liaisons tels que le plancher, sertis de portes, capot...

Pour les soubassements qui sont soumis à des projections de gravillons, ceux-ci reçoivent une pulvérisation de mastic PVC souple.

Ces différents produits acquièrent leurs propriétés par polymérisation dans des étuves de cuisson.

F - Apprêt antigravillonage

Cet apprêt est appliqué sur le nez de capot du véhicule pour éviter que les impacts dus aux projections de gravillons ne provoquent des éclats de peinture et des points de corrosion.

G - Primaire

Le primaire prépare la carrosserie à recevoir les couches de finition tout en participant à la projection anticorrosion.

H - Surfaceur

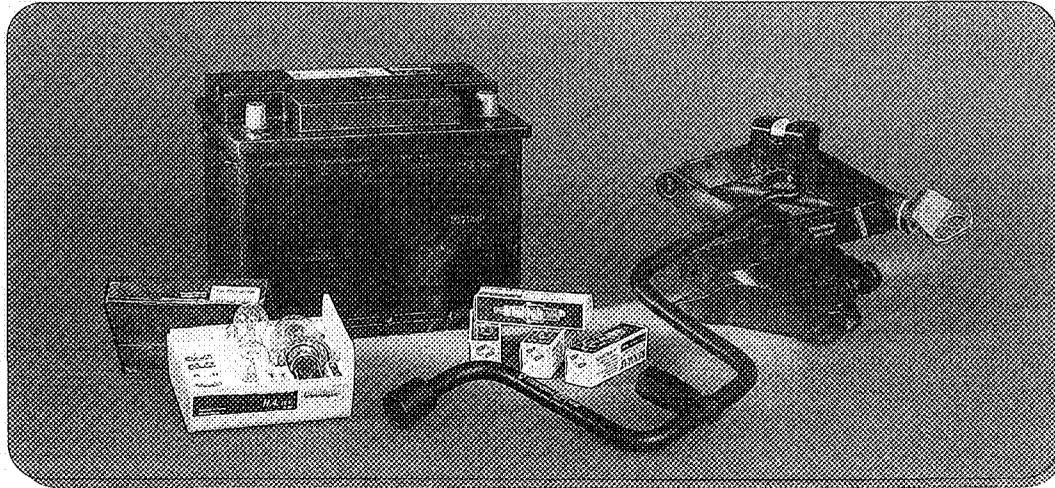
Ce nouveau produit permet à la peinture de votre véhicule d'optimiser l'aspect de finition brillant et tendu du vernis.

I - La base

Deux couches de peinture mate, qui donneront la couleur du véhicule, seront appliquées.

J - Le vernis

Deux couches de vernis, qui renforceront la protection et donneront l'aspect final du véhicule, seront appliquées.



Roue de secours	5.2-5.3
Cric - Manivelle.....	5.2-5.3
Changement de roue	5.4
Enjoliveurs-jantes.....	5.5
Pneumatiques (sécurité pneumatiques, roues)	5.6
Filtre à gazole - Précautions hivernales	5.7
Réamorçage circuits gazole.....	5.7
Lampes des projecteurs et des feux avant.....	5.8-5.9
Lampes des feux arrière.....	5.10-5.11
Lampes des portes.....	5.12
Télécommande de verrouillage - Piles	5.12
Batterie.....	5.13
Fusibles.....	5.14 à 5.16
Remorquage.....	5.17
Prééquipement autoradio	5.18-5.19
Anomalies de fonctionnement.....	5.20 à 5.22

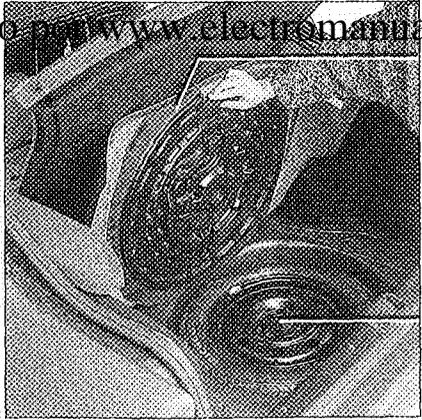


Roue de secours (sauf version Quadra)

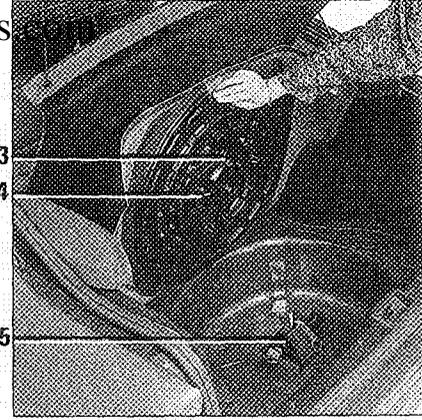
Elle est placée dans le coffre.

Pour accéder à la roue de secours :

- Ouvrez la porte du coffre à bagages.
- Soulevez l'ensemble tapis de coffre/ trappe 1.



- Dévissez l'écrou 2 et dégagez la roue de secours de son logement.



Manivelle - Cric

Manivelle 3

Elle est clipsée sous la trappe.

Cric 5

Il est situé sous la roue de secours (lors de sa remise en place, repliez complètement le cric avant de le remettre dans son logement).

Guide vis de roue 4*

Il permet de finir de dévisser les vis de fixation de roue ou de commencer à les visser. Utilisez toujours la manivelle pour bloquer les vis.

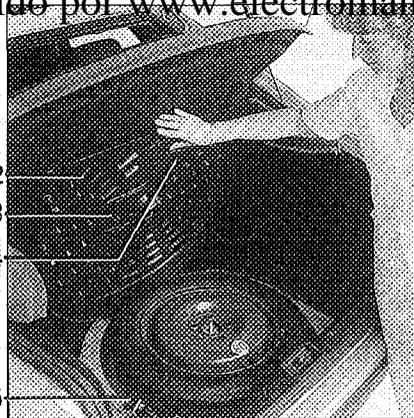
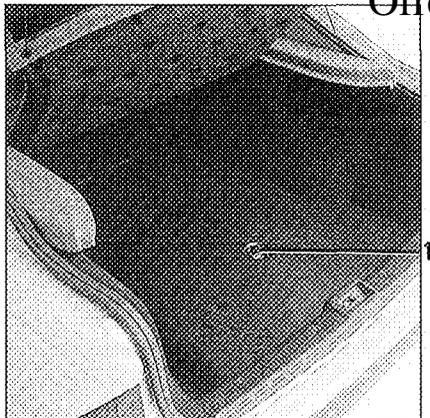
Certaines versions équipées de roues en aluminium possèdent une roue de secours en acier.

Dans ce cas, la roue de secours peut être montée avec les vis utilisées pour serrer les roues en aluminium.

* suivant version

IMPORTANT

Le cric est destiné au changement de roue. En aucun cas, il ne doit être utilisé pour procéder à une réparation, ou pour accéder sous le véhicule.



Roue de secours

(Version Quadra)

Elle est placée dans le coffre.

Pour accéder à la roue de secours :

- Ouvrez la porte du coffre à bagages.
- Dévissez l'écrou à oreilles **1** et soulevez la trappe **2**.
- Dégagez la roue et sortez-la de son logement.

Certaines versions équipées de roues en aluminium possèdent une roue de secours en acier.

Dans ce cas, la roue de secours peut être montée avec les vis utilisées pour serrer les roues en aluminium.

IMPORTANT

Ces versions sont équipées d'une roue de secours avec pneumatique à usage limité dont les conditions restrictives d'utilisation sont indiquées sur une étiquette indiquant : **80 km/h maxi**.

L'utilisation de la roue de secours doit être de courte durée et se faire seulement en cas d'incident nécessitant un changement de la roue. Vous ne devez pas dépasser 80 km/h et rouler avec plus d'un équipement à usage limité.

Pour votre sécurité, respectez ces conditions d'utilisation.

Manivelle - Cric

Ils sont situés près de la roue de secours.

- Déclipsez la manivelle **3**.
- Dégagez le cric **5** (lors de sa remise en place, repliez complètement le cric avant de le remettre dans son logement).

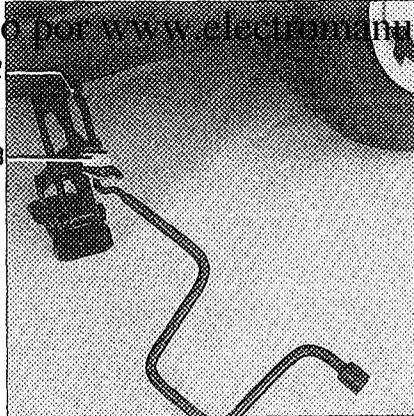
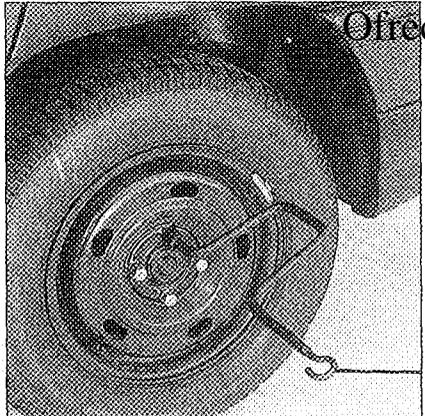
Guide vis de roue 4 *

Il permet de finir de dévisser les vis de fixation de roue ou de commencer à les visser. Utilisez toujours la manivelle pour bloquer les vis.

* Suivant version

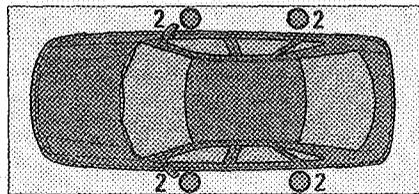
IMPORTANT

Le cric est destiné au changement de roue. En aucun cas, il ne doit être utilisé pour procéder à une réparation ou pour accéder sous le véhicule.



Changement de roue

- Garez la voiture sur un sol plan et résistant.
- Si nécessaire, utilisez le signal « Danger ».
- Serrez le frein à main et engagez une vitesse (première ou marche arrière ou en position P pour les boîtes automatiques).
- Déposez l'enjoliveur* (voir paragraphe enjoliveurs).
- Débloquez légèrement les vis de la roue en plaçant la manivelle de façon à appuyer dessus, et non à tirer vers le haut.



IMPORTANT

Pour lever la voiture : il faut présenter le cric horizontalement, la tête du cric doit être glissée sous le décrochement en tôle **2** prévu à la partie inférieure de la carrosserie et le plus proche de la roue concernée.

- Commencez à visser le cric à la main pour placer convenablement sa semelle (légèrement rentrée sous la voiture). Sur un sol mou, interposez une planchette sous la semelle.
- Introduisez le crochet **1** de la manivelle dans la chape **3** et donnez quelques tours pour décoller la roue du sol :
- Démontez les vis.
- Retirez la roue.

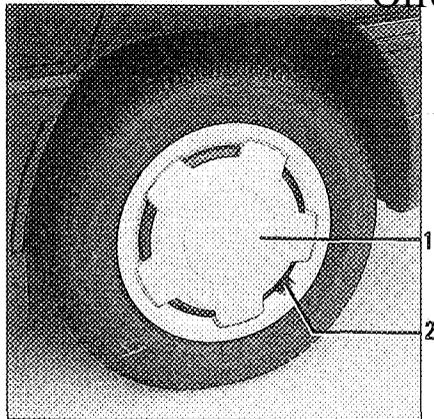
- Mettez la roue de secours en place sur le moyeu central et tournez-la pour faire coïncider les trous de fixation de la roue et du moyeu.

- Serrez les vis et descendez le cric.
- Roues au sol, serrez les vis à fond.

IMPORTANT

En cas de crevaison, remplacez la roue le plus rapidement possible. Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste.

* Suivant version

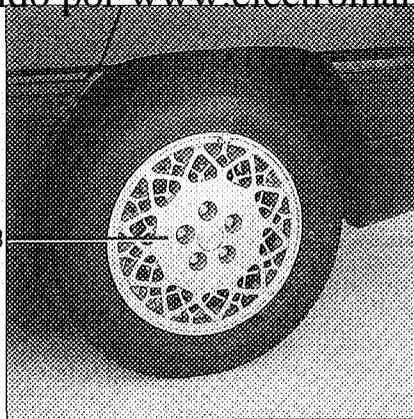


Enjoliveurs - roues

Enjoliveur type 1 (vis de roues masquées)

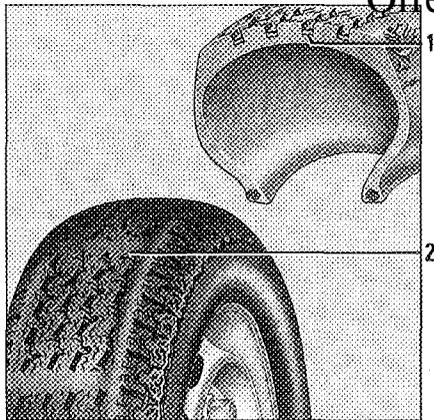
Déposez-le à la main ou à l'aide de la clé de démontage (située à proximité du cric) en engageant l'ergot dans l'un des ajours de la périphérie.

Pour le remettre, reclipsez-le en veillant à l'orienter en fonction de la valve 2.



Roue type 3 (vis de roues apparentes)

Déposez les vis et retirez la roue.



Entretien des pneumatiques

Les pneumatiques doivent être en bon état et leurs sculptures doivent présenter un relief suffisant ; les pneumatiques agréés par nos services techniques comportent des témoins d'usure **1** qui sont constitués de bossages-témoins incorporés dans l'épaisseur de la bande de roulement.

Lorsque le relief des sculptures a été érodé jusqu'au niveau des bossages-témoins, ceux-ci deviennent visibles **2** : il est alors nécessaire de remplacer vos pneumatiques car la profondeur des sculptures n'est, au plus, que de **1,6 mm** et ceci entraîne une mauvaise adhérence sur les routes mouillées.

Des incidents de conduite, tels que « coups de trottoir », risquent d'endommager les pneumatiques et entraînent également des dérèglages du train avant.

Un véhicule surchargé, de longs parcours sur autoroute plus particulièrement par fortes chaleurs, une conduite habituelle sur de mauvais chemins concourent à des détériorations plus rapides des pneumatiques et influent sur la sécurité.

Remplacement des pneumatiques

Pour des raisons de sécurité, cette opération doit être confiée exclusivement à un spécialiste.

Pressions de gonflement

Il est important de respecter les pressions de gonflement (y compris celle de la roue de secours), elles doivent être vérifiées au moins une fois par mois et, de plus, avant chaque grand voyage (Reportez-vous au paragraphe « pressions de gonflement des pneumatiques »).

Des pressions insuffisantes entraînent une usure prématurée et des échauffements anormaux des pneumatiques avec toutes les conséquences que cela comporte sur le plan de la sécurité :

- mauvaise tenue de route
- risques d'éclatement ou de dérapage.

Les pressions doivent être vérifiées à froid : ne tenez pas compte des pressions supérieures qui seraient atteintes par temps chaud ou après un parcours effectué à vive allure. Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques froids, il faut majorer les pressions indiquées de **0,2 à 0,3** bar.

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.

Nota : une étiquette *, collée sur le chant ou l'encadrement de la porte avant conducteur, vous indique les pressions de gonflement des pneumatiques.

Sécurité pneumatiques - roues

Les pneumatiques constituent le seul contact entre le véhicule et la route, il est donc essentiel de les tenir en bon état.

Vous devez impérativement vous conformer aux règles locales prévues par le code de la route. De plus, lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre voiture que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure. Ils doivent : soit être identiques à ceux constituant l'équipement d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par votre Représentant Renault.

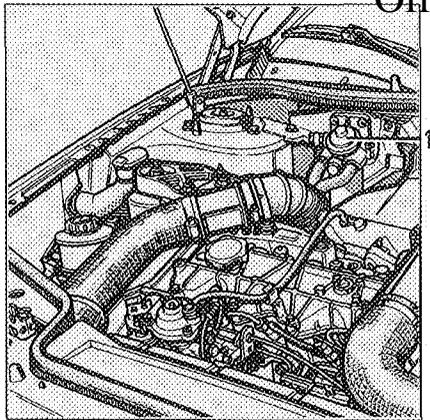
Une monte différente de pneumatiques peut modifier la conformité de votre véhicule aux réglementations en vigueur.

Roue de secours : voir utilisation (Comment changer une roue).

Permutation des roues

Cette pratique est déconseillée.

* Suivant version ou pays



Filtre à gazole 1 (version diesel)

Le changement de la cartouche filtrante est prévu dans le programme d'entretien Renault.

Nota : Filtre double pour certains pays : Remplacez aussi l'élément d'entrée.

Périodicité : consultez le carnet d'entretien de votre véhicule.

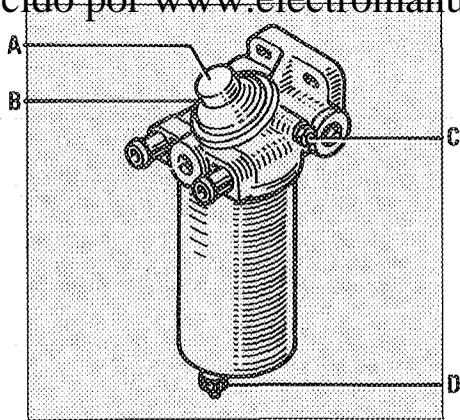
Purge de l'eau dans le filtre à gazole

Cette opération est prévue dans le programme d'entretien Renault.

Desserrez le raccord d'entrée **B** et le bouchon de vidange **D** en prenant soin de mettre un récipient dessous.

Laissez s'écouler tout le contenu du ou des filtres et resserrez le bouchon de vidange **D** et le raccord d'entrée **B**.

Procédez au réamorçage du circuit de carburant.



Réamorçage du circuit gazole

La vis de purge **C** étant desserrée,

• Actionnez la pompe d'amorçage **A** jusqu'à ce que le carburant s'écoule sans bulles d'air.

• Resserrez la vis de purge **C** et continuez à pomper jusqu'à sentir une résistance franche.

Après réamorçage du circuit

Actionnez le démarreur pendant 15 secondes environ sans effectuer de préchauffage et en accélérant à fond.

Si le moteur ne part pas, arrêtez le démarreur, attendez quelques secondes, puis procédez au démarrage normal avec préchauffage.

Précautions hivernales

Pour éviter tout incident par temps de gel :

- veillez à ce que votre batterie soit toujours bien chargée.
- veillez à ne jamais laisser trop baisser le niveau de gazole dans le réservoir afin d'éviter la condensation de vapeur d'eau s'accumulant dans le fond du réservoir.

Véhicules équipés de réchauffeur de gazole

Cet équipement permet d'utiliser le gazole **sans additif jusqu'à -18°C**, ou dans le cas d'un usage régulier du véhicule sur courtes distances (moteur froid) **jusqu'à -5°C**.

Véhicules non équipés de réchauffeur de gazole

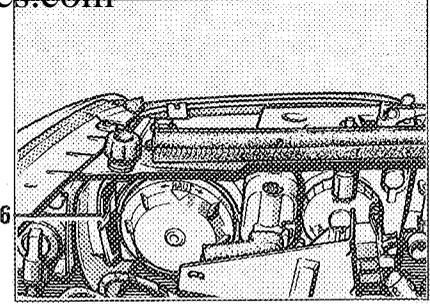
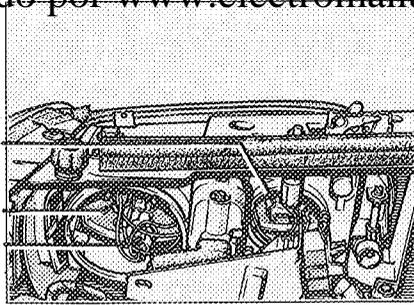
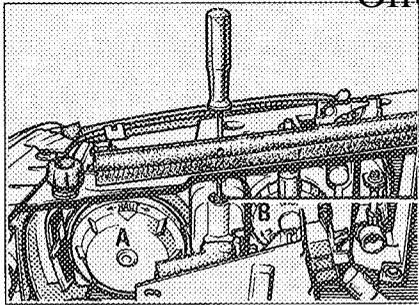
Au-dessous de 0°C, il est recommandé d'ajouter un **additif dans le gazole**.

N'utilisez que les produits agréés par nos services techniques suivant les proportions indiquées sur le flacon.

CONSEIL

En aucun cas, vous ne devez toucher aux circuits d'alimentation ; toute intervention nécessitant une grande minutie et un soin particulier doit être confiée à un Représentant Renault.

L'alternateur, le démarreur et le support moteur devront être protégés contre toutes projections de gazole.



Remplacement de lampe des projecteurs

Feu de croisement *A*, feu de route *B*

Déposez le cache plastique en le tournant d'un quart de tour.

Dégrafez le ressort **3** ou **4** et sortez la lampe.

Déposez le connecteur de la lampe.

Type de lampe à iode : *A* → H1.

B → H1.

Ne touchez pas le verre d'une lampe à iode. Tenez-la par son culot.

Remplacez la lampe neuve.

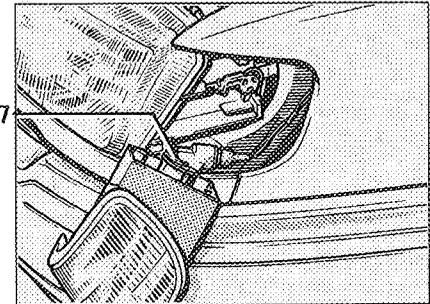
Remplacez le ressort et le connecteur.

Remplacez le cache plastique et verrouillez-le en tournant d'un quart de tour.

Remplacement de la lampe de feu de position avant

Sortez le porte-lampe **5** pour atteindre la lampe.

Type de la lampe : W 5 W



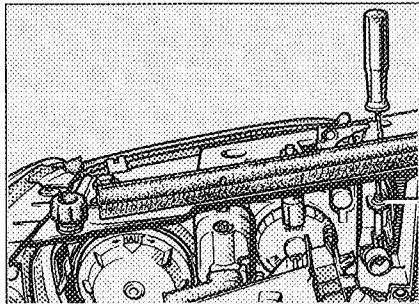
Remplacement de la lampe de feu indicateur de direction

Appuyez sur le levier **6** pour sortir le bloc clignotant

Tournez d'un quart de tour le porte-lampe **7** et sortez la lampe.

Type de la lampe

Forme poire à ergots P 21 W.



Projecteur double

Réglage de l'optique

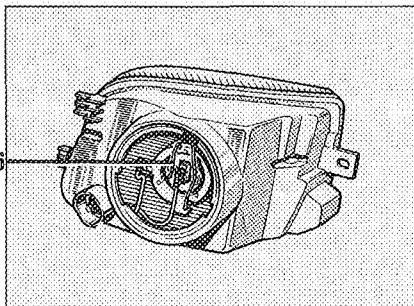
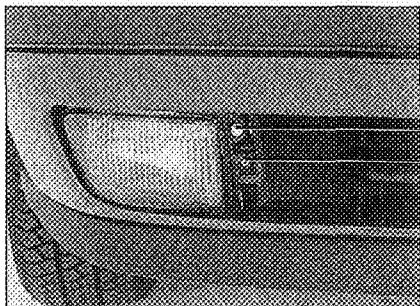
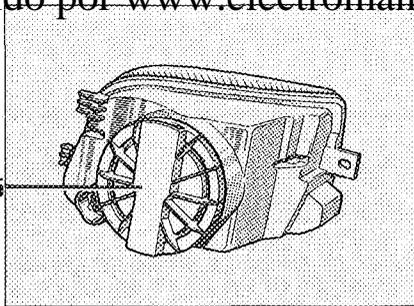
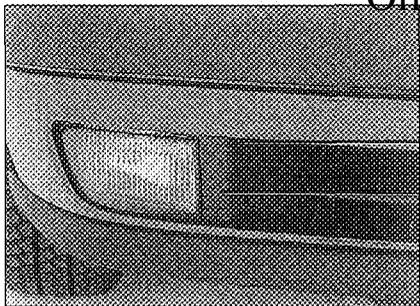
Le réglage doit se faire véhicule vide.

Réglage en direction : vis **2**.

Réglage en hauteur : vis **1**.

Attention

lors des interventions sous le capot moteur, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.



Projecteurs antibrouillard avant*

Pour accéder aux vis de réglage et de démontage, il est nécessaire de déposer la barette 2. Pour cela ôtez la vis 1.

Réglage du projecteur

Réglage en hauteur : vis 3.

Type de la lampe à iode : H1

Remplacement d'une lampe

- Dévissez la vis de fixation 4.
- Sortez le bloc optique par l'avant.
- Débranchez les deux fils.
- Déposez le cache 5 en le tournant.
- Dégrafez le ressort 6.
- Enlevez la lampe.
- Prenez la lampe neuve dans un chiffon ou un papier et glissez-la dans son support.

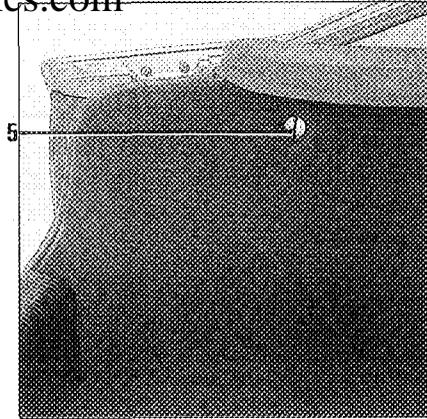
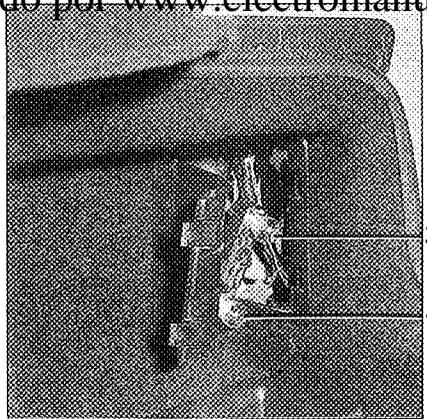
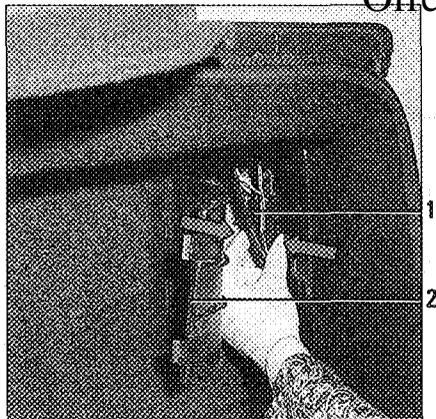
Projecteurs additionnels

Si vous désirez équiper votre voiture de projecteurs « antibrouillard » ou « longue portée », consultez un Représentant Renault.

IMPORTANT

Toute intervention (ou modification) sur le circuit électrique doit être réalisée par un Représentant Renault, car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique (câblage, organes, en particulier l'alternateur), de plus il dispose des pièces nécessaires à l'adaptation.

* suivant version ou pays



Remplacement d'une lampe de feu arrière

Feux de position, de stop et de direction

Ouvrez le portillon 2 (situé dans le coffre).

Déclipssez le bloc de feux 1 en pressant les deux languettes.

3 Feu de position et de stop

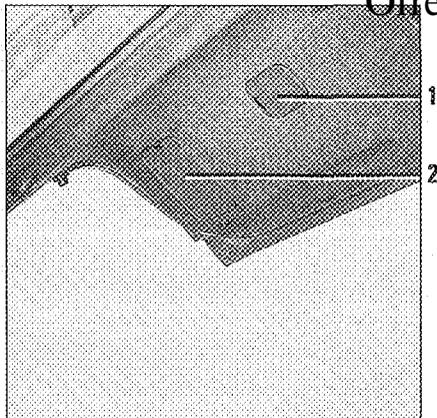
Lampe forme poire à ergots deux filaments P21/5 W

4 Feu indicateur de direction

Lampe forme poire à ergots P21 W

Nota

Pour certaines versions, il est nécessaire de déposer le panneau latéral dans le coffre pour accéder au portillon 2. Pour cela, tourner la vis 5 d'un quart de tour.

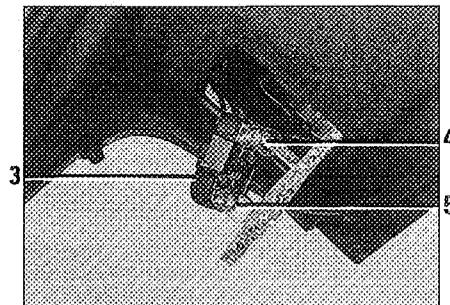


Remplacement d'une lampe de feu arrière

Feux de recul et de brouillard

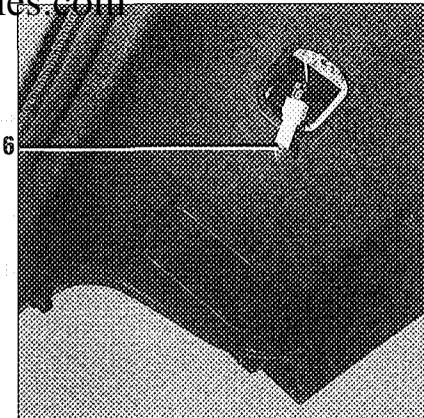
Ouvrez le portillon 2 (dans la porte de coffre).

Déclipsez le bloc de feux 3 en pressant les deux languettes.



4 Feu de brouillard
Lampe forme poire à ergots P21 W

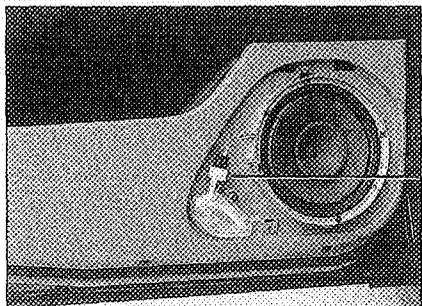
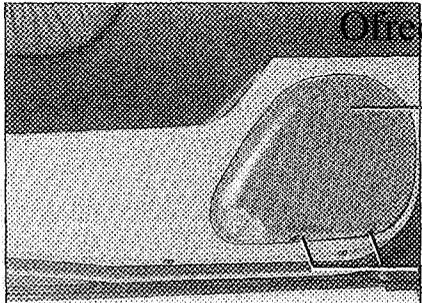
5 Feu de recul
Lampe forme poire à ergots P21 W



Eclaireurs de plaque de police

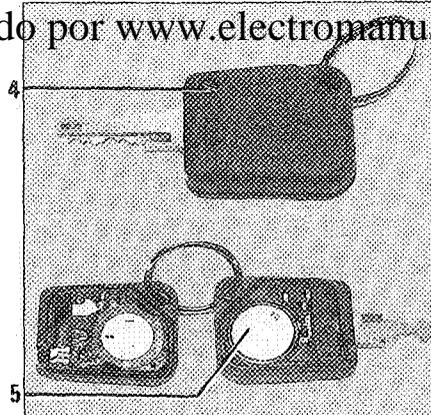
Ouvrez le portillon 1 (dans la porte de coffre).

Dégagez le porte-lampe 6.
type de la lampe : W 5 W.



Remplacement d'un éclairer de porte

Dévissez les vis 2 pour enlever la grille 1.
Dégagez le porte-lampe 3.
type de la lampe : W 5 W



Télécommande de verrouillage des portes (remplacement des piles)

Déposez la vis 4, ouvrez le boîtier et remplacez les deux piles 5 en respectant la polarité gravée sur le couvercle.

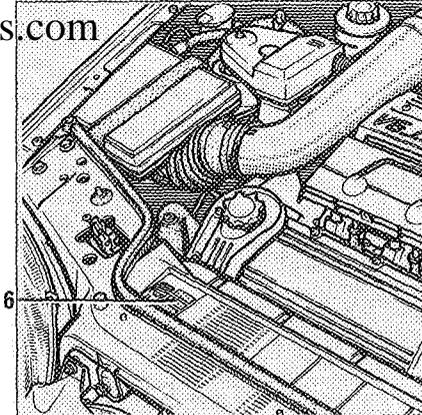
Versions avec antivol électronique

Si vous avez utilisé la clé pour ouvrir ou fermer les portes, votre véhicule n'est plus protégé.

Pour le protéger de nouveau, il suffit d'ouvrir et fermer à l'aide de la télécommande (Reportez-vous à ces chapitres).

IMPORTANT

Utilisez des piles de type Alcaline : **CR 2016 3 V** disponibles chez votre Représentant Renault.
La durée de ces piles est de 1 an environ. Un temps d'une seconde est nécessaire entre deux actions de verrouillage et de déverrouillage.



Caractéristiques des bougies

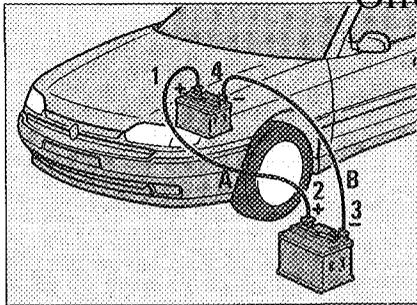
N'utilisez que les bougies spécifiées pour le moteur de votre véhicule. Leur type doit être indiqué sur une étiquette collée sur le couvre-culasse du moteur ou, suivant la motorisation, sur une étiquette adhésive 6. Sinon, Consultez un Représentant Renault. Le montage de bougies non spécifiées peut entraîner la détérioration de votre moteur.

Attention

Lors des interventions sous le capot moteur, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Affectation des fusibles (la présence des fusibles dépend du niveau d'équipement du véhicule)

Symbole	Ampère	Affectation	Symbole	Ampère	Affectation	Symbole	Ampère	Affectation
	40	Lève-vitres côté passager		10	Miroir de courtoisie/ alarme/ éclairage arrière/ poste de conduite mémorisé/relais éclairage jour-nuit		5	Transmission automatique/feux arrière avec boîte automatique
	40	Lunette arrière dégivrante		10	Rétroviseurs dégivrants		10	Tableau de bord/ relais survitesse/ commande 4 x 4/ contacteur S
	40	Lève-vitres côté conducteur		15	Feu de croisement gauche/réglage projecteurs		30	Réglage siège arrière droit
	40	Climatisation		15	Feu de croisement droit		30	Réglage siège arrière gauche
	25	Condamnation électrique des portes		15	Feu de route droite		30	Réglage assise du siège avant passager
	10	Indicateurs de direction/de détresse		15	Feu de route gauche		30	Réglage assise du siège avant passager
	20	Arrêt fixe essuie-vitre avant		15	Essuie-lunette arrière/ lunette arrière dégivrante/ conditionnement d'air/ oublis éclairage/ feux marche arrière/ témoin sélecteur boîte automatique		25	Toit ouvrant/ sièges chauffants/ sièges ergonomics
	25	Mémorisation des réglages du poste de conduite		20	Allume-cigares		10	Montre/ sirène d'alarme/ synthèse parole
	10	Feu de position droit/ rhéostat d'éclairage/ éclairage tableau de bord et vide poches/ commande réglage projecteurs		15	Suspension pilotée à contrôle électronique		25	Avertisseur sonore/ boîtier alarme
	10	Feu de position gauche/ éclairage : allume-cigares, radio, sélecteur boîte automatique, commandes de chauffage, de crabotage		25	Essuie-lave vitre avant		15	Éclairage intérieurs et coffre/condamnation électrique des portes/ rétroviseurs électriques
	10	Feu de position gauche/ éclairage : allume-cigares, radio, sélecteur boîte automatique, commandes de chauffage, de crabotage		7,5	Prise accessoire		10	Feux de stop/ centrale clignotante/ régulateur de vitesse
	20	Groupe moteur ventilation		30	Réglage dossier et appui-tête passager avant		5	Direction à assistance variable
	15	Climatisation		20	Protection fonctions moteur		10	A.B.S.
				10	A.B.S.		25	Feux de brouillard avant
				10	A.B.S.		15	Prééquipement radio téléphone
				10	A.B.S.		10	Feu de brouillard arrière



Batterie

En cas d'incident : isolez la batterie en dévissant l'une des bornes.

Pour éviter tout risque d'étincelle :

- Assurez-vous que les « consommateurs » soient coupés avant de débrancher ou de rebrancher une batterie.
- Lors de la charge, arrêtez le chargeur avant de connecter ou de déconnecter la batterie.
- Ne posez pas d'objet métallique sur la batterie pour ne pas créer de court-circuit entre les bornes.

Attention

Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau.

Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : risque d'explosion.

Lors des interventions sous le capot moteur, le moteur ventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Branchements d'un chargeur : déconnectez impérativement (moteur arrêté) les deux câbles reliés aux bornes de la batterie.

Ne débranchez pas la batterie quand le moteur tourne. **Conformez-vous aux instructions d'utilisation données par le fournisseur du chargeur de batterie que vous employez.**

Seule une batterie bien chargée et bien entretenue peut atteindre une durée de vie maximale et vous permet de démarrer normalement le moteur de votre véhicule.

La batterie doit être maintenue propre et sèche, les bornes et colliers de raccordement doivent être nettoyés et enduits d'une graisse anticorrosion.

Faites contrôler souvent la capacité de charge de votre batterie :

- Surtout si vous utilisez votre véhicule sur de petits parcours, voire en circuit urbain.
- Lorsque la température extérieure baisse, il est **normal que la capacité de charge diminue**. En période hivernale, n'utilisez que les équipements électriques nécessaires.
- Dans le cas d'une consommation anormale d'électrolyte.
- Enfin sachez que cette capacité diminue naturellement du fait de certains « consommateurs permanents » exemple : montre, accessoires après-vente...

Dans le cas où de nombreux accessoires sont montés sur le véhicule, faites-les brancher en + **après contact** ou à défaut en + **avant contact**. Dans ce cas, il est souhaitable de faire équiper votre véhicule d'une batterie de capacité nominale plus importante. Prenez conseil auprès de votre Représentant Renault.

Pour une immobilisation prolongée de votre véhicule, débranchez la batterie ou faites-la recharger régulièrement, notamment en période de froid. Il conviendra alors de reprogrammer les appareils à

mémoire, autoradio... La batterie doit être stockée dans un local sec et frais ainsi qu'à l'abri du gel.

• Démarrage avec la batterie d'un autre véhicule

Pour démarrer, si vous devez emprunter de l'énergie à la batterie d'un autre véhicule, procédez comme suit :

Procurez-vous des câbles électriques appropriés (section importante) chez un Représentant Renault, ou si vous possédez déjà des câbles de démarrage, assurez-vous de leur parfait état.

Les deux batteries doivent avoir une tension nominale identique : 12 volts. La capacité de la batterie fournissant le courant doit avoir une capacité (ampère-heure, Ah) au moins identique à la batterie déchargée.

Une batterie gelée doit être dégelée avant d'être alimentée.

Assurez-vous qu'aucun contact n'existe entre les deux véhicules (risque de court-circuit lors de la liaison des pôles positifs) et que la batterie déchargée est bien branchée.

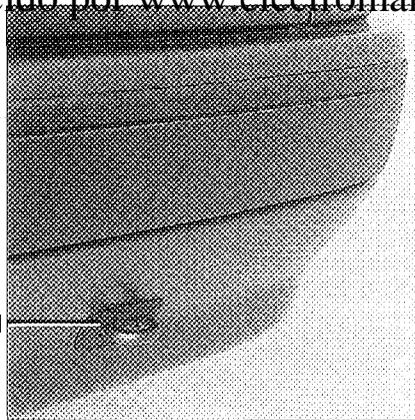
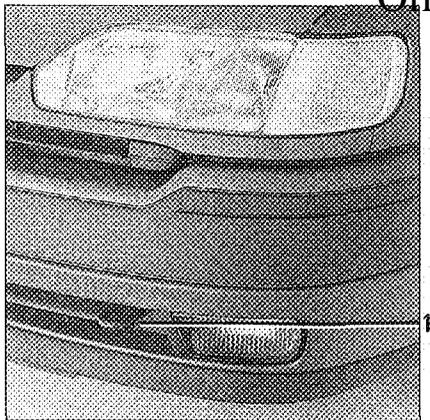
Mettez le moteur du véhicule fournissant le courant en route et adoptez un régime moyen.

Fixez le câble positif (+) **A** sur la borne (+) **1** de la batterie déchargée, puis sur la borne (+) **2** de la batterie fournissant le courant.

Fixez le câble négatif (-) **B** sur la borne (-) **3** de la batterie fournissant le courant puis sur la borne (-) **4** de la batterie déchargée.

Vérifiez qu'il n'existe aucun contact entre les câbles **A** et **B**, et que le câble **A** (+) n'est pas en contact avec un élément métallique du véhicule fournissant le courant.

Démarez le moteur comme habituellement. Dès qu'il tourne, débranchez les câbles **A** et **B** dans l'ordre inverse (4-3-2-1).



Remorquage

Utilisez exclusivement les points d'arrimage **1** (jamais les tubes de transmission). Ces points d'arrimage ne peuvent être utilisés qu'en traction ; en aucun cas ils ne doivent servir pour soulever directement ou indirectement le véhicule.

Le volant ne doit pas être verrouillé ; la clé de contact sur la position « M » (allumage) permettant la signalisation (feux « Stop », feux indicateurs de direction). La nuit le véhicule doit être éclairé.

De plus, il est impératif de respecter les conditions de remorquage définies par la législation en vigueur dans chaque pays et de ne pas dépasser le poids remorquable de votre véhicule. Adressez-vous à votre Représentant Renault.

Remorquage d'une voiture à transmission 4x4 permanente

Pour remorquer ce type de véhicule, positionnez-vous en 4x4 permanent. Le transport du véhicule doit se faire sur un plateau, ou à défaut, avec les roues arrière au sol et les roues avant levées et libres de tourner. Si les roues ne sont pas libres, il est **impératif** de désaccoupler la transmission longitudinale du pont arrière avant de déplacer le véhicule. Faites appel à un Représentant Renault.

IMPORTANT

Utilisation d'un appareil de levage en atelier :
N'utilisez que les emplacements prévus sur nos véhicules, par nos services techniques.

Remorquage d'une voiture à boîte automatique

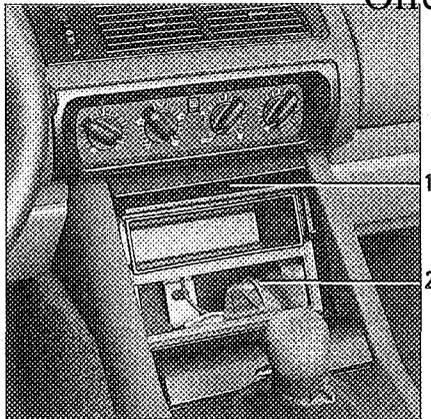
Moteur à l'arrêt : le graissage de la boîte n'est plus assuré, il faut donc de préférence transporter le véhicule posé sur un plateau ou le remorquer roues avant soulevées.

Exceptionnellement

Vous pouvez le remorquer les 4 roues au sol en utilisant le point d'arrimage et uniquement aux conditions suivantes :

- Vitesse maxi 40 km/h sur un parcours limité à 50 km.

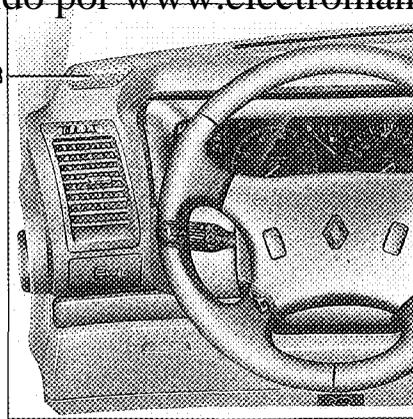
Attention : le levier doit être en position neutre (N).



Prééquipement radio*

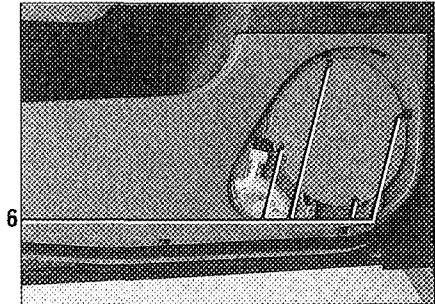
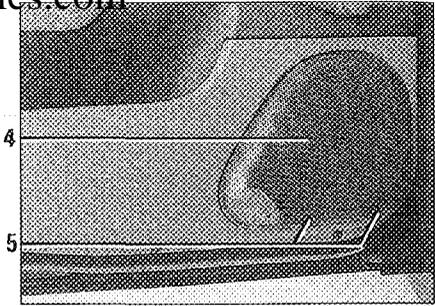
Emplacement radio

L'emplacement pour l'autoradio est prévu sous le volet central **1** de la planche de bord. Ouvrez le volet puis déposez le vide-poches. Les connexions **2** : antenne, alimentation + et - , fils haut-parleurs gauche et droit se trouvent derrière (ces derniers sont reliés aux emplacements dans la planche de bord et aux emplacements arrière, suivant version).



Haut-parleurs aigus

Déclipssez la grille **3** pour accéder aux fils de haut-parleur.



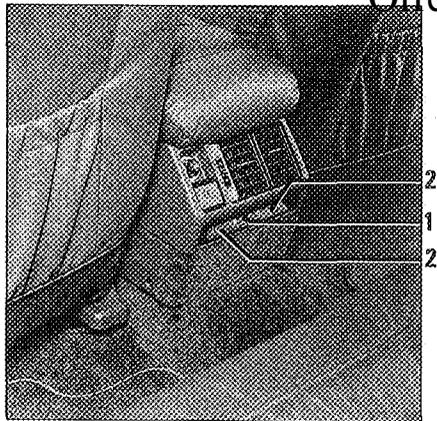
Haut-parleurs dans les portes

Déposez les vis **5** pour enlever la grille **4**. Dévissez les quatre vis **6** puis enlevez le carton de protection pour accéder aux fils de haut-parleur.

IMPORTANT

- Dans tous les cas, il est très important de suivre précisément les instructions portées sur la notice de montage du fabricant.
- Les caractéristiques des supports et câblages (disponibles en Renault Boutique) varient en fonction du niveau d'équipement de votre véhicule et du type de votre autoradio. Pour connaître leur référence, consultez votre Représentant Renault.

* Suivant version



Particularités des versions équipées de l'auto-radio Renault

A l'arrière de la console centrale, le bouton **1** permet de couper l'alimentation des haut-parleurs arrière.

Les prises **2** permettent le branchement de casques.

Anomalies de fonctionnement

Si vous avez suivi régulièrement le programme d'Entretien Renault, votre voiture ne doit pas avoir d'incidents susceptibles de l'immobiliser longtemps.

Les conseils suivant vous permettent de vous dépanner rapidement et provisoirement ; par sécurité, consultez dès que possible un Représentant Renault.

Vous actionnez le démarreur	CAUSES	QUE FAIRE
<ul style="list-style-type: none"> • Il ne se passe rien : les lampes témoins ne s'allument pas, le démarreur ne tourne pas. 	Câble électrique de batterie débranché ou oxydation des cosses et des bornes Batterie hors d'usage	Vérifiez le contact des cosses : grattez et nettoyez si elles sont oxydées, et resserrez-les. Remplacez la batterie.
<ul style="list-style-type: none"> • Les lampes témoins faiblissent, le démarreur tourne très lentement. 	Cosses de batterie mal serrées Bornes de batterie oxydées Batterie déchargée	Vérifiez le contact des cosses : grattez et nettoyez si elles sont oxydées, et resserrez-les. Branchez une autre batterie sur la batterie défaillante.
<ul style="list-style-type: none"> • Le moteur « tousse » mais ne démarre pas ou il démarre difficilement à froid. 	essence Mauvaise procédure de démarrage ou Mauvaise alimentation en carburant ou défaut d'allumage	Consultez le chapitre « Mise en route ». En cas de non démarrage n'insistez pas. Consultez un Représentant Renault.
	diesel Mauvaise procédure de démarrage Mauvais fonctionnement des bougies de préchauffage Mauvaise alimentation (prise d'air sur le circuit) Filtre à gazole obstrué	Consultez le chapitre « Mise en route ». Consultez un Représentant Renault. Changez la ou les cartouches et purgez le circuit d'alimentation sur le filtre.

Anomalies de fonctionnement

Vous actionnez le démarreur	CAUSES	QUE FAIRE
<ul style="list-style-type: none"> • Le moteur démarre difficilement par temps humide, ou après lavage (essence) • Le moteur démarre difficilement à chaud (essence) 	Mauvais allumage : humidité dans le système d'allumage Mauvaise carburation (bulles de gaz dans le circuit) Manque de compression	Séchez les fils des bougies et de la bobine. Laissez refroidir le moteur. Consultez un Représentant Renault.
Sur route <ul style="list-style-type: none"> • Fumée blanche anormale à l'échappement. 	Panne mécanique : joint de culasse claqué	Arrêtez le moteur. Voyez un Représentant Renault.
<ul style="list-style-type: none"> • Bouillonnement dans le vase d'expansion. 	Panne mécanique : joint de culasse claqué, pompe à eau défectueuse Motoventilateur en panne	Arrêtez le moteur. Voyez un Représentant Renault. Vérifiez le fusible correspondant, sinon consultez un Représentant Renault.
<ul style="list-style-type: none"> • Fumée sous capot moteur. 	Court-circuit Conduit du circuit de refroidissement défectueux	Arrêtez-vous, coupez le contact, débranchez la batterie. Consultez un Représentant Renault.
<ul style="list-style-type: none"> • Le témoin de pression d'huile s'allume - en virage ou au freinage - au ralenti - tarde à s'éteindre ou reste allumé à l'accélération 	Le niveau est trop bas Fils de mano-contact débranchés Pression d'huile faible Manque de pression d'huile	Ajoutez de l'huile. Rébranchez les fils. Rejoignez le Représentant Renault le plus proche. Arrêtez-vous : faites appel à un Représentant Renault.
<ul style="list-style-type: none"> • Le moteur manque de puissance. (essence) 	Filtre à air encrassé Défaut d'alimentation en carburant. Bougies défectueuses, mauvais réglage	Remplacez la cartouche. Vérifiez le niveau carburant. Consultez un Représentant Renault.
<ul style="list-style-type: none"> • Le ralenti est instable ou le moteur cale. 	Manque de compression (bougies, allumage, prise d'air)	Consultez un Représentant Renault.
<ul style="list-style-type: none"> • Le moteur émet des fumées noires à pleines charges (diesel). 	Filtre à air colmaté Parafine dans le filtre	Remplacez l'élément filtrant. Mettez un additif antigel dans le gazole.
<ul style="list-style-type: none"> • La direction devient dure. (direction assistée) 	Courroie cassée Manque d'huile dans la pompe	Faites remplacer la courroie. Ajoutez de l'huile (voir entretien). Si le problème persiste, consultez votre Représentant Renault.

• Le moteur chauffe. Le témoin de température d'eau s'allume (ou l'aiguille de l'indicateur se situe dans la zone rouge).

Pompe à eau : courroie détendue ou cassée
Panne du motoventilateur

Arrêtez le moteur. Vérifiez état et tension de la courroie. Faites-la changer s'il y a lieu. S'il est bien branché, consultez un Représentant Renault.

Fuites d'eau

Vérifiez l'état des raccords d'eau et le serrage des colliers.
Vérifiez le vase d'expansion : il doit contenir du liquide. S'il n'en contient pas refaites le niveau (**après l'avoir laissé refroidir**). Prenez toutes précautions pour ne pas vous brûler. Ce dépannage n'est que provisoire, voyez votre Représentant Renault le plus tôt possible.

Appareillage électrique

• L'essuie-vitre ne fonctionne pas.

Balais d'essuie-vitres collés

Décollez les balais avant d'utiliser l'essuie-vitre.
Changez-le.
Voyez un Représentant Renault.

Fusibles rompus (intermittant, arrêt fixe)
Panne du moteur

• Les feux clignotants ne fonctionnent plus. D'un seul côté :

- ampoule grillée
- fil d'alimentation débranché ou connecteur mal positionné
- mise à la masse défectueuse

Remplacez l'ampoule.

Rebranchez-le.
Repérez le fil de masse qui est fixé sur une partie métallique, grattez l'embout du fil de masse et refixez-le soigneusement.

Des deux côtés :

- fusible rompu
- centrale clignotante défectueuse

Changez-le.
A remplacer : voyez un Représentant Renault.

• Les projecteurs ne fonctionnent plus. Un seul :

- ampoule grillée
- fil débranché ou connecteur mal positionné

Remplacez-la.
Vérifiez et rebranchez le fil ou le connecteur.

Les deux :

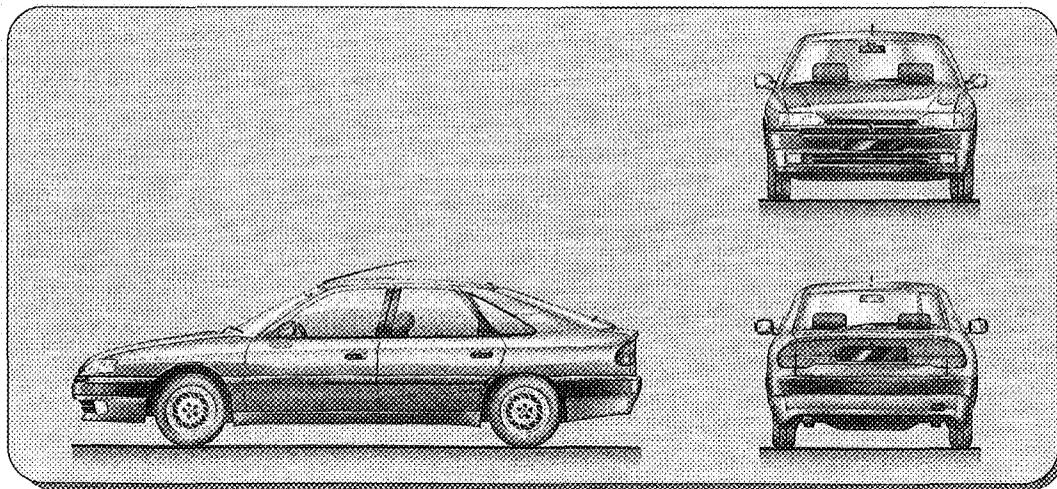
- mise à la masse défectueuse
- si le circuit est protégé par un fusible

Voir ci-dessus.
Vérifiez et changez-le si nécessaire.

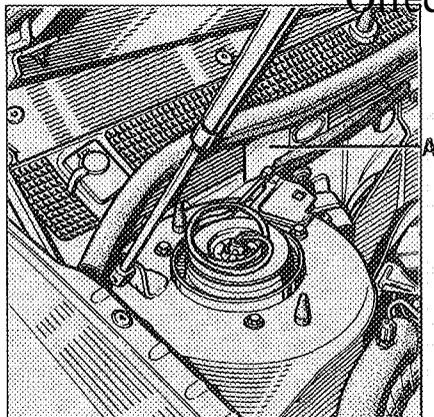
CONSEIL

Radiateur

Dans le cas d'un manque d'eau important n'oubliez pas qu'il ne faut jamais faire le plein avec de l'eau froide lorsque le moteur est très chaud. Après toute intervention sur le véhicule ayant nécessité la vidange, même partielle, du circuit de refroidissement, ce dernier doit être rempli d'un mélange neuf convenablement dosé. Nous vous rappelons qu'il est impératif de n'utiliser qu'un produit sélectionné par nos services techniques.



Plaques d'identification	6.2
Dimensions	6.3
Poids	6.4-6.5
Charge remorquable	6.5
Caractéristiques moteurs.....	6.6
Pièces de rechange	6.7



Les plaques d'identification sont dans le compartiment moteur.
Les indications figurant sur la plaque ovale et sur la plaque moteur sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

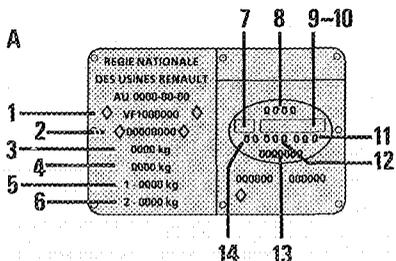
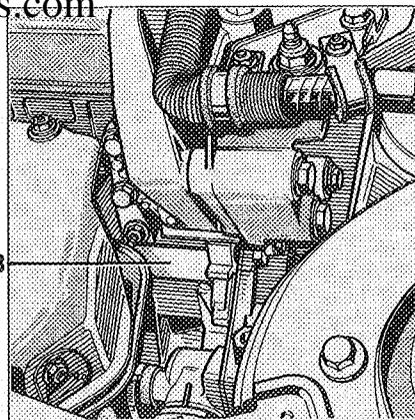
A - Plaque constructeur et plaque ovale

Plaque constructeur

- 1 Type du véhicule (type mine)
- 2 Numéro dans la série du type
- 3 PTMA (Poids Total Maxi Autorisé du véhicule)
- 4 PTR (Poids Total Roulant - véhicule en charge avec remorque)
- 5 PTMA essieu avant
- 6 PTMA essieu arrière

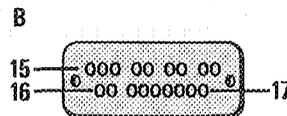
Plaque ovale

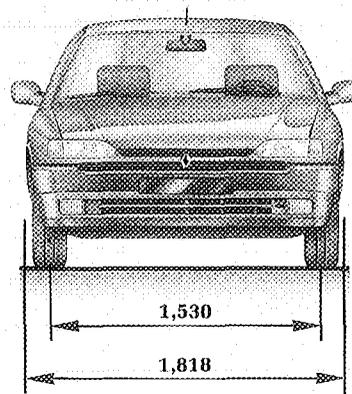
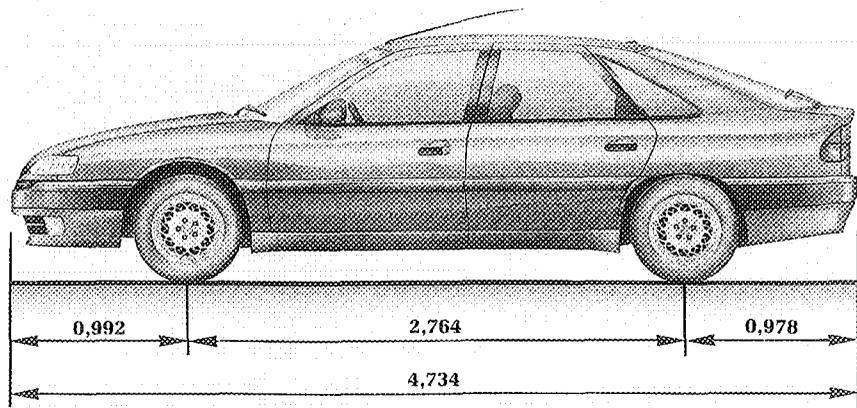
- 7 Particularités du véhicule
- 8 Symbole du véhicule
- 9 Numéro d'équipement
- 10 Options
- 11 Niveau d'équipement
- 12 Référence peinture d'origine
- 13 Numéro de fabrication
- 14 Code sellerie



B - Plaque moteur

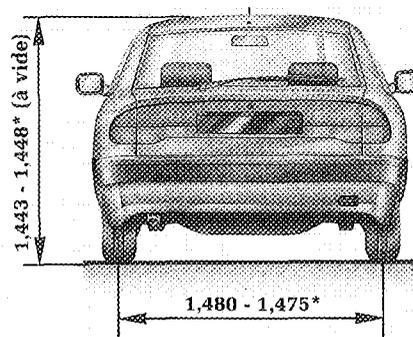
- 15 Type du moteur
- 16 Indice du moteur
- 17 Numéro du moteur





Diamètre de braquage

- entre murs : 11,90 mètres
- entre trottoirs : 11,00 mètres



* versions 4x4

Poids (en kg) - certains poids peuvent varier selon la législation locale. Consultez votre Représentant Renault.

Versions (commercialisation suivant pays)	2 L Injection				2 L Injection 12 Soupapes						2,2 L Injection		
	RN 2.0i	RT 2.0i	Automatic RN RT 2.0i 2.0i		RN 2.0Si	RT 2.0Si	RXE 2.0Si	Automatic RN RT RXE 2.0Si 2.0Si 2.0Si			RN 2.2i	Automatic RN 2.2i	
Type du véhicule (plaque ovale)	B540				B542						B541		
Poids à vide en ordre de marche	Total	1 370	1 400	1 400	1 430	1 400	1 420	1 520	1 430	1 450	1 550	1 380	1 410
	Avant	830	850	860	880	860	870	920	890	900	950	840	870
	Arrière	540	550	540	550	540	550	600	540	550	600	540	540
Poids maxi. autorisé par essieu	Avant	1 050		1 080		1 070			1 100			1 040	1 070
	Arrière	875		875		920			920			855	855
Poids total autorisé en charge	1 890		1 920		1 955			1 985			1 860	1 890	
Poids maxi. remorque non freinée	685		700		700			715			690	705	
Poids maxi. remorque freinée *	1 300		1 300		1 300			1 300			1 300	1 300	
Poids total roulant *	3 190		3 220		3 255			3 285			3 160	3 190	
Charge admise sur galerie de toit	70												

*** Charge remorquable (Remorquage de caravane, bateau, etc.)**

Il est important de respecter les charges remorquables admises par la législation locale. Pour connaître les possibilités de remorquage de votre véhicule, consultez votre Représentant Renault et reportez-vous éventuellement au descriptif de réception du véhicule (nécessaire pour son immatriculation) pour connaître son poids total roulant admissible. Pour toute adaptation, attelage, remorquage avec ou sans freinage, refroidisseur d'huile, adressez-vous à votre Représentant Renault, afin de respecter les normes légales en vigueur dans votre pays.

Voiture avec boîte automatique : Conditions limites de refroidissement moteur en cas de traction de caravane en forte côte.

Le Poids Total Roulant (P.T.R.) varie en fonction du pourcentage de la pente empruntée et de l'altitude :

- autoroutes et routes à pentes « normales » (jusqu'à 7 %) : respectez le P.T.R. annoncé dans le tableau ;
- routes à fortes pentes (de 7 % à 12 %) : diminuez le P.T.R. de 10 % ;
- routes à très fortes pentes (supérieures à 12 %) : diminuez le P.T.R. de 20 %.

Particularité des versions diesel automatic moteur 2,5 L Turbo : La charge tractée doit être obligatoirement inférieure ou égale à 700 kg.

Dans tous les cas, n'hésitez pas à consulter votre Représentant Renault.

2,2 L Injection 12 Soupapes						3 L V6 Injection								2,1 L Turbo	2,5 L Turbo					
RN			Automatic			RN			Automatic			Quadra		RN	RN			Automatic		
RT	RXE		RN	RT	RXE	RT	RXE		RN	RT	RXE	RT	RXE	2.1dT	RN	RT	RXE	RN	RT	RXE
2.2Si	2.2Si	2.2Si	2.2Si	2.2Si	2.2Si	V6i	V6i	V6i	V6i	V6i	V6i	V6	V6		2.5dT	2.5dT	2.5dT	2.5dT	2.5dT	2.5dT
B543						B544								B546	B548					
1 410	1 430	1 530	1 440	1 460	1 560	1 465	1 480	1 555	1 495	1 510	1 585	1 580	1 655	1 410	1 565	1 580	1 655	1 595	1 610	1 685
870	880	930	900	910	960	890	900	950	920	930	980	930	980	870	990	1 000	1 050	1 020	1 030	1 080
540	550	600	540	550	600	575	580	605	575	580	605	650	675	540	575	580	605	575	580	605
1 070			1 110			1 100			1 130			1 130		1 070	1 200			1 215		
920			920			925			925			995		855	925			925		
1 965			1 995			1 990			2 020			2 090		1 890	2 090			2 120		
705			720			730			745			750		705	750			700		
1 300			1 300			1 500			1 500			1 500		1 300	1 300			700		
3 265			3 295			3 490			3 520			3 590		3 190	3 390			2 820		
70																				

Versions (1) Type du véhicule (voir plaque ovale)	RN - RT 2 L injection B540	RN - RT - RXE 2 L injection 12 soupapes B542	RN 2,2 L injection B541	RN - RT - RXE 2,2 L injection 12 soupapes B543	RN - RT - RXE 3 L V6 injection 3 L V6 injection Quadra B544
Type moteur (voir plaque moteur)	J7R	J7R	J7T	J7T	Z7X
Alésage x Course (mm)	88 x 82	88 x 82	88 x 89	88 x 89	93 x 73
Cylindrée (cm ³)	1 995	1 995	2 165	2 165	2 975
Rapport volumétrique	9,2 : 1	9,3 : 1	9,2 : 1	9,2 : 1	9,6 : 1
Injection	Injection multipoints				
Pot catalytique	oui				
Type de carburant Indice d'octane	Super sans plomb 95 ou 98				
Régime de ralenti (tr/min) Boîte mécanique Boîte automatique	Non réglable 750 ± 50 750 ± 50 en position N	Non réglable 825 ± 50 825 ± 50 en position N	Non réglable 750 ± 50 750 ± 50 en position N	Non réglable 825 ± 50 825 ± 50 en position N	Non réglable 700 ± 50 750 ± 50 en position N
Allumage	Intégré au calculateur d'injection				
Bougies Ecartement	N'utilisez que les bougies spécifiées pour le moteur de votre véhicule. Leur type doit être indiqué sur une étiquette collée dans le compartiment moteur, sinon consultez votre Représentant Renault. Le montage de bougies non spécifiées peut entraîner la détérioration de votre moteur.				
Ordre d'allumage (ou d'injection)	1-3-4-2				1-6-3-5-2-4

(1) Commercialisation suivant pays

Versions (1) Type du véhicule (voir plaque ovale)	RN 2,1 L Turbo	RN - RT - RXE 2,5 L Turbo
	B546	B548
Type moteur (voir plaque moteur)	J8S	S8U
Alésage x Course (mm)	86 x 89	93 x 92
Cylindrée (cm ³)	2 068	2 499
Rapport volumétrique	21,5 : 1	22,5 : 1
Injection	Injection diesel	
Pot catalytique	-	
Type de carburant	Gazole	
Indice d'octane	-	
Régime de ralenti (tr/min) Boîte mécanique Boîte automatique	Non réglable 850 ± 50	Non réglable 850 ± 50 850 ± 50 en position N
Allumage	-	
Bougies Ecartement	-	
Ordre d'allumage (ou d'injection)	1-3-4-2	

(1) Commercialisation suivant pays

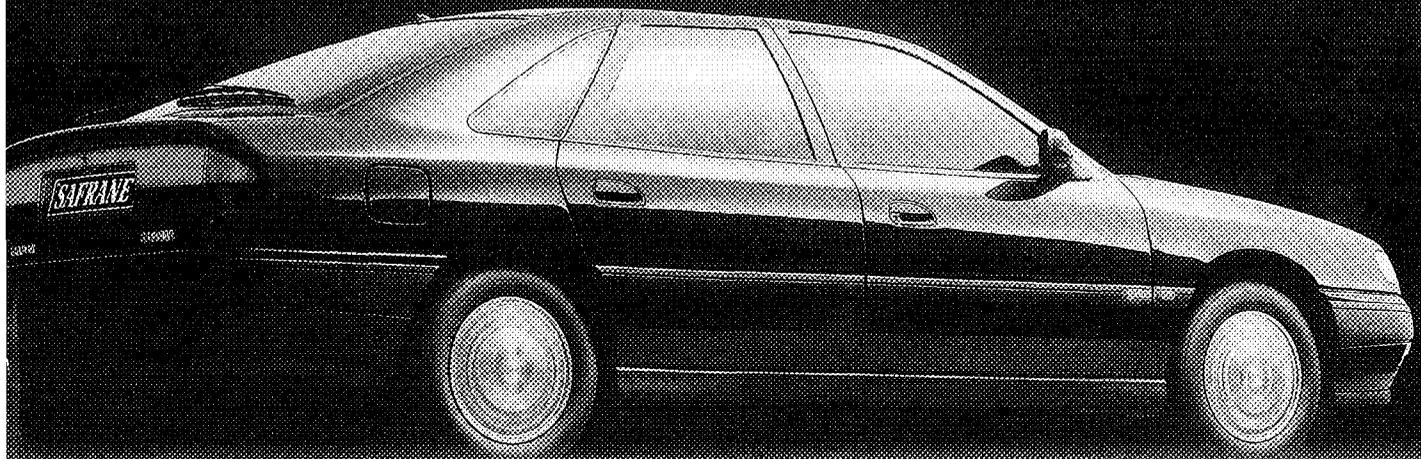
Pièces de rechange et réparations

Les pièces de rechange d'origine RENAULT sont conçues sur la base d'un cahier des charges très strict et testées régulièrement. De ce fait, elles ont un niveau de qualité au moins équivalent à celles qui sont montées sur les véhicules neufs.

En utilisant systématiquement les pièces de rechange d'origine RENAULT, vous avez l'assurance de préserver les performances de votre véhicule. En outre, les réparations effectuées dans le Réseau RENAULT avec des pièces de rechange d'origine sont garanties 1 an.

- A** ABS..... 2.11
aérateurs.....3.13 - 3.14
air conditionné.....3.15 à 3.24
air conditionné (entretien).....4.11
alarme anti-intrusion.....1.4 - 1.5
alarme sonore.....1.2 - 1.40
allume-cigares.....3.9
amorçage des circuits de gazole.....5.7
amortissement variable à contrôle électronique.....2.8
ampoules (remplacement).....5.8 à 5.12
antibrouillards.....5.9
antipollution (conseils).....2.4 - 2.5
antivol (contacteur).....2.2
antivol électronique.....1.6 à 1.8
appareils de contrôle.....1.20 à 1.31
appui-tête.....1.9 - 1.10
assistance de direction.....4.6
avertisseur sonore.....1.39
- B** banquette arrière.....3.10 - 3.11
batterie.....2.3 - 4.8 - 5.16
boîte automatique (utilisation).....2.7
bouchon de réservoir carburant.....1.42
bougies.....5.12 - 6.6
- C** capacités réservoir carburant.....1.42
capacités organes mécaniques.....
capot moteur.....3.27
caractéristiques techniques.....6.2 à 6.7
caractéristiques moteurs.....6.6 - 6.7
caravanage.....4.7 - 6.4
carburant (conseil d'économie).....2.4 - 2.5
carburant (qualité).....0.2 - 6.6 - 6.7
carburant (remplissage).....1.42
catalyseur.....2.3
ceintures de sécurité.....1.14 - 1.15
cendriers.....3.9
changements de lampe.....5.8 à 5.12
- changement de roue.....5.2 à 5.5
changement de vitesses.....2.6
charges remorquables.....6.4
chauffage.....3.13 à 3.26
clés.....1.2
clignotants.....1.39 - 5.8 - 5.10
climatisation.....3.13 - 3.26
coffre à bagages.....3.12
condamnation portes.....1.3
conditionnement d'air.....3.15 à 3.24 - 4.11
conduite.....2.2 à 2.12
contacteur antivol.....2.2
conseils pratiques.....5.2 à 5.22
correction d'assiette à contrôle électronique.....2.9
crevaison.....5.2 à 5.5
cric.....5.2 - 5.3
- D** démarrage moteur.....2.2
désembuage :
pare-brise.....3.15 - 3.16 - 3.26
vitre arrière.....3.15 - 3.16 - 3.23 - 3.26
diamètre de braquage.....6.3
dimensions.....6.3
direction assistée.....4.6
direction à assistance variable.....2.3 - 4.6
- E** éclairage :
extérieur.....1.40 - 1.41 - 5.8 à 5.11
tableau de bord (réglage).....1.40
intérieur.....3.4
économie de carburant.....2.4 - 2.5
enjoleurs.....5.5
entretien :
carrosserie.....4.12 - 4.13
conditionnement d'air.....4.11
garniture intérieure.....4.13
mécanique.....4.2 à 4.11
essuie-vitres.....1.38
- F** feux de brouillard.....1.40 - 5.9 - 5.11
de croisement.....1.40 - 5.8
de détresse.....1.39
de direction.....1.39 - 5.8 - 5.10
de position.....1.40 - 5.8 - 5.10
de recul.....5.11
de route.....1.40 - 5.8
de stop.....5.10
filtre à air.....4.10
à gazole.....5.7
à huile.....4.4 - 4.5
frein à main.....2.6
fusibles.....5.13 à 5.15
- G** garde au sol.....6.3
gonflage des pneumatiques.....0.2
- H** heure.....3.8
huile moteur.....4.2 à 4.5
huile boîte.....4.5
- I** identification du véhicule.....6.2
incidents (anomalies de fonctionnement).....5.20 à 5.22
indicateurs :
tableau de bord.....1.20 à 1.31
de direction.....1.39 - 5.8 - 5.10
installation radio.....5.18 - 5.19
- J** jauge d'huile moteur.....4.2 - 4.3

- I** lampes5.8 à 5.12
 lavage4.12 - 4.13
 lave-vitre1.38 - 4.9
 levage du véhicule (changement de roue)5.4
 lève-vitres3.2
 levier de sélection boîte automatique2.7
 levier de vitesses2.6
 liquide de freins4.6
 liquide de refroidissement moteur..4.7
 lunette arrière (désembuage)...3.15 - 3.16 - 3.23 - 3.26
- M** manivelle5.2 - 5.3
 marche arrière (passage)2.6
 mémorisation des réglages du poste de conduite1.12 - 1.13
 miroirs de courtoisie3.5
 mise en route du moteur2.2
 module de conduite1.32 à 1.34
 montre3.8
 moteur (caractéristiques)6.6 - 6.7
- N** niveau de carburant1.20 à 1.31
 niveaux4.2 à 4.9 - 4.11
- O** ordinateur de bord1.32 à 1.34
- P** pare-soleil3.5
 peinture (entretien)4.12 - 4.13
 peinture (référence)6.2
 pièces de rechange6.8
 plafonnier3.4
 planche de bord1.16 à 1.19
 plaques d'identification6.2
 plaque ovale6.2
- pneumatiques0.2 - 5.6
 poids6.4 - 6.5
 pompe d'assistance de direction4.6
 portes1.2 - 1.3
 poste de conduite1.16 à 1.19
 pot catalytique2.3
 prééquipement radio5.18 - 5.19
 pression des pneumatiques0.2 - 5.6
 projecteurs5.8 - 5.9
 projecteurs additionnels5.9
 protection anticorrosion4.14
- R** radio (post-équipement)5.18 - 5.19
 rangements3.6 - 3.7
 ralenti6.6 - 6.7
 réglage des projecteurs1.41 - 5.8
 réglage des sièges avant avec :
 commandes électriques1.10
 commandes manuelles1.9
 régulateur de vitesse2.10
 régulation de température ..3.15 à 3.21
 remorquage (caravanage)4.7 - 6.4
 remorquage (dépannage)5.17
 réservoir de carburant (capacité)...1.42
 lave-vitres4.9
 liquide frein4.6
 liquide refroidissement ...4.7
 rétroviseurs1.37
 rodage0.2
 roue de secours5.2 - 5.3
 roues (sécurité)5.6
- S** sécurité
 enfants1.3 - 1.15 - 3.2 - 3.9 - 3.10
 sièges arrière (réglages)3.10
 sièges arrière (fonctionnalité)3.11
 sièges avant (réglages)1.9 à 1.13
 sièges chauffants1.11
 sièges « ergonomic »1.11
- signal danger1.39
 signalisation éclairage1.39 - 1.40
 spots d'éclairage3.4
 suspension pilotée à contrôle électronique2.8 - 2.9
 synthèse de la parole1.35
 système antiblocage de roues2.11
- T** tableau de bord1.20 à 1.31
 tablette arrière3.12
 télécommande de verrouillage électrique des portes1.2
 télécommande de verrouillage électrique des portes - piles5.12
 témoins de contrôle1.20 à 1.31
 température extérieure3.8
 toit ouvrant3.3
 trappe d'essence1.42
- V** ventilation
 climatisation3.19 - 3.22 - 3.25
 ventilateur du moteur4.7
 verrouillage électrique des portes1.2 - 1.3
 vidanges moteurs4.4 - 4.5
 vide-poches3.6 - 3.7
 vitres3.2
 volant de direction (réglage)1.36
- W** warning1.39



RENAULT
LES VOITURES
A VIVRE